

**14 janvier,
l'enquête (French
Edition)**

**Tarak Cheikhrouhou
Abdelaziz Belkhodja**

VISIT...

LANZAROTE
Caliente.COM

ABDELAZIZ BELKHODJA & TARAK CHEIKHROUHOU

14 JANVIER



L'ENQUETE

www.14janvier2011.com

APOLLONIA ÉDITIONS

ABDELAZIZ BELKHODJA & TARAK CHEIKHROUHOU

14 JANVIER



L'ENQUETE

www.14janvier2011.com

APOLLONIA ÉDITIONS

2e édition - avril 2013

© Apollonia ISBN : 978 - 9973 - 827 - 70 - 8

Tous droits réservés pour tous pays- Dépot légal : 2013

APOLLONIA, 4 rue Claude Bernard, 1002 Tunis, Tunisie.

Tél.: 216 71 786 381 - Fax: 216 71 799 190

www.apollonia.com.tn

« Le mensonge s'introduit naturellement dans l'information historique. »

Ibn Khaldoun

« La rumeur publique est plus forte que toutes les puissances de ce monde. »

Gilles Vigneault

NOTE

Toutes les nouvelles informations et révélations concernant les sujets traités dans ce livre seront régulièrement mentionnées sur le site qui lui est dédié (<http://14janvier2011.com/>) et seront portées dans les éventuelles futures éditions.

BIENVENUE DANS LA RÉVOLUTION TUNISIENNE

Le 18 janvier 2011, alors que les citoyens et les médias s'acharnent sur la Garde présidentielle de Sariat, l'accusant d'être une milice à la solde de Ben Ali qui a lâché ses snipers pour faire échouer la Révolution, Sami Sik Salem, n°3 de la «Garde présidentielle», appelle Mohamed Ghanouchi, Premier ministre, lui demande de démentir ces rumeurs et de témoigner que c'est grâce à cette Garde que Ben Ali a été constitutionnellement délogé de la présidence.

Ghanouchi répond :

- C'est la justice qui tranchera.

- Mais témoignez, Monsieur le Premier Ministre, que c'est nous qui vous avons ramené ici pour organiser la transition constitutionnelle ! Vous savez très bien que nous ne sommes pas des hommes de Ben Ali, que nous travaillons pour la République et que nous n'avons jamais menacé un seul citoyen tunisien !

Mais Ghanouchi refuse d'assister ces hommes accusés de tous les maux depuis la chute de Ben Ali.

Le lendemain matin, alors que Dabbabi^[1] est fraîchement nommé à la place de Sariat à la tête de la Direction générale de la Sûreté du Chef de l'Etat, Sik Salem apprend qu'un haut gradé de l'armée va venir le voir. Il pense qu'il va enfin avoir l'occasion de témoigner de ce qui s'est passé le 14 janvier à la présidence et être officiellement félicité. Une fois arrivé, le colonel-major Faouzi El Aloui^[2] lui annonce qu'il vaudrait mieux aller discuter à la Sûreté militaire. Dès que la voiture transportant les deux hommes quitte le palais, une autre voiture pleine d'hommes cagoulés les suit. Une fois éloignés du Palais de Carthage, la voiture s'arrête et les cagoulés font irruption dans le véhicule. Sik Salem est aussitôt menotté et un sac opaque est enfoncé sur sa tête. Les cagoulés le somment de se tenir tranquille. La voiture continue son chemin jusqu'à Bab Saadoun. Une fois là-bas, Sik Salem est jeté par terre et roué de coups par les cagoulés avant d'être enfermé dans une geôle d'où il ne sortira que 16 jours plus tard sans même avoir vu la lumière du jour... ni même avoir été entendu par un enquêteur, par un juge d'instruction ou par quiconque...

Bienvenue dans la Révolution tunisienne.

[1] - Ancien cadre de la Sûreté nationale.

[2] - Spécialiste en investigation et second du général Ahmed Choubir à la tête de la Direction Générale de la Sûreté Militaire.

Avertissement

Le sujet de ce livre est si passionnel que nous-mêmes, auteurs, nous sommes retrouvés plusieurs fois à nous chamailler sur des détails en jurant chacun avoir raison ! Réalisant l'ineptie de la situation, nous avons décidé de faire table rase des informations, rumeurs, notes, articles et témoignages dont nous avons eu connaissance et de recommencer notre travail à zéro.

Au cours de cette enquête, nous avons remarqué que même des gens parmi les plus proches des événements étaient souvent mal informés et surtout pétris de fausses certitudes qu'ils défendaient bec et ongles. Parfois aussi, nous avons rencontré de la mauvaise foi, de l'occultation et même des tentatives de manipulation. Cela s'applique aux témoins les plus directs et aux responsables des plus hautes sphères de l'État, de la police et de l'armée, y compris des responsables des services spéciaux.

Nous espérons que le lecteur aura la même approche et qu'avant d'aborder ce livre, il fera table rase de tout ce qu'il a appris depuis l'immolation de ce fameux Bouazizi que tout le monde - et même sa mère - évoque aujourd'hui du nom de Mohamed alors qu'il s'appelle Tarak.

Notre souci est de présenter les faits avec autant d'objectivité que possible pour donner au lecteur la possibilité de juger de ce qu'il s'est passé en Tunisie et qui a provoqué des changements importants dans le monde contemporain.

JANVIER

L'ENQUETE

Des rumeurs mais une vérité toujours dissimulée.

Après des décennies de mensonges, de manipulations, de répression et d'absence de débat contradictoire, les Tunisiens se sont réveillés, le 15 janvier 2011, avec un formidable orgueil : ils ont réussi à abattre l'un des pires régimes policiers de l'histoire !

Mais alors qu'ils se frottaient les yeux, la manipulation s'était malheureusement poursuivie durant toute la nuit lors d'une réunion tenue au ministère de l'Intérieur.

Encore une fois, les dirigeants ont jugé que le peuple ne méritait pas de connaître la vérité. Ce peuple qui venait de se libérer était une nouvelle fois - et en un temps record cette fois-ci - délaissé par les gouvernants.

La confiscation du soulèvement était en cours !

Si le gouvernement en avait eu le courage politique, le peuple aurait fêté de façon somptueuse cet événement exceptionnel, l'un des plus grands de l'histoire de la Tunisie, et le pays aurait pu alors vivre une transition rapide et fiable vers la démocratie.

Or, bizarrement, jusqu'à ce jour, alors que le pays connaît une liberté de ton jamais atteinte et que les médias s'enflamment sur les faits les plus anodins, beaucoup de vérités restent dissimulées. Plusieurs événements du 14 janvier 2011 restent volontairement non reconnus officiellement par les gouvernements qui se sont succédé. Et si les médias et les historiens ne s'en mêlent pas avec plus d'intensité, l'histoire va très probablement les occulter définitivement et épouser une version politisée, partielle et réductrice de la réalité.

Comme s'ils s'étaient entendus pour cacher des vérités essentielles, plusieurs ministres du premier gouvernement Ghanouchi post-14 janvier ont eu l'occasion de s'exprimer à la télévision au sujet des événements ayant conduit à la fuite de Ben Ali, mais aucun n'a traité du sujet. Dans la nouvelle ambiance de liberté, les nouveaux responsables - tous anciens ministres de Ben Ali - ont laissé libre cours à leurs fantasmes politiques^[1] et chacun d'entre eux a tenté, par tous les moyens, d'attirer l'attention des médias sur lui-même en

occultant^[2] la partie essentielle de la réalité du 14 janvier. Ahmed Friaa, ex-ministre de l'Intérieur, s'est exprimé lors d'une interview d'une heure sur la chaîne saoudienne « El-Arabia » et lorsqu'on lui a demandé des détails sur cette journée, il est passé de 15h à 20h, comme si rien ne s'était passé. Lors d'une conférence qu'il a tenue à la Fondation Temimi le 29 octobre 2011, alors que les journalistes le questionnaient sur son nouveau parti^[3], nous avons demandé à l'un d'entre eux^[4] de poser une question très précise le concernant en tant qu'ancien ministre de l'Intérieur. Les données fournies par ce journaliste ont littéralement déstabilisé Ahmed Friaa : « Est-il vrai que le 14 janvier, à 16h23 précises, vous avez bien entendu le ministre de la Défense, Monsieur Ridha Grira, ordonner au général Ammar d'éliminer Samir Tarhouni et ses hommes pour libérer la famille Trabelsi prise en otage ? ».

Voyant les autres journalistes sursauter, hésitant, Ahmed Friaa a répondu : « Je crois que je ne m'en rappelle plus. Mais ça ne veut pas dire que ça ne s'est pas passé ! »

La question fait pourtant référence à des faits^[5] gravissimes et inoubliables.

Interviewé à propos des événements du 14 janvier sur le plateau de la chaîne « Ettounsia », Kamel Morjane^[6] s'est arrêté à 15h. Mohamed Ghanouchi^[7] s'est exprimé à plusieurs reprises sur plusieurs médias et, sans donner de détails sur cette journée, il est allé jusqu'à se présenter comme le « sauveur » de la Tunisie, l'homme qui a évité au pays un bain de sang certain. Nous n'avons bien sûr jamais eu droit à aucune précision à ce niveau^[8]. Enfin, Ridha Grira, sautant de média en média et racontant son propre 14 janvier, s'est présenté en « justicier de la Révolution », celui qui a « empêché le chaos », alors que les témoignages officiels de plusieurs protagonistes, officiers de l'armée et ministres compris, l'ont contredit^[9].

Les intérêts en cause

Mais il n'y a pas que la vérité qui est trahie, car pendant qu'au sommet de l'Etat chacun ne pense qu'à sa tête, d'autres, seuls ou en association avec des éléments étrangers, essayent de sauvegarder leurs intérêts coûte que coûte.

A ce jour, aucune version fiable, qu'elle soit officielle ou officieuse, tunisienne ou étrangère, n'existe sur ce qui s'est réellement passé en Tunisie. Alors que la France, premier partenaire de la Tunisie, a reconnu officiellement le fiasco de la DGSE^[10] et de la DCRI^[11] qui n'ont rien vu venir^[12], de hauts cadres des renseignements français^[13], tout en affichant leur « connaissance approfondie »^[14] de la Tunisie, ont défendu, après le 14, des hypothèses théoriques et souvent fantaisistes qui sont très loin d'une réalité qui est particulièrement

difficile à établir du fait de la multiplicité et de la superposition des faits.

Nous pouvons tout de même brosser un tableau fidèle de ce qui forme le sujet principal de ce livre : qu'est-ce qui a provoqué la fuite de Ben Ali ?

Nous tenterons également de mettre en lumière l'énergie déployée pour sauver le régime ou détourner cette révolution de ses buts premiers.

En Tunisie, il y a les « gardiens » du temple, principalement ceux qui ont accumulé des fortunes faramineuses du temps de Ben Ali et qui ont tenté par tous les moyens de sauvegarder et leur tête et leur fortune.

A l'extérieur, il y a les puissances occidentales qui ont signé de très gros contrats avec la Tunisie, des contrats susceptibles d'endetter les Tunisiens pour plusieurs générations. Parmi ces puissances, la France, qui a conclu lors de la rencontre Ben Ali-Sarkozy à Tunis en 2008, des marchés très juteux et pas toujours justifiés, concernant principalement les télécommunications, le ferroviaire, la grande distribution, l'armement, le transport aérien^[15] et le nucléaire. Il ne s'agissait là que de la suite logique d'un rapprochement initié plusieurs années auparavant mais qui, de respectueux rapports d'Etats, a transformé les rapports tuniso-français en rapports de copinage ou d'affaires réciproques car la plupart de ces accords avaient pour principaux bénéficiaires ou commissionnaires les proches de Ben Ali.



Tout le monde se souvient de la phrase que Jacques Chirac a adressée à Ben Ali lors d'une visite officielle à Tunis en 2003 : « Le miracle tunisien ». La formule a un seul intérêt : montrer comment un régime dictatorial peut survivre^[16] des années durant grâce à sa propagande et aux soutiens étrangers (souvent droit-de-l'homnistes) qui n'ont cure de ce qui se passe chez leur client pourvu que leurs intérêts financiers soient assurés, comme le montre la grande passivité des responsables et des médias étrangers devant la révolte du bassin minier de Gafsa début 2008, véritables prémices du soulèvement de 2010-2011.

Le « miracle tunisien ».

En fait de miracle, la Tunisie offrait une façade des plus séduisantes

qui ne dépassait pas quelques cités résidentielles et routes principales. Il suffit souvent, comme à Sfax par exemple, véritable capitale économique complètement délaissée depuis des décennies, de prendre une route perpendiculaire et d'avancer quelques mètres pour se retrouver dans des zones habitées où l'Etat n'a jamais investi.

En réalité, le seul miracle était celui de la passivité des Tunisiens devant les excès indécents des proches de Ben Ali, mais la vérité est que personne ne pouvait les condamner à moins de se condamner lui-même à fuir le pays ou à subir la violence directe ou hypocrite du régime. Souvent conseillés par des cabinets internationaux d'avocats, ils ont mis la main sur des secteurs entiers de l'économie, devenus des chasses gardées. D'autres proches, préférant des gains encore plus faciles, ont phagocyté les administrations, dont les douanes, pour s'interposer entre citoyens et responsables et monnayer divers services, comme l'importation sauvage, brisant ainsi un tissu économique fragile. L'Etat au service de quelques familles, voilà la réalité vécue par les Tunisiens. Les passe-droits et la corruption étaient devenus une seconde nature et la situation n'inspirait plus personne à investir. Cela contribuait à développer la pauvreté de façon exponentielle, jetant dans la rue des centaines de milliers de défavorisés, dont un nombre très important de diplômés. Les Tunisiens étaient frustrés par une communication politique présentant le pays comme une très grande réussite et par une société devenue inculte et vaniteuse.

Les jeunes, qui constituent une proportion très importante de la population, sont les premières victimes de cet état de fait. Ils passent leurs journées au café et sont économiquement, politiquement et culturellement exclus. Leur unique « appartenance », leur seul centre d'intérêt est souvent leur équipe de football.

L'éveil de la jeunesse^[17]

Mais à partir de 2008, les choses vont changer. A la suite des événements^[18] du bassin minier de Gafsa où les habitants avaient violemment protesté contre l'embauche, par le Groupe Chimique, de fils de caciques locaux et de syndicalistes acquis au pouvoir, il y a eu la formation, à Tunis, d'un mouvement de « diplômés chômeurs », rapidement réprimé. Au mois de février 2010 à Skhira, des chômeurs soutenus par la population locale avaient eux aussi violemment protesté. Une dizaine d'entre eux avaient été arrêtés et condamnés, d'autres envoyés au service militaire.

Ces mouvements étaient occultés par l'essentiel du paysage médiatique où trônaient les télévisions orientales qui, à part des discours religieux, de frustrants clips moyen-orientaux à l'eau de rose

et l'inévitable football et ses débats stériles, n'offraient que peu de choses aux jeunes. Sur les chaînes locales, le choix était aussi faible et frustrant : des séries télévisées mettant en avant l'argent, la mafia et la réussite par l'arnaque et enfin, comme partout dans le monde, les fameux « dieux du stade ». Ces stades qui, depuis quelques années, étaient devenus de véritables lieux de défolement où supporters et policiers vivaient des face à face particulièrement violents qui ont connu leur apogée le 8 avril 2010 au stade d'El Menzah de Tunis avec des batailles rangées opposant les supporters aux policiers.

Outre les stades où la haine du flic tenait lieu de « position politique » et mise à part l'audace de quelques irréductibles opposants comme Chokri Belaid, Taoufik Ben Brik, Hamma Hamami, Radhia Nasraoui, Sihem Ben Sedrine, Tarak El Mekki, et autres démocrates ou islamistes, l'autocensure des Tunisiens faisait le bonheur du régime. Mais avec le développement des réseaux sociaux^[19], les internautes ont commencé à stigmatiser la police puis le régime. En mai 2010, la provocation est arrivée à un point tel que les blogueurs Slim Amamou et Yassine Ayari ont demandé officiellement une autorisation au ministère de l'Intérieur pour organiser une manifestation anticensure « Nhar 3ala 3ammar »^[20]. Les deux blogueurs sont arrêtés, ce qui contribue à médiatiser l'événement. Les autorités les relâchent alors et les forcent à annuler la marche. L'action est transformée en une parade dans les cafés de l'avenue Bourguiba avec des internautes en T-shirt blanc harcelés par la police.

Ces actions, d'apparence anodine, contribueront à l'organisation de groupes, de réseaux et à l'émergence de leaders d'opinion parmi des jeunes complètement vierges politiquement.

Dans l'intérieur du pays, la situation de la jeunesse est pire car à la misère matérielle s'ajoute l'impossibilité de canaliser le défolement : pauvreté et ennui y forment un mélange explosif sans les soupapes que sont internet ou le stade.

Un été 2010 bouillonnant

En juillet 2010, Mark Toner, porte-parole du département d'Etat américain, déclare en conférence de presse que les Etats-Unis sont particulièrement « inquiets » suite à la condamnation d'un journaliste tunisien, Fahem Boukadous, à quatre ans de prison pour « diffusion d'informations de nature à troubler l'ordre public ». Ce dernier n'a fait qu'assurer la couverture médiatique des manifestations du bassin minier. A la suite des déclarations de Mark Toner, le ministère des Affaires Étrangères, a exprimé via la TAP^[21], « *sa stupéfaction face à de tels propos qui dénotent d'un manque de discernement dans la vérification des informations et d'une précipitation injustifiée dans la formulation de*

jugements concernant les pays tiers^[22] ».

En vacances dans son palais à Hammamet, Ben Ali n'imagine pas qu'il passe son dernier été en Tunisie. Au début du mois d'août 2010, des affrontements ont lieu à la frontière entre les habitants de Ben Guerdane et les forces de l'ordre. La raison officielle de ces heurts est que les autorités libyennes ont décidé de fermer ce point de passage, économiquement très important. Les habitants de la région, qui vivent essentiellement de contrebande, ont déclaré que leur colère avait pour cause le fait que seuls les véhicules de contrebande appartenant à la mafia proche de Ben Ali pouvaient passer... Ces déclarations ne sont pas avérées, mais la rumeur dévoile l'état d'esprit de la population.

L'explosion du centre du pays

Après ces prémices de soulèvement, c'est le centre ouest du pays qui explose à partir du 17 décembre 2010 suite au suicide de Bouazizi. Ce n'est ni le premier suicide ni même la première immolation, mais cet incident provoque très vite des manifestations où sont lancés des slogans contre le régime.

Beaucoup profitent de cette occasion : opposants, partis politiques, syndicalistes, artistes et nombre d'ONG, d'associations, de fondations et de groupements, plus ou moins puissants et organisés. Ces organisations et plusieurs individus isolés vont servir de porte-voix du soulèvement. Certains, à Sidi Bouzid même, vont immédiatement appeler les médias étrangers pour leur annoncer les premières manifestations, d'autres vont se déplacer et participer activement aux soulèvements des villes voisines. Des internautes vont fournir les réseaux sociaux de séquences vidéo dont certaines sont « fabriquées ». Faut-il voir ici la main des blogueurs formés aux USA ?

(Suite après dossier)

[1] - Dans les jours qui ont suivi le 14 janvier, il était encore question, comme le prescrit la Constitution de 1959, d'organiser des élections présidentielles dans les 60 jours suivant le départ de Ben Ali. Il semble que plusieurs responsables aient alors eu la folie des grandeurs.

[2] - D'une façon systématique, comme s'ils s'étaient entendus pour occulter la vérité tandis que plusieurs fausses versions des événements ont été très largement médiatisées.

[3] - En tant que cofondateur d'un parti.

[4] - Wajdi Ben Messaoud, du Journal en langue arabe « El Hakaek » (Réalités).

[5] - La complexité du traitement de cette question est que l'ordre, légal (il s'agit de réagir à une prise d'otage) devient illégitime et politiquement condamnable une fois le régime abattu. Or, ce qui nous importe n'est pas la condamnation de cet ordre, mais la reconnaissance de sa réalité qui enlève beaucoup de doutes sur ce qui s'est passé le 14 janvier.

[6] - Ancien ministre des Affaires étrangères.

[7] - Ancien Président par intérim et ancien-Premier ministre.

[8] - La thèse d'une attaque libyenne évitée de justesse a été à un certain moment avancée, mais le fait de n'avoir pas rebondi là-dessus après la chute de Kaddafi prouve qu'il ne s'agit que d'une excuse conjoncturelle.

[9] - Rachid Ammar, N. Chattaoui, M. Ghanouchi, Ahmed Choubir, Taieb Ladjimi.

[10] - Direction Générale de la Sécurité extérieure. Elle dépend du ministère français de la Défense.

[11] - Direction Centrale des Renseignements intérieurs. Elle dépend du ministère français de l'Intérieur. Il lui arrive d'agir en dehors des frontières françaises.

[12] - En mars 2012 Nicolas Sarkozy avoue que sa plus grande erreur est de ne pas avoir vu venir la révolution tunisienne. Il a ajouté, en visant les responsables des services de renseignement : « Ce n'est pas une consolation que personne ne l'ait vue venir ».

[13] - Alain Chouet (DGSE) sur owni.fr : « C'est l'armée qui a chassé Ben Ali du pouvoir, pas la rue » (RFBK011 -

dans 14janvier2011.com) / Eric Denécé (Centre français de recherche sur le renseignement) dans La Tribune : « Les révolutions arabes ne sont que des coups d'Etat militaires masqués » (RFBK012).

[14] - Article sur le site maghreb-confidentiel, qui se base sur des données fournies par les analyses de « diplomates occidentaux » (RFBK021 - dans 14janvier2011.com).

[15] - Airbus a remporté un marché pour 16 avions. Les investigations concernant cette commande ont été systématiquement étouffées depuis, même après la révolution.

[16] - Grâce en grande partie à l'ATCE, Agence tunisienne de Communication extérieure. Voir article concernant la véritable mission de l'ATCE sur : le14janvier2011.com/RFBK013 - dans 14janvier2011.com

[17] - Ironie de l'histoire, le soulèvement qui a eu raison du régime de Ben Ali a eu lieu en 2010, proclamée par Ben Ali « Année de la Jeunesse ».

[18] - violemment réprimés, ces événements ont, selon des sources fiables, provoqué une dizaine de morts. Aucune commission d'enquête indépendante n'a encore travaillé sur ces cas.

[19] - Facebook et Twitter commencent à devenir les réseaux sociaux par excellence. C'est probablement la raison pour laquelle les graves événements du bassin minier, en 2008, n'ont pas été relayés par les internautes qui ne disposaient pas à l'époque de ces réseaux sociaux.

[20] - « Ammar » est pour la Tunisie ce que fut « Anastase » pour l'Occident : c'est le surnom de la censure.

« Nhar 3ala Ammar » signifie « Sale journée pour Ammar ».

[21] - Tunis Afrique Presse : agence de presse officielle.

[22] - Voir : le14janvier2011.com/RFBK014 - dans 14janvier2011.com

Les USA ont-ils vraiment joué un rôle ?

Aujourd'hui, alors que les faits commencent à dater, les théories d'un complot extérieur abondent. Il est clair que la dictature de Ben Ali avait ses détracteurs à l'intérieur comme à l'étranger. Ces détracteurs étrangers auraient-ils joué un rôle dans le soulèvement ? Lequel ? On a beaucoup parlé du rôle des blogueurs. Ceux-ci, solitaires ou en groupement organisé comme Takriz vont effectivement agir. Mais quel est le véritable poids de cette action ?

Revenons d'abord aux débuts : créé en 1998 par deux jeunes Tunisiens anonymes, Takriz^[1] (également un e-mag) est devenu un adversaire tenace du régime. Un troisième membre essentiel, surnommé Ettounsi, rejoint le groupe en 2000. Ce dernier, responsable d'un publinet^[2], a été identifié et arrêté en 2002. Son nom est Zouheir Yahyaoui^[3]. Torturé durant des mois selon le rapport d'Amnesty et de HRW, il est condamné à la prison ferme. En 2005, suite à un état de santé qui se dégrade rapidement, il décède.

Aussitôt, Takriz entre dans le silence.

Trois ans plus tard, en 2008, le groupe ressuscite avec des méthodes qui se rapprochent de celles d'une puissante mouvance née en 1998 en Serbie^[4] : Optor (résistance). Ce mouvement a été rapidement récupéré par des ONG^[5] liée à de puissants lobbies qui canalisent des groupes de blogueurs dans le sens d'une résistance « non-violente ».

Suite à la réussite des révolutions de l'est^[6], des « castings » sont organisés au grand jour dans les ambassades américaines en Tunisie, en Egypte et en Syrie, avec en prime des séjours aux Etats-Unis ou au Maroc. Lors de ces séjours, des stages de formation pour cyberdissidents sont prévus. Après le 14 janvier, plusieurs blogueurs tunisiens déclareront y avoir participé.



Jusqu'en 2008, les autorités tunisiennes, qui contrôlaient parfaitement internet, ne croyaient pas à une menace particulière des réseaux sociaux^[7], mais c'était trop tard : dissidents et opposants, dont certains financés par le NED, ont acquis une certaine notoriété sur la toile. Certains ont appliqué les méthodes intelligentes de « non-violence^[8] » inculquées dans les stages précités. Parmi ces méthodes, la déstabilisation des forces de l'ordre par la provocation non violente^[9] ou encore la désinformation. Elle consiste par exemple à réaliser des montages photo ou vidéo, à publier de fausses nouvelles ou encore à envoyer de faux documents officiels, etc.

Concernant les vidéos, les Tunisiens ont été particulièrement choqués en voyant des séquences pénibles de répression, de civils tués, et parmi ces vidéos, bien que rares, certaines sont montées de toutes pièces^[10] pour choquer. D'ailleurs, après l'établissement de la liste officielle^[11] des victimes, nous savons qu'entre le 25 décembre 2010 et le 7 janvier 2011, il n'y a eu aucune victime par balle. Pourtant, les vidéos montrant des morts et des témoignages de tueries étaient très nombreuses ces jours-là. Ces procédés ont également été constatés en Syrie, en Egypte et en Libye.

Une formation publique concernant l'ensemble de ces méthodes est désormais partie intégrante d'un programme spécialisé en science politique débouchant sur un diplôme supérieur de l'université de Belgrade^[12].

Selon le manuel de cours, on trouve entre autres parmi ces tactiques non violentes :

- l'organisation de simulacres de funérailles^[13].



- l'utilisation de réelles funérailles massives en signe de protestation^[14],
- la gestion de campagnes politiques réfléchies,
- l'organisation stratégique de grèves, etc., afin de bloquer tout un système économique.

Tout ceci concerne les actions non violentes. Restent les actions violentes. Là, il est beaucoup plus difficile d'agir. Il s'agit de trouver un autre genre de militants capables de risquer leur vie dans une lutte très dangereuse. C'est peut-être là qu'il faut chercher les liens avec des groupes de supporters. Ces groupes, bien organisés, cultivent eux aussi l'anonymat. Ils ont appris à affronter la police de façon organisée (batailles rangées) et à lancer des campagnes de dénigrement qui ont contribué à créer puis à renforcer, parmi les très jeunes, un esprit de résistance à la force publique.

En Tunisie, ces groupes de supporters sont depuis longtemps montés en puissance jusqu'à attirer, à partir de 2006, l'attention des policiers qui les ont pourchassés en les empêchant d'organiser des spectacles^[15] dans les stades puis en les réprimant directement.

C'est ainsi que les structures du renseignement tunisien^[16] se sont vues contraintes, dans l'urgence, à s'adapter à deux nouveaux champs de bataille eux-mêmes liés entre eux : les stades et le Web^[17].

Ces groupes de supporters qui ont entre-tenus, des années durant, la haine du « hakeim^[18] », ont-ils joué un rôle dans les manifestations pourtant publiquement organisées à partir de Facebook ?

Ont-ils joué un rôle dans les attaques de commissariats ? Plusieurs témoignages directs nous ont confirmé des attaques organisées avec cocktail Molotov à l'appui, mais cela ne constitue en rien des preuves. Le nombre de ces attaques est si important (au 14 janvier, on a comptabilisé 126 destructions de commissariats - et équivalents - et 260 destructions de bâtiments publics), avec souvent des tags signés par des groupes de supporters, qu'on peut penser à la thèse de groupes organisés qui ont participé ou poussé au saccage de bâtiments publics.

Il faut noter, pour aller dans ce sens, que le groupe Takriz s'est rapproché de certains groupes de supporters et les internautes ont vu les photos et séquences vidéo de leurs exploits mis en ligne par les administrateurs des groupes Takriz : irruptions en 2010 dans des galas organisés par le RCD, tags ACAB (« all cops are bastards ») et diverses provocations et attaques organisées dans les stades. En plus des appels à la violence, le groupe^[19] publiait même des modes d'emploi pour fabriquer des masques anti-lacrymogènes et des cocktails Molotov.

Des cas similaires ont été remarqués lors de la révolution égyptienne. Sur la place Tahrir, les « ultras » du fameux club Al Ahly ont réussi à organiser la résistance pour contrer certaines attaques, par exemple celle des chameliers envoyés pour disperser la foule. Notons par ailleurs que l'un des blogueurs égyptiens a déclaré avoir suivi des stages en Serbie^[20].

Bref, syndicalistes, associations, enseignants, journalistes, partis politiques, Takriz, blogueurs, groupes de supporters et simples citoyens vont militer, chacun à sa manière, pour abattre le régime de Ben Ali, avec le désir ardent d'en finir.

Notons que d'autres blogueurs et des milliers de simples internautes n'ayant suivi aucun stage ont énormément contribué à divulguer des informations « sensibles » en prenant les mêmes risques et en subissant soit des menaces, soit la clandestinité, soit les geôles du ministère de l'Intérieur.

Si le rôle des USA existe à travers des ONG^[21], il consiste en un soutien classique aux opposants et au financement de formations pour cyberdissidents qui sont par la suite libres de leurs faits et gestes. Ce genre de soutien existe depuis des années dans des dizaines de pays, c'est pour cette raison qu'il n'a été en rien décisif.

[1] - « Colère » en tunisien.

[2] - A l'époque, les publinets, lieux de défolement et de liberté pour les jeunes, véritables cauchemars de la DSE (communément appelée police politique), étaient très contrôlés.

[3] - Parent du Juge Zouheir Yahyaoui et de la blogueuse Amira Yahiaoui (alias Mira404).

[4] - Mouvement créé par Srđja Popovic et plusieurs jeunes étudiants en 1998. Ce groupe a œuvré pour la chute de Milosevic en 2000 et d'autres régimes ex-soviétiques par la suite.

[5] - National Endowment for Democracy (NED) : association dont l'objectif officiel est l'éducation et la formation à la démocratie à travers le monde / Freedom House : organisation qui, officiellement, étudie l'étendue de la démocratie dans le monde. « Bras armé » associatif américain contre le communisme. Leur principale source de financement provient du département d'Etat américain. Ces ONG virulentes envers certains régimes dit « non démocratiques » sont beaucoup plus soft face aux pétro-monarchies.

[6] - Géorgie : Edouard Chevardnadze est renversé en novembre 2003 par la révolution des Roses. Ukraine : le scrutin qui donnait l'autocrate Victor gagnant en novembre 2004 est annulé sous la pression de la Révolution Orange. Kirghistan : Askar Akaïev est renversé en mars 2005 par la révolution des Tulipes.

[7] - Les Chinois ont été plus prévoyants et ont immédiatement bloqué les accès de Facebook, Twitter, Dailymotion, YouTube, de certains blogs, etc.

[8] - La non-violence est une technique d'action politique de désobéissance civique intelligente et de guerre non conventionnelle adoptée par la CIA pour renverser des gouvernements récalcitrants sans soulever d'indignation internationale.

[9] - Tout comme ce qui se passe dans les stades ou encore la journée « Nhar Zala Ammar ».

[10] - Certaines vidéos où on ne voyait rien mais où on entendait des commentaires, ou d'autres montrant des simulacres de morts ou de blessés avec du mercurochrome. Slim Amamou a lui-même déclaré que des entités étrangères ont remis du matériel vidéo à de jeunes Tunisiens et les ont encouragés à utiliser ces procédés.

- [11] - Liste établie après une enquête approfondie par la Commission d'établissement des Faits.
- [12] - Centre for Applied Nonviolent Action and Strategies [CANVAS]. Les fondateurs et enseignants sont également ceux d'Optor, dont Srdja Propovic.
- [13] - « La lutte non violente en 50 points », Popovic, p 159. Centre for Applied Nonviolent Action and Strategies (CANVAS), Belgrade, 2007. De source fiable, l'incendie de l'hypermarché Géant a été provoqué suite à un simulacre de funérailles alors qu'il n'y a aucun cimetière aux environs. La Sûreté tunisienne aurait saisi plusieurs cercueils vides lors de ces simulacres.
- [14] - Les funérailles d'« Al Hancha », un jeune tué par balle la veille ont provoqué, le 14 janvier vers 15h sur l'avenue Bourguiba, une panique indescriptible suivie par un lancer de bombes lacrymogènes et la charge des unités d'intervention.
- [15] - La « Dakhla », littéralement « L'Entrée ». Il s'agit d'un spectacle lancé 5 à 10 minutes avant les grands matchs et auquel participent des milliers de supporters. La scénographie, parfois très élaborée, est assurée par des banderoles, fumigènes, chants et cartons colorés.
- [16] - En 2008, la Direction Générale des Services Spécialisés ainsi que la Direction Générale des Services Techniques créent des structures communes d'infiltration et d'intelligence. Des centaines de jeunes informaticiens, journalistes, caméramen, blogueurs et habitués des gradins sont recrutés pour l'infiltration.
- [17] - 30% de la population tunisienne connectée à Facebook (2012).
- [18] - On appelle « hakem » en Tunisie tout ce qui concerne l'autorité.
- [19] - Qui s'est diversifié en plusieurs sous-groupes dans les régions.
- [20] - Mohamed Adel, jeune blogueur égyptien de 22 ans, sur Al-Jazeera : « J'étais en Serbie et me suis formé à l'organisation de manifestations pacifiques et aux meilleurs moyens de s'opposer à la brutalité des policiers ».
- [21] - En 2009, la NED a financé des projets de formation d'activistes, d'associations et de médias à travers la région MENA en vue de la « sensibilisation aux règles fondamentales des droits de l'homme ou au dialogue autour d'un islam modéré ». Les fonds réservés à la Tunisie s'élèvent à moins de 200.000 \$. Les responsables sécuritaires tunisiens du temps de Ben Ali confirment que ces activités étaient connues et légales, même si elles étaient dans le fond incompatibles avec le régime.

Un mouvement national ?

Y-a-t-il eu des ingérences étrangères dans les événements qui ont secoué la Tunisie ? Cette question nous permet d'établir si ce que l'on appelle «Révolution» a ou non sa place dans le mouvement national tunisien.

Depuis des siècles, la Tunisie a subi des interventions étrangères et des influences occultes qui ont contribué à sa faiblesse et à sa paupérisation. Avec l'Indépendance, une expérience nationale a été réalisée mais avec l'hégémonie du PSD puis du RCD, la Tunisie a sombré dans l'autocratie. La Révolution du 14 janvier a-t-elle redonné à la Tunisie la possibilité de redéfinir son projet national ou est-elle sous-tendue par d'autres buts ? La transition démocratique arrivera-t-elle à cristalliser ce projet ou n'est-elle qu'un leurre ?

Il est clairement établi aujourd'hui que depuis le 14 janvier, il existe de nombreuses traces d'interventionnisme étranger dans les affaires tunisiennes, ce qui autorise clairement le doute sur les événements antérieurs au 14. Cette ingérence est-elle donc à l'origine des événements ? Certaines puissances ont-elles provoqué le «Printemps arabe» ? Ou ont-elles simplement tenté de dompter ce mouvement en détournant sa puissance vers les régimes qui leur sont hostiles ?

Récit chronologique objectif

Pour comprendre ce qui s'est passé durant les mois de décembre 2010 et janvier 2011, nous vous invitons à revivre les événements de manière objective, factuelle et chronologique, et à redécouvrir chacun des protagonistes dans son contexte. Ce livre est basé sur des documents officiels, des rapports des renseignements militaires, des procès-verbaux, des écoutes téléphoniques, des listes d'appels, des documents multimédia confidentiels, des explications scientifiques et divers témoignages d'acteurs de premier plan. Notons que ces témoignages ont tous été pris en compte après confrontation avec les professionnels de la question évoquée ou avec d'autres protagonistes soutenant des thèses opposées ou, dans d'autres cas, en procédant à des recoupements avec plusieurs témoins n'ayant aucun lien entre eux.

Ce que cette enquête a le plus révélé, c'est la puissance des préjugés et des idées reçues sans aucune preuve, c'est la force des déclarations faites sur le ton d'une puissante certitude qui n'est basée que sur un ouï-dire ou un préjugé ou, au mieux, sur une petite association d'idées que ses tenants considèrent comme sacrée. Malheureusement, le cerveau humain a ce travers d'élaborer des thèses extraordinaires basées sur des informations sans fondements que certains vont jusqu'à assembler, sans vérification, pour esquisser des montages imaginaires

et des complots extraordinaires.

17/12/2010 - Bouazizi, celui par qui tout a commencé...

Tout le monde connaît l'histoire de Bouazizi, jeune diplômé universitaire pour certains et simple chômeur pour d'autres, que le destin a fait vendeur ambulant de fruits et légumes à Sidi Bouzid. Exigeant un minimum de dignité devant une « administration inhumaine », il s'immole le 17 décembre 2010.

Ce jour-là, à part la rédaction «arabe» de France 24, informée par téléphone par Mahmoud Ghazlani, les journalistes, disposant de très peu d'éléments, se précipitent sur Internet pour chercher des informations. Sur Facebook, ils découvrent un profil correspondant : un certain Mohamed Bouazizi, de Sidi Bouzid, qui a laissé une phrase sybilline datant du 15 décembre : *« Je m'en vais, mère, pardonne-moi, les regrets ne servent à rien, je suis perdu dans un chemin que je n'ai pas tracé. Pardonne-moi si je ne t'ai pas obéi, mère, blâme le temps, mais ne me blâme pas. Je pars sans revenir, j'ai assez pleuré et coulé de larmes. Dans ce pays, les blâmes du temps perfide ne servent plus à rien. J'ai crié et je ne me suis pas rendu compte de tout ce qui a été perdu. Je m'en vais et souhaite ce voyage pour oublier. »*



Pour les journalistes, il ne peut s'agir que de la bonne personne : il est surnommé Med et il est ingénieur.

Ces informations et sa photo de profil sont aussitôt publiées dans plusieurs médias. Cette phrase émeut et fait couler beaucoup d'encre aux quatre coins du monde. Le tout crée alors un phénomène de profonde émotion et une vague de contestation de jeunes diplômés et chômeurs de la région. Les immolations elles-mêmes se multiplient : on en a recensé des dizaines à travers le monde et cinq autres en Tunisie^[1].

En réalité, ces informations ne correspondent pas à la personne qui s'est immolée. Sur Facebook, il s'agissait d'un ingénieur originaire de Sidi Bouzid, Mohamed Bouazizi, qui a par la suite déclaré que sa phrase était en fait issue des paroles de la chanson « Lyoum Emssèfer »

du rappeur tunisien Mascott, qu'il avait postée tout bonnement et par hasard, à la même période, comme statut Facebook... Lorsque les événements se sont enclenchés, ce Mohamed Bouazizi bis voit sa photo de profil dans tous les médias qui l'annoncent mort. Des centaines de personnes à travers le monde inondent son profil Facebook de « repose en paix ! ». Mohamed Bouazizi répond ainsi : « C'est une erreur, je suis toujours en vie ! » mais les messages s'accumulent quand même. N'assumant pas les événements qui ont suivi, il préfère alors se taire durant plusieurs mois...

Manoubia Bouazizi, mère du jeune homme qui s'est immolé le 17 décembre 2010, surnommait son fils Bessbouss. Sur sa carte d'identité nationale n°09217605, émise le 9 novembre 2005 à Sidi Bouzid, son vrai nom est Tarek Bouazizi, fils de Taieb Bouazizi. Né le 29 mars 1984 à Sidi Bouzid, il vivait dans le quartier Nour el Gharbi. Célibataire, il avait un frère prénommé Salem et une sœur, Leila.

A partir de cette confusion, Tarek Bouazizi, celui par qui tout a commencé le 17 décembre 2010 à Sidi Bouzid, a été à jamais rebaptisé Mohamed. Plus jamais personne ne reviendra dessus.

18/12/2010 - Un embrasement rapide de Sidi Bouzid

Le lendemain de l'immolation de son fils, le 18 décembre 2010, la rage au ventre, Manoubia Bouazizi se dirige vers le Gouvernorat devant lequel le jeune homme a tenté de mettre fin à ses jours. Ses cris ne passent pas inaperçus, larmes aux yeux, elle interpelle les passants, dont plusieurs se joignent à elle. Cette marche provoque une manifestation spontanée et personne n'ose empêcher cette foule de se réunir et de se rendre jusqu'aux portes barricadées du Gouvernorat. Dès lors, bien que les BOP^[2] stationnées sur place soient sur le qui-vive, les manifestations ne vont plus s'arrêter et chaque mouvement de foule est filmé, les séquences téléchargées sur Internet^[3] et reprises par Global Voice^[4] puis par les médias étrangers.



Le mercredi 22 décembre 2010 à Menzel Bouzayane (Gouvernorat de Sidi Bouzid), lors d'une petite manifestation, Houcine Neji, 24 ans, escalade un pylône électrique et crie qu'il ne veut « plus de misère, plus de chômage ».

Alors que certains médias parlent d'un jeune diplômé qui aurait également mis fin à ses jours, la vérité est tout autre.

Une séquence vidéo^[5] montre clairement que sa mort est accidentelle : un arc électrique de près de 30.000 volts s'est formé et l'a violemment foudroyé.

Le lendemain, après son enterrement, la haine commence à gronder. Ses semblables, qui partagent sa révolte et sa misère, contribuent très fortement à l'embrasement du centre ouest du pays : la contestation se radicalise et s'étend aux villes voisines. Des centaines de jeunes diplômés chômeurs s'identifient aux martyrs Bouazizi et Houcine Neji. Les posters de Bouazizi (le vivant !) sont brandis, les jeunes sortent lors de manifestations pacifiques qui finissent souvent mal par l'intervention de casseurs.

23/12/2010 - A Carthage et à Sidi Dhrif

Alors que la révolte commence à gronder, Ben Ali est loin d'imaginer que c'est la fin de son règne. Depuis quelques années, et particulièrement depuis la naissance de son fils, il est complètement déconnecté de la réalité d'un pouvoir en voie de déliquescence avancée, comme en témoigne la mise à sac indécente des fleurons de l'économie du pays par ses proches.

Le 23 décembre 2010, alors que la situation est très grave, la vie au palais est à mille lieues de ces considérations : on avait promis au jeune Mohamed (6 ans) des fêtes de fin d'année en Malaisie, mais sa mère venant de subir une opération de chirurgie esthétique, la famille opte pour une destination moins lointaine : Dubaï. Voyant son fils triste et déçu, son père décide de lui organiser une fête grandiose avec tous ses amis. Le soir même, la famille au grand complet s'envole pour Dubaï.

24/12/2010 - Premiers morts par balle

Le 24 décembre 2010, les manifestations montent en puissance dans le Gouvernorat, et plus précisément à Menzel Bouzayene^[6]. En face du siège de la Délégation^[7], les forces de l'ordre sont dépassées, les gaz lacrymogènes ainsi que les tirs de sommation ne font plus d'effet. Le capitaine Sofiene Mtibaa^[8] se rend sur place et la décision est prise d'évacuer les fonctionnaires et donc d'abandonner le bâtiment. Quelques heures plus tard, la Délégation est prise d'assaut. La nouvelle circule rapidement et de plus en plus de monde se joint au pillage. Les

jeunes ont fait fuir les policiers et pris le bâtiment ! Ils se sentent invincibles. Lorsqu'ils réalisent leur nombre, ils décident de poursuivre leur attaque des symboles du pouvoir. En l'absence des forces de l'ordre, ils ne s'en prennent ni aux banques ni aux commerces mais attaquent le poste de la Garde nationale de la ville. Pour la première fois depuis l'arrivée de Ben Ali au pouvoir, des civils attaquent un bâtiment de la Sûreté. Les agents, qui avaient l'habitude d'être craints et qui abusaient parfois de leur pouvoir sur les civils, sont encerclés par la foule. Leur responsable, le capitaine Sofiene Mtibaa, demande du renfort d'urgence mais le traitement de l'alerte prend du temps vu que toute la région est sur le qui-vive et que la direction générale de la Garde nationale à Tunis ne réalise pas l'urgence de l'appel. Les jets de pierres fusent, les agents se barricadent derrière la porte du bâtiment et effectuent en vain des tirs de sommation. Ils vident leurs chargeurs en l'air. Vers 18h, en plein couvre-feu, les manifestants sont toujours là et décident d'incendier le bâtiment ! Ils mettent le feu à la porte. C'est à ce moment-là que le capitaine décide de sortir négocier une trêve avec les jeunes. Il est tout de suite pris à partie et traîné à une dizaine de mètres du bâtiment. Quelques jeunes se ruent sur lui, lui infligent des coups, d'autres essaient de stopper leurs camarades. Entendant les cris de son supérieur hiérarchique, le seul agent dans le poste ayant encore des cartouches dans son chargeur décide alors de tirer vers les révoltés^[9]. Le tir atteint Mohamed Ammari, 26 ans, à la poitrine. Il meurt sur le coup. La situation dégénère : un autre homme est mortellement blessé et plusieurs autres sont atteints aux jambes. La manifestation se disperse. Les ambulances transportent le corps de Mohamed Ammari et les blessés. Les renforts arrivent et évacuent les Gardes nationaux.



Par la suite, le bâtiment sera entièrement pillé et détruit. Mohamed Ammari est le premier martyr de la Révolution tunisienne tué par balle.

Quelques heures après cet incident, vers 1h du matin du 25 décembre 2010, le groupe Takriz publie sur internet une vidéo de la destruction du commissariat de Menzel Bouzeyane. Les Tunisiens voient pour la première fois des images de la mise à sac d'un bâtiment

de la force publique avec des photos calcinées de Ben Ali. L'effet est important : désormais, les Tunisiens savent que tout est possible... la peur commence à changer de camp.

L'enterrement de Mohamed Ammari a lieu le 26 décembre 2010, mais il n'y aura pas de dérives^[10] il n'y aura pas de morts par balle avant 15 jours^[11].

Sur le terrain, le soulèvement s'étend et s'intensifie, mais les forces de l'ordre réussissent à éviter le bain de sang.

(Suite après dossier)

[1] - Le 2/1/2011 à l'Ariana, Montassar Ayadi, 22 ans, et le même jour, à Gafsa, Ameer Fatah, 51 ans. Le 4/1/2011 à Gafsa : Mosbah Jouhri, 33 ans. Le 5/1/2011 à l'Ariana, Ayoub Hamdi, 18 ans. Le 9/1/2011 à Sidi Bouzid, Khaled Khedimi, 35 ans.

[2] - Brigades de l'Ordre public : Unités antiémeutes.

[3] - Dès le 18 décembre, les vidéos en provenance du Centre envahissent les réseaux sociaux. Plusieurs jeunes de la région ont uploadé des vidéos, suivis par des blogueurs comme Aziz Amami et Lina Ben Mhenni qui se sont déplacés sur les lieux. Lorsque le black-out total a été opéré par le régime, les vidéos sont sorties sur divers supports.

[4] - Réseau mondial de blogueurs qui, à travers les traductions et les publications à l'échelle de la planète, a la capacité de créer l'événement. Les sujets choisis par Global Voice ne touchent jamais les alliés stratégiques des USA (pétromonarchies et Israël). Ce réseau a été fondé en 2004 à Harvard.

[5] - Séquence de sa mort en vidéo : RFBK022 - dans 14janvier2011.com (Attention peut être choquante)

[6] - Ville rattachée au gouvernorat de Sidi Bouzid. Elle se trouve sur l'axe Meknassi Gafsa.

[7] - « Mou3temdia », structure administrative, équivalent de la sous-préfecture.

[8] - Chef de brigade de la sûreté publique de la Garde nationale à Sidi Bouzid.

[9] - Officiellement en « visant les jambes ».

[10] - Les autorités ont immédiatement réagi pour assister les familles.

[11] - Voir annexes pour le tableau complet des victimes.

La raison principale du nombre de morts : des armes inadaptées à la mission d'ordre public

En Tunisie, les forces de police et de la Garde nationale sont équipées de fusils d'assaut « Steyr AUG A1 ». De simples agents n'ayant eu ni formation militaire, ni initiation paramilitaire spécifique en sont équipés. Sur l'image à droite, on voit même un simple agent de la circulation disposer d'une telle arme. Pourtant, le « Steyr AUG A1 », avec son calibre de 5.56mmx45mm est une arme de guerre. Face à ce genre de cartouches, même les gilets pare-balles traditionnels ne servent à rien^[1]. Equiper des policiers d'une telle arme, c'est comme donner un revolver à un enfant. En effet, sa puissance de feu est dévastatrice. Lors de la Révolution, des centaines de milliers de tirs de sommation ont été effectués sans même que les tireurs sachent que ces cartouches peuvent traverser un mur^[2] ou ricocher cinq à six fois.

Le 21 octobre 2011, le Syndicat des fonctionnaires de la Direction générale des Unités d'Intervention a invité Taoufik Bouderbala^[3], Yadh Ben Achour^[4] et plusieurs journalistes à un débat ouvert : « Comment la science de la balistique peut-elle contribuer à éclaircir les points noirs qui accompagnent généralement les opérations de tir qui causent des décès parmi les manifestants ou parmi les forces de sécurité elles-mêmes ? » En présence de plusieurs scientifiques et experts en balistique, M. Bouderbala a été invité à tirer avec cette arme dans un espace ouvert goudronné : le projectile a aussitôt ricoché sur le sol à une cinquantaine de mètres, a rebondi sur le mur du fond, puis sur un autre mur pour échouer par hasard aux pieds de Yadh Ben Achour ! Il faut noter que cette commission a non seulement ignoré cette expérience, mais qu'en plus, elle n'a compté dans sa composition aucun expert en balistique et aucun médecin légiste.

La majorité des agents n'étant pas experts en armement, ils ne sont pas habilités à manier ces armes. De plus, en appliquant le règlement, arrivés à la cinquième étape du protocole (voir ci-dessous la loi sur l'usage des armes et le schéma qui suit), ils sont loin d'imaginer que les projectiles qu'ils tirent dans les jambes d'un civil rebondissent et peuvent en tuer plusieurs autres.

Cependant, certaines personnes ont volontairement fait en sorte que le doute persiste sur des faits objectivement prouvés et scientifiquement testés. La véritable cause de la mort de plusieurs civils est due au fait que les agents de l'ordre ne sont pas équipés en armes adéquates et qu'ils ne sont pas assez formés au maniement de celles dont ils disposent.

Aujourd'hui, qui est coupable ? Le civil révolté contre la dictature qui veut légitimement la chute du régime et qui, dans certaines situations, peut menacer la vie d'un agent ? L'agent qui applique le règlement avec l'arme qu'on lui remet et qui, même sans l'intention de tuer, abat un civil parce qu'il ne la maîtrise pas ? Ou les autorités qui, par incompétence, mettent des armes inadaptées entre les mains de ces agents ?

Mais il y a plus grave encore : aujourd'hui, en cas de nouveaux troubles à l'ordre public, ce sont les mêmes armes qui risquent d'être utilisées, avec les conséquences que nous connaissons.

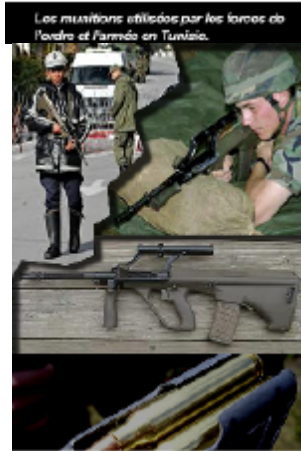
Il est urgent que les services adéquats du ministère de l'Intérieur fassent leur travail avec diligence pour éviter que les mêmes causes ne produisent les mêmes effets. Rappelons que ce sont les mêmes armes qui ont été utilisées en 1978 et 1984 avec des bilans en victimes encore plus lourds.

[1] - Face à ce genre d'armes, les gilets pare-balles des soldats sont renforcés par des plaques spéciales en céramique de plusieurs centimètres d'épaisseur et pesant plusieurs kilos.

[2] - C'est ainsi que plusieurs civils ont été tués chez eux.

[3] - Président de la Commission nationale d'Investigation sur les dépassements sécuritaires.

[4] - Président de la Haute Instance pour la Réalisation des Objectifs de la Révolution.



La réglementation des réunions publiques, cortèges, défilés, manifestations et attroupements dit ceci :

Chapitre IV. Usage des armes (loi 69-4 du 24 janvier 1969)

Art. 20. - Les agents de la Sûreté ne peuvent recourir à l'emploi des armes hors les cas de légitime défense prévus par les articles 39 - 40 et 42 du code pénal que dans les circonstances exceptionnelles suivantes:

1 - lorsqu'ils ne peuvent assumer autrement la défense des lieux qu'ils occupent, des édifices qu'ils protègent, des postes et des personnes dont ils ont été chargés de la garde ou si la résistance ne pouvant être réduite par aucun autre moyen que l'usage des armes.

2 - lorsqu'ils somment vainement un individu suspect de s'arrêter par des ordres répétés à haute-voix «Halte! Police», que cet individu n'obtempère pas et tente de fuir et qu'il n'existe plus de moyens de le forcer à s'arrêter autre que l'usage des armes.

3 - 2 - lorsqu'ils font signe à un véhicule, à une embarcation ou à tout autre moyen de transport de s'arrêter, que son conducteur ne s'exécute pas et qu'il n'existe plus de moyens de le forcer à s'arrêter autre que l'usage des armes.

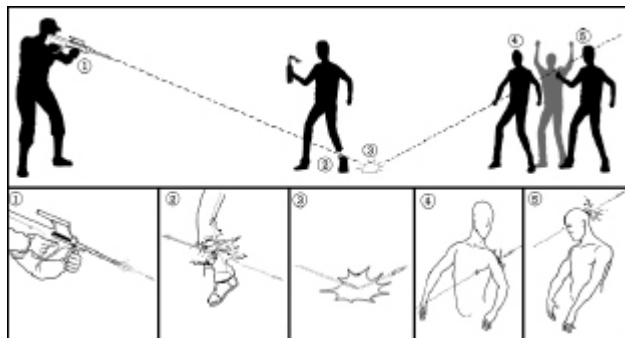
Art. 21 - Au cas où les agents de la Sûreté se trouveraient en présence de manifestants qui refusent de se disperser malgré les avertissements qui leur sont adressés et qui sont énoncés dans les articles précédents de la présente loi, ils emploieront progressivement pour les disperser, les moyens suivants

- 1/ Arrosage d'eau ou charge à coups de bâton;
- 2/ Jets de bombes lacrymogènes;
- 3/ Tir à feu vertical en l'air pour faire peur aux manifestants;

- 4/ Tir à feu par-dessus leur tête;
- 5/ Tir à feu en direction de leurs jambes.

Art. 22 - Au cas où les manifestants tentent d'atteindre leur but par la force malgré l'utilisation de tous les moyens énoncés à l'art. 21 pour les faire disperser, les agents de la Sûreté tireront directement sur eux.

EXEMPLE DE LA PUISSANCE DE LA STEYR AUG



1 - Légalement, après trois avertissements oraux de tir, l'agent d'intervention armé de sa Steyr Aug doit avant tout effectuer des tirs de sommation en l'air. Si cela ne dissuade pas les manifestants, il doit tirer dans les jambes.

2 - La balle tirée à partir d'une Steyr Aug est si puissante que la jambe de la victime est littéralement déchiquetée. Sans que le tireur le sache, le projectile traverse la jambe et poursuit son trajet.

3 - Sur un sol goudronné, la balle ricoche et, toujours aussi puissante, repart de bas en haut de manière incontrôlée. La balle peut également se fractionner lors de cet impact.

4 - A une dizaine de mètres du second impact, ce même projectile peut atteindre facilement une seconde victime, par exemple au niveau du cœur.

5 - Et à deux mètres derrière la seconde victime, le même projectile, avec toujours autant de puissance, peut atteindre une troisième victime au niveau de la tête.

26/12/2010 - La contestation atteint les syndicalistes

Deux formes de contestation se distinguent peu à peu. D'un côté, il y a les manifestations violentes, généralement nocturnes, enfreignant les couvre-feux et affrontant directement les organes du régime et les forces de l'ordre. De l'autre côté, les manifestations pacifiques, organisées par les fédérations régionales de l'UGTT, les avocats, les artistes, les étudiants, les professeurs, etc., et suivies par des milliers de citoyens de tout le pays, en soutien à leurs compatriotes des régions

du centre. Tous ces gens, descendus dans les rues pour crier leur révolte, commencent à user de slogans appelant sans ambiguïté à la chute du régime.

Les BOP, souvent originaires des régions mêmes où on leur demande de réprimer les civils, sont désormais sollicités sans interruption : le jour, ils tentent de disperser ou du moins d'encadrer les manifestations pacifiques, et la nuit, ils doivent faire face de façon musclée à une situation insurrectionnelle où ils sont directement pris pour cibles. Leur moral commence à être sérieusement atteint du fait de la fatigue^[1].

D'autre part, les services de renseignement confirment au ministre de l'Intérieur, Rafik Haj Kacem, que les manifestations de l'UGTT prévues pour le lendemain sont inéluctables. En cas de rassemblements à Tunis, il est clair que les forces de l'ordre, concentrées dans le centre, seraient trop peu nombreuses pour mater les contestataires. La situation devient difficile pour Rafik Haj Kacem qui veut avertir Ben Ali, en vacances à Dubaï, de la gravité de la situation. Il s'en remet alors à Ali Sariati, qui est du voyage, et lui demande de servir d'intermédiaire. Sariati transmet le message, Ben Ali réplique : « Si je rentre, ils vont dire que j'ai eu peur ! »

27/12/2010 – Les manifestations se généralisent

Comme prévu, des manifestations se déroulent à Tunis durant la journée du lundi 27 décembre. Le soir, les quartiers d'Entileka, Ettahrir, Ettadhamen et Cinq-Décembre s'embrasent en plein couvre-feu. On ne compte aucune victime, mais la mobilisation est très importante et les vidéos circulent sans relâche, reprises par les chaînes internationales.

28/12/2010 - Ben Ali rentre à Tunis en catastrophe

Ben Ali décide alors de mettre fin à ses vacances. Dès son retour le 28 décembre, suite au programme soigneusement préparé par ses conseillers et accompagné d'une armada de journalistes, il va à l'Hôpital des grands brûlés de Ben Arous pour rendre visite à Bouazizi. L'après-midi, il enregistre un discours qui doit passer sur la chaîne nationale à 20 heures. Le soir, il invite plusieurs familles, dont celle de Bouazizi, à dîner au palais de Carthage.

Peu après 20 heures, son discours est retransmis. Il menace de sévèrement contre les « fauteurs de troubles », mais le message, qui se veut ferme, ne passe pas. Il est d'ailleurs bizarrement ponctué par la sonnerie inattendue et déterminée d'un téléphone ! Ben Ali est instantanément ridiculisé sur les réseaux sociaux. Comme s'il était seul responsable de cette grave erreur de communication, Oussama

Romdhani, ministre de la Communication, est immédiatement congédié.

Se rendant compte qu'il a affaire à un soulèvement de jeunes, Ben Ali pense bien faire en octroyant le portefeuille de la Communication au ministre de la Jeunesse et des Sports, Samir Laabidi, qui devient également porte-parole du gouvernement.

Pendant ce temps, sur les réseaux sociaux, des milliers de citoyens arrêtent de s'autocensurer et une fronde sans précédent se mobilise contre Ben Ali, ses proches et le régime. Des séquences vidéo des manifestations et des discours de certains avocats, notamment Abdennaceur Aouini et Mohamed Abbou, sont partagées et réveillent les consciences. Au niveau international, la Tunisie et Mohamed Bouazizi font le buzz car cette révolte contre l'une des dictatures les plus corrompues de la planète séduit le monde entier par sa puissance, sa rapidité et sa clarté. Les Tunisiens commencent à réaliser que l'occasion est historique et que le régime peut tomber. La fronde atteint désormais toutes les couches de la société.

Début janvier, un calme précaire de quelques jours

Les premiers jours de janvier 2011 sont un moment de répit pour le régime : les jeunes retournent à l'école, les étudiants reprennent les cours, tout à l'air de se calmer.

Mardi 4 janvier 2011, le décès de Mohamed Bouazizi est annoncé. Le matin de l'enterrement, le mercredi 5 janvier 2011, l'aéroport de Tunis-Carthage grouille de journalistes venus du monde entier.

Bouazizi est inhumé à Sidi Bouzid.

Jeudi 6, des manifestations ont lieu en Europe, au Canada et en Algérie. A Paris, à l'appel de plusieurs organisations et partis de gauche, un rassemblement est organisé place de la Fontaine des Innocents. Bref, la planète commence à connaître Bouazizi.

En Tunisie, n'arrivant pas à dénicher des informations crédibles, les journalistes se rabattent sur les rumeurs. Or, ce jour-là, une puissante et séduisante rumeur se répand avec la force et la rapidité d'un tsunami. Elle marquera l'avenir de la Tunisie car elle encouragera les citoyens à poursuivre la lutte. Sur le média en ligne *Nawaat* est postée une information selon laquelle « *le Général Rachid Ammar a refusé d'exécuter l'ordre de Ben Ali de tirer sur les civils* »^[2]. Ce général est alors inconnu, mais à partir de ce jour, tout le monde entend parler de lui^[3] et il devient pour beaucoup l'un des leaders de cette révolution.

* * *

Alors qu'en fin d'année, la police avait procédé à très peu d'arrestations, début janvier, de façon très discrète, les services de la

Sûreté ont quadruplé la cadence et, afin de prévenir une nouvelle flambée, des milliers de meneurs présumés sont identifiés, filés et espionnés. Le 6 janvier 2011, alors que l'émotion provoquée par l'enterrement surmédiatisé de Bouazizi laisse présager une reprise des manifestations, opposants, journalistes, blogueurs^[4], enseignants, étudiants, artistes et syndicalistes sont arrêtés. Le temps que l'information circule, les enseignants entrent en grève, ce qui a pour effet de permettre aux jeunes de reprendre la contestation sans rater les cours !

Reprise des violences

Les très nombreuses arrestations enveniment la situation et dans la nuit du 6 janvier, les affrontements reprennent. Cette fois, ce n'est pas seulement le centre du pays et les quartiers populaires de Tunis qui sont touchés, mais l'ensemble du pays, de Bizerte à Ben Guardane.

A Thala, le soir même, en plein couvre-feu, le commandant Youssef Abdelaziz des BOP s'adresse aux jeunes contestataires avec un mégaphone. Il leur promet que le lendemain, un représentant de l'Etat va venir libérer les leurs. Les jeunes rentrent chez eux.

* * *

Le matin du 7 janvier 2011, le calme est précaire. Toute la journée, il ne se passe rien, aucun représentant de l'Etat ne vient et aucune des personnes arrêtées n'est relâchée.

* * *

Le lendemain, 8 janvier, toujours rien durant la journée. Le soir même, en l'absence de la libération de leurs amis et en plein couvre-feu, les habitants de Thala manifestent devant le tribunal. La police tire et cinq citoyens^[5], dont certains originaires de Kasserine, sont tués (A). Lorsque l'information arrive à Kasserine, les cités Ezzouhour et Ennour s'enflamment et les forces de l'ordre font deux autres victimes, Raouf Bouzidi (B) et Slah Dachraoui (C).



8 JANVIER 2011

9/01/2011 - Cellule de crise après une nuit sanglante

Dimanche 9 janvier, le bilan des incidents de Thala est dressé et remis à Ben Ali. Ses conseillers découvrent un Président complètement « à côté de la plaque », il aurait même déclaré qu'il a déjà « raté un voyage » à cause de la situation et qu'il n'aimerait pas « en rater un autre ».

Comme tout le monde le sait, il ne le ratera pas.

Une réunion extraordinaire se tient à 11h au ministère de l'Intérieur. Elle rassemble le ministre, Rafik Haj Kacem, les directeurs de la Sûreté^[6], de la Garde nationale^[7] et de la Protection civile, Ridha Grira, ministre de la Défense, des cadres et généraux de la Défense^[8], Mohamed Ghariani, secrétaire général du RCD, le Général Ali Sariati, etc. Rafik Haj Kacem la préside. Notons que c'est la première fois que Ridha Grira assiste à ce genre de réunion sécuritaire extraordinaire.

Ce type de réunion est généralement introduit par le secrétaire général du RCD, le « tajamaâ », qui est la structure de renseignement la plus importante et la plus vaste du pays^[9]. Mohamed Ghariani avoue qu'il a du mal à collecter ses informations : beaucoup de ses sbires sont en fuite ou ont jeté l'éponge et les bâtiments du RCD dans la région du centre sont pour la plupart détruits.

Ensuite est abordée la question des très nombreuses destructions de postes de police dans le centre du pays. D'après le Général des Renseignements militaires, Ahmed Choubir, « cela ne choque plus, tant le nombre de ces incidents est important et quotidien ».

Rafik Haj Kacem reçoit un appel de Ben Ali, il demande au Général Ali Sariati^[10] de la présider à sa place et s'éloigne.

C'est au tour du directeur de la Protection civile de dresser la liste

des victimes : il mentionne plusieurs blessés par balle et parle des 7 civils tués à Thala et Kasserine. Devant ce bilan, tout le monde est choqué et se tourne, en attente d'explications, vers le Colonel-Major Jalal Boudriga, directeur général des Unités d'Intervention. Celui-ci déclare qu'il n'a plus d'armes non létales (gaz lacrymogène et projectiles en caoutchouc) et ajoute que ses agents ont eu recours à des cartouches de gaz périmees.

Sariati s'interpose, hausse le ton et déclare :

- J'ai des stocks de gaz et de balles caoutchoutées chez mes hommes à Carthage, je les mets à votre disposition immédiatement, mais où sont les canons à eau des BOP ? !

- Ils sont en panne depuis des années. Nous ne nous sommes jamais préparés à cette situation.

Sariati, ancien Commandant de l'Académie militaire de l'Armée de Terre, se souvient qu'il y avait des canons à eau à Foundouk Jadid^[11]. Il se tourne vers Ammar :

- Et les canons à eau de l'Académie militaire, sont-ils en état de marche ?

- Oui, répond le Général Ammar.

- Alors ramène-les vite et mets-les à la disposition de la police.

Pour parer à la rupture des stocks de gaz lacrymogène, le ministère de l'Intérieur demande de l'aide à Kadhafi qui envoie immédiatement 1.500 cartouches pour aider son ami Ben Ali. D'autre part, le gouvernement en commande 4 tonnes à la France^[12], c'est-à-dire plus de 10.000 cartouches !

Lorsqu'a été évoquée la nécessité d'assister les familles des victimes, Sariati a déclaré que les canaux réguliers de transfert d'argent étant rompus, il fallait absolument trouver un autre moyen de leur faire parvenir de l'argent. Aider les familles dans ces moments difficiles pouvait réduire la tension lors des funérailles et limiter les débordement^[13]. Mais Ridha Grira ne saisit pas l'importance du geste, il refusera après la réunion de valider la proposition d'Ali Sariati^[14].

Après le retour de Rafik Haj Kacem à la salle de réunion, il est décidé à l'unanimité de déployer l'armée de terre et de retirer la police.

Il faut enfin noter qu'avant que les officiers n'abordent les questions purement sécuritaires, Ali Sariati a invité les civils, Ridha Grira, Rafik Haj Kacem et Mohamed Ghariani, à se retirer de la réunion.

Pour Ridha Grira, cette démarche semble louche. Ministre de la Défense depuis moins d'un an, il ignore qu'il est inutile d'assister à la seconde partie de ces réunions exclusivement techniques. S'est-il senti froissé par l'autorité de Sariati et par ses prises de position ? Par le fait que Sariati ose devant lui, ministre de la Défense, apostropher les généraux ? Peut-être. Et en plus, il lui demande de quitter la réunion !

En un mot, Ridha Grira constate l'autorité naturelle de Sariati et ses compétences. Il le dira dans son PV : « Ali Sariati donnait des directives à mes hommes. » Il va même jusqu'à imaginer qu'Ali Sariati lui a demandé de quitter la réunion pour préparer un coup d'État... Anxieux, il se rend à son bureau et attend avec impatience la fin de la réunion.

Lorsque le Général Ammar, comme le stipule le protocole, rejoint son ministre pour entériner les décisions prises durant la réunion, Ridha Grira le somme : « Les ordres, vous les prenez de chez moi uniquement ! Et de chez personne d'autre !^[15] » Le général s'étonne et répond : « Oui, Monsieur le Ministre ».

Grira valide l'ensemble des dispositions décidées à la réunion sauf celle concernant le transfert d'argent aux victimes de la veille.

C'est à partir de ce jour-là que la terrible dynamique manifestations/répression/morts/enterrements/manifestations... ne s'arrêtera plus : ceux qui enterrent leurs défunts attaquent les commissariats, les policiers font de nouvelles victimes et ainsi de suite...

Pendant ce temps, dans les rues...

Le 9 janvier 2011, répondant à l'appel de l'UGTT et de l'UGET du Centre universitaire de Rakkada, plusieurs milliers de personnes se regroupent à Kairouan dans une grande manifestation.

Dans les gouvernorats de Sidi Bouzid et Kasserine, les violents affrontements ont désormais lieu en plein jour. Après les enterrements des morts de la veille, les rues se transforment en véritables champs de guérilla entre civils et forces de l'ordre et on dénombre 6 morts par balle^[16] à Kasserine et 5 victimes^[17] à Rgueb (Gouvernorat de Sidi Bouzid).



En fin de journée, les habitants de Sidi Bouzid voient arriver l'armée et l'accueillent avec joie. Les troupes prennent position à des points stratégiques alors que la police se replie et se fait plus discrète. Pour les habitants, « l'armée s'est interposée entre la police et les manifestants ». N'ayant jamais vu de déploiement de l'armée, des citoyens évoquent un coup d'État militaire et la rumeur s'étend dans tout le pays.

Ouverture médiatique et propagande

La chaîne Al Jazeera, assez suivie à l'époque, interdite de représentation en Tunisie depuis des années du fait de ses critiques systématiques du régime, a cependant demandé à Ben Ali, début janvier, de s'exprimer sur les événements. C'est le nouveau ministre de la Communication et porte-parole du gouvernement, Samir Labidi, qui le fera à son nom. Il interviendra lors du journal de la chaîne à 21h le 9 janvier 2011.

Selon le procès-verbal de Samir Labidi, Ben Ali lui aurait demandé *« de mettre l'accent sur la nécessité des changements de la politique du gouvernement, [de préciser] que les demandes des citoyens tunisiens [étaient] considérées comme légitimes, qu'il [était] également de leur droit de protester pacifiquement [...], [qu'il était] désolé pour le nombre de victimes. »* Le présentateur de l'émission, désirant faire le point sur la rumeur persistante de coup d'Etat, pose une question sur le rôle de l'armée. Labidi répond : *« L'armée est uniquement chargée de protéger les établissements publics »*.

10 janvier

Sentant le vent tourner, Ben Ali renoue discrètement contact avec la plupart de ses opposants et les anciens piliers de son régime, ceux que son second mariage a éloignés. Initiée par les adversaires « politiques » de sa femme et par des membres de sa première famille, une nouvelle stratégie commence à se dessiner. Le 10 janvier au matin, Ben Ali^[18] appelle deux fois Kamel Letaief et demande à le voir :

- Où ? Tu veux que je vienne à Carthage ?
- Non, pas au Palais, on va se voir chez Cyrine, viens à 14h et sans ta voiture, pour que personne ne te voie.

A l'heure dite, Ali Sariati conduit Ben Ali à Carthage chez sa fille. Resté dehors, Sariati apprend^[19] que Kamel Letaief est arrivé depuis un moment. Il s'étonne, car mis à part des cassettes que Kamel Letaief faisait parvenir à Ben Ali, cela faisait plus d'une dizaine d'années qu'ils avaient rompu tout contact, très exactement depuis que Letaief avait tout fait pour convaincre son ami Ben Ali de ne pas épouser Leila Trabelsi.

Que s'est-il passé durant cette réunion ? Nous ne disposons pas de

témoignage direct mais les événements à venir vont nous éclairer sur le fait que cette réunion portait sur les moyens de rétablir la situation, notamment par la mise en place d'un nouveau gouvernement qui va compter en son sein plusieurs anciens dirigeants évincés par Leila Ben Ali.



Manipulations

Maintenant que les projecteurs du monde entier sont braqués sur la Tunisie, les responsables réalisent qu'il est impossible de cacher le nombre de morts. Ils cherchent une solution de sortie de crise. Il faut également faire porter à un bouc émissaire la responsabilité des dizaines de civils tués. Les mécanismes de propagande sont alors activés. Labidi n'étant pas encore spécialisé dans le domaine de la désinformation, c'est Abdelwahab Abdallah^[20], conseiller de Ben Ali et grand spécialiste de la propagande surnommé « Goebbels » par ses ennemis, qui concocte une stratégie basée sur un discours corroboré plus tard par des montages vidéo. Abdallah va bien sûr baser sa stratégie sur l'antique pratique de « l'ennemi désigné ».

Le matin, on apprend que Ben Ali va s'adresser à la Nation. A 16h, toute la Tunisie est devant la télévision lorsqu'il déclare que *« des bandes d'individus cagoulés à la solde de l'étranger ont vendu leur âme à l'extrémisme et au terrorisme, ils ont attaqué les citoyens chez eux. Les affrontements ont provoqué la mort de plusieurs civils et plusieurs agents de l'ordre ont été blessés. »*^[21] Par la même occasion, il ajoute qu'il va créer 300.000 emplois avant fin 2012.

Beaucoup réagissent très mal au discours, le considérant comme un tissu de mensonges débité dans l'urgence et la peur.

Le soir, la seconde partie de la « stratégie » de Abdelwahab Abdallah est mise en place et un reportage^[22] vient corroborer le discours que

son patron a donné dans l'après-midi. La speakerine annonce des informations très inquiétantes : « *Ayant pour but de commettre des actes de violence, de destruction et de vol, une bande de terroristes cagoulés ont pris d'assaut la nuit dernière un nombre d'institutions bancaires à Regueb, à Tejerouine, au Kef et à Kasserine.* » Pour donner corps au texte, la chaîne diffuse un reportage où on voit une bande d'individus non identifiables piller et saccager ce qui ressemble à un établissement bancaire. Ils sont filmés par des caméras de surveillance et le commentaire décrit les faits perpétrés. Tout le monde a peur sauf les principaux concernés qui savent qu'il s'agit d'un montage. Le soir même, malgré le déploiement de l'armée, la rue s'enflamme de plus belle, on dénombre 5 morts dans la cité Ezzouhour de Kasserine.

11 janvier - Ben Ali persiste malgré l'échec

Tôt le matin, Ben Ali décide d'envoyer le ministre de la Santé, Mondher Zenaïdi, à l'hôpital régional de Kasserine (d'où le ministre est originaire) pour constater les dégâts et tenter de réconforter les familles. Puis il provoque une réunion entre son conseiller principal, Abdelaziz Ben Dhia, et les ministres de l'Intérieur et de la Communication. Il est question d'organiser une grande conférence de presse au sujet des violences. Ben Ali demande à Labidi d'insister sur l'existence de terroristes qui se dissimulent dans les manifestations pacifiques.



* * *

Alors que l'on dénombre 3 morts par balle devant le siège de la Délégation de Dégache (Gouvernorat de Tozeur), plusieurs puissances étrangères, dont les USA, lancent des messages de soutien à la révolte. Seul le gouvernement Sarkozy, dont les intérêts économiques léonins

exigent le maintien du régime Ben Ali, continue de soutenir le dictateur. Ainsi, Michèle Alliot-Marie, ministre des Affaires étrangères, occulte le débat politique et propose « *le savoir-faire [des] forces de sécurité, qui est reconnu dans le monde entier, [pour] régler des situations sécuritaires de ce type* ».

Mis à part cette déclaration devant l'Assemblée nationale française, diverses cellules s'organisent à l'Elysée pour mettre au point un plan d'action rapide qui prévoit l'envoi d'émissaires spéciaux en Tunisie. Mais on se rendra compte par la suite que les intentions du gouvernement Sarkozy étaient bien plus opportunistes qu'une simple volonté de venir en aide à Ben Ali.

C'est ce soir là que l'information sur les montages orchestrés par Abdelwahab Abdallah fait le buzz. Le taux de connexion à Internet explose tous les records. Les Tunisiens découvrent alors les témoignages des jeunes du centre du pays qui crient au scandale, au mensonge. D'autres découvrent la supercherie en décryptant le journal télévisé. En fait, le reportage des terroristes pillant la banque est monté de toutes pièces et la démonstration de la supercherie fait le tour du web.



12 janvier - Le pays s'embrase, Ben Ali change d'équipe

Jusque-là, outre les trois morts de la veille à Tozeur, la majorité des victimes est tombée dans les gouvernorats de Sidi Bouzid et Kasserine. A partir du 12, toute la Tunisie s'embrase et on dénombre des morts par balle à l'Ariana (2), Ben Arous (1), Bizerte (3), Kasserine (1), Kebili (3), Manouba (1), Nabeul (4), Sfax (1), Sousse (1), Tataouine (3) et Tozeur (1).

Ben Ali est dans le désarroi. Il peste contre son entourage et cherche

la solution miracle pour sortir de ce pétrin. C'est ainsi que certains proches du gouvernement français, dont Hakim El Karoui^[23], s'affairent à trouver des solutions. Ce dernier est mandé par Marouane Mabrouk pour préparer un plan de sortie de crise^[24]. Le média français Médiapart s'est procuré les notes que Hakim El Karoui a écrites le 12 et le 14 janvier 2011 à l'attention de Ben Ali.

Dans la note du 12 janvier, Hakim El Karoui conseille : « ... même si la situation commence à s'apaiser [...], (de) changer profondément le gouvernement et l'équipe de ses conseillers... (et de) sanctionner ceux qui ont mal fait leur travail. »

Du coup, Ben Ali décide de mettre au placard le ministre de l'Intérieur Rafik Haj Kacem et deux piliers de son régime, Abdelwahab Abdallah et Abdelaziz Ben Dhia^[25].

A 11h, Ahmed Friaa est nommé ministre de l'Intérieur et plusieurs anciens ministres sont nommés conseillers à la Présidence.

Sur la même note, El Karoui conseille de « donner un coup de jeune et de dynamisme en nommant des quadras issus de la société civile et du monde économique qui ont fait leurs preuves dans leur domaine. » Ben Ali exécutera cette partie de la note deux jours plus tard.

El Karoui lui suggère de « crédibiliser l'annonce de la création de 300.000 emplois... (et) de donner un message clair et fort à ceux qui se revendiquent de son entourage... (et qui) sont à l'origine du sentiment d'injustice ressenti par la population. » On comprend parfaitement qu'il parle de la belle-famille de Ben Ali, les Trabelsi.

Comme tout le monde, Hakim El Karoui n'imagine pas que Ben Ali va quitter le pays. Il lui suggère même des dispositions à prendre « à froid » pour les mois de mars et avril. Il en arrive jusqu'à rappeler à Ben Ali : « Vous êtes le père de la nation, et le père de la nation doit être aux côtés de ses fils quand ils souffrent. »

En filigrane, c'est l'inévitable reprise de la guerre des clans ! Ceux qui ont longtemps subi la prééminence des Trabelsi tentent de les écarter. Hakim El Karoui est-il le « conseiller providentiel » ou l'homme de l'ombre d'un gouvernement français qui veut replacer ses pions dans une Tunisie où certains très gros intérêts risquent d'être remis en cause ?

Toujours est-il que la note est trop légère pour sauver le régime. En l'appliquant à la lettre, Ben Ali s'aliénera le soutien de ses piliers traditionnels, provoquera au plus mauvais moment pour lui un changement à la tête du ministère de l'Intérieur, dont le processus de décision ne peut que souffrir. En fait, la première note de Hakim El Karoui et la diligence avec laquelle Ben Ali l'a appliquée ne feront qu'accélérer sa chute. Nous verrons plus bas ce qu'il adviendra de la seconde note.

A partir de ce jour, les officiers des corps de sécurité s'appellent^[26] régulièrement pour échanger des informations sur les graves événements qui frappent le pays. Depuis quelques jours, les chefs d'unités entendent via radio HF les appels de détresse de leurs collègues bloqués dans des commissariats : ils hurlent à l'aide, crient qu'ils ne veulent pas utiliser leurs armes et se font parfois lyncher par les manifestants qui prennent d'assaut leurs bâtiments. Ces chefs d'unité se sentent coupables de ne rien pouvoir faire pour leurs collègues et beaucoup, horrifiés par l'éventualité de tirer sur des civils, attendent tragiquement leur tour. Jamais ils n'ont vécu une telle situation. Leur engagement les empêche de manifester leur ras-le-bol, mais tous espèrent un changement.

La révolte s'intensifie, Les proches de Ben Ali menacés

En ce 12 janvier 2011, Sfax connaît une manifestation géante qui fait descendre 100.000 personnes dans des rues désertées par les forces de l'ordre. Dans l'après-midi, Sfax a l'allure d'une « ville libérée ».

Alors qu'à Hammamet, les maisons des proches de Ben Ali sont pillées et brûlées, les événements se précipitent à Tunis et Jalila Trabelsi appelle sa sœur Leila. Ses voisins, d'habitude craintifs, deviennent frondeurs. Affolée, elle supplie Leila de permettre à sa famille de s'abriter au Palais de Sidi Dhrif. De nombreux membres de sa famille feront de même. Ils s'installent dans le sous-sol du palais. La maîtresse de maison ordonne le silence au personnel.

Dans la banlieue de Tunis, à Fouchana et à Hay Ettahrir, des bus transportant des militaires envoyés en renfort sont attaqués et incendiés. Des commissariats sont détruits et des armes sont dérobées, ce qui entraîne l'application de l'état d'urgence et d'un couvre-feu de 20h à 5h sur tout le territoire.

En plus des manifestations, des affrontements et des pillages, le département de la Sûreté doit désormais faire face à de potentielles menaces armées. Pour la première fois depuis des années, on fait appel, de façon préventive, aux deux corps des forces spéciales de la Sûreté intérieure.

L'Unité spéciale de la Garde nationale (USGN), dont le QG est basé à Bir Bouregba, est appelée à se rapprocher de la capitale et à prendre pour base la caserne de la Garde nationale de l'Aouina. Un groupe restreint est également chargé de se positionner à proximité du palais de Carthage.

La Brigade antiterrorisme de la Police nationale, dont le QG est à Bouchoucha, est chargée quant à elle de protéger les bâtiments officiels et stratégiques : des groupes se relaient autour de la Banque Centrale, de la Chambre des Conseillers, de la Chambre des Députés et

du ministère de l'Intérieur.

Ce jour-là, le lieutenant-colonel de la BAT, Tarhouni^[27], a au bout du fil son ami et collègue Larbi Lakhal, colonel de l'USGN, qui lui apprend sa nouvelle affectation. Par ailleurs, le commissaire Mourad R. des Renseignements de la DGSCE apprend en contactant son ami Tarhouni que celui-ci a envoyé une équipe au ministère de l'Intérieur. Ces deux informations, qui paraissent anodines, seront déterminantes.

13/01/2011 - Ben Ali tente le tout pour le tout

Les troubles se poursuivent de plus belle et plusieurs villes sont carrément en état d'insurrection. Nombre d'agents de l'Intérieur et des Douanes commencent à désertir leurs postes (même aux frontières), plusieurs autres remettent leurs armes et munitions à l'armée de peur que les civils ne s'en emparent. Lorsque Ridha Grira apprend cela, il sursaute. Il ne veut pas être à la tête de la seule structure détenant des armes. Il s'empresse d'appeler le Général Ammar et lui demande d'ordonner à ses hommes de refuser les armes. Il déclarera plus tard : *« Ça m'a paru bizarre et je lui ai demandé de n'accepter aucune arme pour éviter toute éventualité de complot contre les forces militaires en les accusant de confiscation des armes de la Sûreté nationale... »* Soucieux de trouver un témoin, Ridha Grira appelle le Premier ministre Mohamed Ghanouchi et lui annonce qu'il doute sérieusement d'Ali Sariati et qu'il pense que celui-ci prépare un coup d'Etat. Par la suite, il appelle le ministre de l'Intérieur, Ahmed Friaa, et le Général Ahmed Choubir, qui est à la tête des renseignements militaires, et leur fait part des mêmes propos. Lorsqu'il en informe Ben Ali, celui-ci le rassure et lui explique que les policiers remettent leurs armes de leur propre chef de peur que les civils ne s'en emparent. C'est également cet épisode qui renforcera la rumeur d'un coup d'Etat.

Pendant ce temps, Ben Ali reçoit à déjeuner deux filles de son premier lit, ce qui ne manque pas d'étonner le personnel^[28]. Par la suite, Ben Ali et ses filles se rendent ensemble au palais de Carthage où va être préparé le discours prévu pour ce soir-là, cette fois sous l'égide d'une nouvelle équipe de communicateurs, suivant les conseils de Hakim El Karoui.

Le soir, le discours^[29] de Ben Ali est diffusé. Le ton a changé, il parle avec bonhomie en usant pour la première fois du dialecte tunisien, espérant donner l'illusion d'être plus proche des citoyens. Il déclare qu'il a été trompé, que la répression est terminée, que des commissions d'enquête vont être formées, qu'internet est désormais libre de toute censure et que les prisonniers politiques vont être libérés. Mais bien que Hakim El Karoui lui ait suggéré de *« donner un signal clair et fort à ceux qui se revendiquent de (son) entourage »* et qui

« sont à l'origine du sentiment d'injustice ressenti par la population », Ben Ali omet de parler des Trabelsi^[30]. Il promet par ailleurs de quitter définitivement le pouvoir à la fin du mandat en cours (2014).



Juste après ce discours, une grande parade de soutien à Ben Ali est programmée : les membres actifs du RCD reçoivent pour instruction de descendre en masse dans les rues pour fêter le discours et la fin de la révolte. Des centaines de véhicules circulent dans les artères des villes (désertes pour cause de couvre-feu) et klaxonnent bruyamment à grands renforts de chants, portraits et drapeaux. Pour influencer les chancelleries étrangères, des groupes se sont également dissimulés dans les quartiers des résidences d'ambassadeurs des pays influents et ont attendu la fin du discours pour manifester bruyamment. En même temps, en ce soir du 13 janvier, la télévision nationale effectue un virage à 180 degrés^[31] ! C'est schizophrénique : le ton est tout à fait libre et l'émission montre des séquences des « festivités » qui ont succédé au discours de Ben Ali.

Partout, c'est le même scénario : des voitures de location avec des membres du parti qui klaxonnent. Aux fenêtres, les citoyens hébétés les regardent circuler. Quelques-uns rejoignent la fausse euphorie. Mais réalisant que le scénario était partout le même, les internautes s'empressent de dévoiler la mascarade sur les réseaux sociaux.

Notons que malgré le discours, l'émission télévisée et la mascarade qui a suivi, 39 martyrs sont tombés ce jour-là, dont 38 par balle ! (14 à Tunis)

* * *

L'heure de vérité devait se jouer le lendemain, 14 janvier, car une

grande manifestation était prévue à Tunis. L'appel à la grève et à manifester, lancé par l'UGTT, avait été relayé avec force par toute la société civile.

Certains membres du bureau politique de la Centrale syndicale ont assuré Ben Ali qu'elle n'aurait pas lieu^[32] mais la base, fidèle à l'esprit du syndicat historique, a maintenu l'appel à la grève et à manifester. Relayé avec force sur internet, cet appel allait-il mobiliser la foule ? Le monde entier allait avoir les yeux braqués sur cette manifestation pour voir si Ben Ali tiendrait parole, si la répression était vraiment finie et si les Tunisiens étaient libres de s'exprimer enfin, comme il l'a assuré dans son discours de la veille.

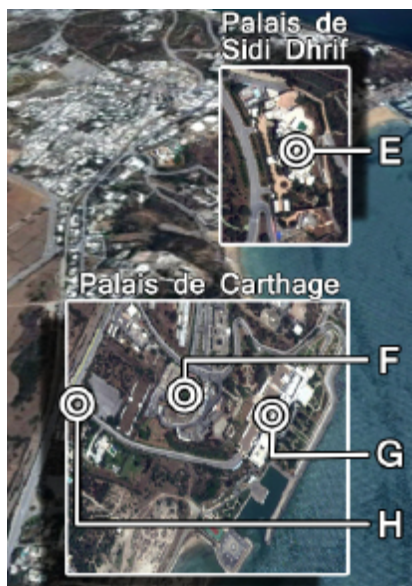
14 janvier

Vers 7h30, Sariati, à son bureau, appelle Ben Ali au palais de Sidi Dhrif et l'informe du nombre de morts. Le chiffre est énorme ! Le pire bilan depuis le début de la révolte. Sariati précise qu'il y a eu deux morts à Tunis et six au Kram, ville pratiquement rattachée à Carthage et qui abrite une grande cité ouvrière^[33]. Ben Ali apprend aussi que des postes de police ont été saccagés, dont deux au Kram, et que plusieurs armes ont été dérobées.

L'après-midi risquait d'être très chaud à Carthage même, car les enterrements du Kram allaient rassembler des milliers de personnes et les manifestants risquaient de se diriger vers le palais^[34].

Pour calmer les ardeurs révolutionnaires des manifestants, Ben Ali demande d'envoyer de l'argent aux familles endeuillées.

Sariati lui apprend également que la manifestation prévue à Tunis allait avoir lieu malgré les efforts fournis pour l'annuler. Les appels à manifester avaient complètement dépassé le cadre syndical pour atteindre le grand public par l'intermédiaire des réseaux sociaux. Quelle allait être l'importance de la mobilisation ? C'était la grande inconnue. Si elle échouait, cela voulait dire que le discours de la veille avait porté ses fruits, si elle réussissait, cela signifiait que le message n'était pas passé.



Vers 9h00, Ben Ali rejoint son bureau. Une heure plus tard, il appelle le ministre de la Communication, Samir Laabidi, et lui demande d'inviter Habib Laghribi, célèbre journaliste d'Al Jazeera, à venir en Tunisie.

10h00 - Palais de Sidi Dhrif

Mehdi Ben Gaied, fiancé de Halima, fille cadette de Ben Ali, a passé la nuit au palais de Sidi Dhrif (E). Vers 10h00, le jeune couple se rend au réfectoire pour y prendre son petit déjeuner. Là, Halima découvre que de nombreuses personnes ont également passé la nuit au palais : il s'agit de membres éloignés de la belle-famille de Ben Ali, des gens que Halima ne connaît pas. D'après le personnel du palais, ils sont là à l'insu du Président. Halima se dirige vers un garde et lui demande : « Qui sont ces gens, je ne les ai jamais vus auparavant ! ». Il lui répond sans précision : « C'est la famille ! » Halima pique une crise et va voir sa mère.

10h30 - Carthage

Vers 10h30, Marouane Mabrouk se rend au palais de Carthage, probablement pour porter la nouvelle note de Hakim El Karoui qui recommande cette fois-ci à Ben Ali de « *trouver un point de chute à l'étranger pour Ben Dhia* ». On se rappelle que sa note précédente avait entraîné le licenciement des conseillers de Ben Ali. Par contre, pas un mot sur Abdelwahab Abdallah, protégé de Leila. Ensuite, il conseille à Ben Ali d'« *annoncer que de nouveaux [partis politiques] vont pouvoir être créés bientôt, avec la modification de la loi électorale.* »



Les avocats Abdennaceur Aouini (à gauche) et Sami Triki, devant le ministère de l'Intérieur, le 14 janvier.

On se souvient que dans sa note précédente, il conseillait de « *changer profondément le gouvernement et l'équipe de ses conseillers* », de « *donner un coup de jeune et de dynamisme en nommant des quadras issus de la société civile et du monde économique qui ont fait leurs preuves dans leur domaine* » et qu'« *A moyen terme, à froid, en mars ou en avril, une réflexion pourrait être menée sur une éventuelle dissolution de l'Assemblée nationale qui permettrait d'y faire monter des têtes nouvelles, plus efficaces et plus représentatives de la Tunisie moderne.* » En parfaite continuité avec sa note précédente, il demande plus concrètement à Ben Ali d'« *annoncer un remaniement gouvernemental pour les prochains jours.*

[35] »

En même temps, des noms sont proposés en haut lieu...

11h00 - Avenue Bourguiba / Bouchoucha

Depuis 2 jours, la BAT est en opération spéciale en prévention d'une attaque armée du ministère de l'Intérieur. Les groupes de la brigade désignés à cette tâche se relayent chaque demi-journée..

A la caserne de Bouchoucha, les alertes affluent de toute part et des rumeurs affirment que 10.000 manifestants vont la prendre d'assaut. La nuit précédente a été chaotique car des agents des unités d'intervention ont entendu dire que leurs familles avaient été violemment prises à partie. Hystériques, ils ont tenté de se diriger vers l'armurerie pour aller défendre les leurs, mais leurs collègues les ont retenus.

Sur l'avenue Bourguiba, avec l'arrivée des différents corps de métiers, dont les avocats et les médecins, la manifestation s'intensifie. Les hommes de la BAT se déploient alors dans l'enceinte du bâtiment et prennent position partout, même aux étages. Leur mission est strictement destinée à prévenir une menace armée, qu'elle soit dirigée

contre le ministère ou les civils. En aucun cas, les hommes de la BAT ne sont habilités à intervenir contre des manifestants non armés. Par ailleurs, certains membres des familles des agents de la BAT sont en train de manifester devant le même ministère...

Opération de surveillance du grand Tunis

12h00 : décollage d'un hélicoptère de surveillance pour le grand Tunis.

(Plande vol 1 : Aouina, Ariana, Hay Ettadhamen, Ksar Saïd, Douar Hicher, Jbel Lahmar, Campus, Géant, Sijoumi, Mornaguia, Hay Ennasr, Menezeh, Hay El Khadhra, Chargaia, Aouina.)

15h02 : atterrissage pour réapprovisionnement puis redécollage.

(Plande vol 2 : Aouina, Hay Jaafar Ariana, Ksar Saïd, Zahrouni, Oqba, Ksar Saïd, Hay Ettadhamen, Hay Al Intilaka, Cité Olympique, Campus, Cimenterie de Sijoumi, Secteur de police de Sijoumi, Entrepôts à l'est du cimetière de Sijoumi, Khaznadar, Secteur de police de Sidi Hsine, Khaznadar, Hay Ettadhamen Carrefour, La Goulette, Aouina.)

15h09 : observation à Hay Jaafar (Ariana) d'un rassemblement de personnes.

15h36 : observation à Ksar Saïd d'un rassemblement de personnes.

15h55 : observation au «Campus» de bâtiments incendiés.

15h57 : observation à Sijoumi du secteur de police incendié.

16h03 : observation à l'est du cimetière de Sijoumi d'un entrepôt pillé.

16h08 : observation du secteur de police de Sidi Hsine incendié.

16h35 : observation à La Goulette d'un incendie sur la route principale.

16h38 : atterrissage à l'Aouina.

11h15 – DGSCE (Palais de Carthage)

Pour Ali Sariati, toujours à son bureau (F), il faut absolument observer les mouvements de la foule qui risque à tout moment de se rassembler du côté du Kram et de La Marsa pour ensuite se diriger vers le palais de Carthage. C'est ainsi que vers 11h15, il décide de faire décoller un hélicoptère de surveillance du grand Tunis. Selon la procédure en vigueur^[36], il informe Taieb Ladjimi, Général de l'armée de l'Air, qu'un officier de transmission de la Garde nationale va assurer une mission d'observation. Taieb Ladjimi informe par la suite le ministre de la Défense qui, depuis quelques jours déjà, se méfie sérieusement d'Ali Sariati. Il répond : « Il faut qu'un de nos officiers de la Sûreté militaire accompagne l'officier de la Garde nationale pendant toute l'opération. Et il faut que notre officier soit armé ! » Quelque peu désarçonné par cette décision absurde, Taieb Ladjimi contacte le général Ahmed Choubir, directeur général de la Sûreté militaire, et lui fait parvenir la requête de son ministre.

A 11h45, Ladjimi rappelle son ministre et l'informe qu'un officier de la DGSM^[37] est arrivé à l'héliport de l'Aouina et qu'on lui a remis une arme de poing. Le ministre de la Défense rappelle que le survol de l'espace aérien du palais présidentiel est strictement interdit et ajoute :

- Je crains qu'Ali Sariati n'ordonne à l'officier de la Garde nationale de faire feu sur le palais de Carthage.

- Je vais le leur rappeler, mais dans tous les cas, Monsieur le Ministre, le palais présidentiel est un espace aérien interdit... il y a une réglementation très rigide à ce niveau. »



En fait, Ladjimi est une nouvelle fois très étonné des dangereux propos de Grira. Il n'y trouve aucune explication logique. Depuis trois ans que Ladjimi est Chef d'état-major de l'armée de l'air, jamais il n'a entendu de choses aussi absurdes. Il l'affirmera lors de son interrogatoire.

Finalement, l'hélicoptère décolle à 12h00 pour une mission d'observation qui se fera en deux temps : de 12h00 à 15h02, mission à la demande d'Ali Sariati et, après atterrissage pour approvisionnement, l'hélicoptère redécollera pour un vol de reconnaissance de 15h09 à 16h38 sans que la salle d'opération du palais ne soit informée de la seconde partie de la mission, ce qui va entraîner, comme nous le verrons plus loin, des répercussions assez importantes.

Par ailleurs, vers 12h30, Belhassen Trabelsi demande à Zouheir Bayéti, commissaire général de l'aéroport, de lui réserver 7 places dans le premier vol quittant la Tunisie. Bayéti s'exécute puis précise que la fermeture des enregistrements du vol Tunisair pour Lyon est prévue à 14h30.

13h00 - Palais de Sidi Dhrif

N'ayant toujours pas accepté les « intrus » au palais, Halima appelle Ali Sariati qui se trouve à son bureau de Carthage et lui demande, littéralement :

- Les Trabelsi nous envahissent et il y a des visages que je n'ai jamais vus. Est-ce que vous pouvez leur trouver un avion pour qu'ils dégagent ? !

- Combien sont-ils ?

- Ils sont nombreux.

- Je vais voir ce que je peux faire, mais ce serait mieux que tu voies ça avec « papa ».



Après avoir reçu l'approbation de Ben Ali et étant donné que certains étaient sortis en catastrophe de chez eux sans même prendre leurs papiers, Sariati leur reproduit illico presto des passeports par l'intermédiaire des services du palais. Par la suite, il charge des hommes du GIPP d'accompagner la trentaine de Trabelsi présente à Sidi Dhrif vers l'aéroport de Tunis-Carthage.

Une fois arrivés dans le parking VIP, le personnel de l'aéroport est particulièrement choqué de voir des « ninjas^[38] » débarquer la multitude de bagages des Trabelsi. Leur arrivée provoque un désordre qui ne passe pas inaperçu : ils courent d'agence en agence pour réserver des places et de banque en banque pour changer leurs dinars en devises, puis se rendent dans le salon d'honneur où se trouvent Sofien Ben Ali et sa femme, qui attendent l'arrivée de Belhassen Trabelsi et son épouse.

13h00 - DGSCE

Adnen Hattab, second responsable de la DGSCE après Ali Sariati, a été chargé de mettre en place des dispositifs de sécurité exceptionnels autour du palais, avec des blindés mis à disposition par l'armée. A 13h12, des informations inquiétantes arrivent à la salle des opérations : des manifestants ont subtilisé des bulldozers de la fourrière du Kram et se dirigent vers Salamambo. Les blindés de l'armée reçoivent l'ordre de les neutraliser. Des hommes de l'USGN arrivent en renfort et sont positionnés autour des deux palais. L'information de la prise d'assaut se propage à la DGSCE et, selon des sources dignes de foi, des agents commencent à prendre la fuite.

14h00 - Avenue Bourguiba

Pendant ce temps, la manifestation de l'avenue Bourguiba continue de grossir et plusieurs dizaines de milliers de manifestants scandent avec puissance : « Dégage ! ».

Entre les manifestants et le ministère, un groupe de BOP a des

consignes strictes dictées par le discours présidentiel de la veille : n'agir qu'en cas de légitime défense. Mis à part certains officiers, les BOP sont pour la plupart des réservistes (l'essentiel des forces de police est disséminé dans le pays). N'ayant jamais vu pareille manifestation, ils sont au bord de la panique.

Ahmed Friaa, ministre de l'Intérieur depuis à peine 24h, appelle Ben Ali et lui fait part de la situation. Il tend son téléphone portable par la fenêtre pour lui faire entendre les slogans. Habitué depuis 23 ans à n'entendre que des vivats et des compliments, Ben Ali fulmine.

Le monde entier a les yeux rivés sur ce peuple étonnant qui ose braver la dictature devant le ministère de l'Intérieur, siège par excellence de la répression.

Dans le grand hall du ministère, derrière les grilles qui les séparent des manifestants, les agents de la BAT constatent la panique totale du personnel du ministère. Les manifestants menacent de prendre d'assaut le bâtiment. La police n'a même pas le recul nécessaire pour manœuvrer en cas d'envahissement. La désorganisation règne et les ordres et contre-ordres fusent. Alors qu'aucune menace armée n'est identifiée, un officier supérieur se rapproche de l'officier de la BAT et ordonne : « Balle au canon ! ». Etonné par cet ordre qui met ses hommes en position de menacer la vie de simples civils, le capitaine de la BAT appelle immédiatement Tarhouni et le lui rapporte.

Le sang du responsable de la BAT ne fait qu'un tour. Ses hommes, multidiplômés, soumis à des tests psychologiques, subissant des entraînements intensifs pour faire face à des terroristes, constituent le premier rempart de la nation devant le danger. Ils sont formés pour ne pas avoir peur des plus grandes menaces. Comment un officier supérieur ose-t-il ainsi les mettre en alerte devant des citoyens désarmés ? Afin d'éviter tout dérapage, il ordonne à son capitaine d'appliquer le protocole d'intervention des unités d'élite : prendre le contrôle du ministère de l'Intérieur et évacuer toute personne armée. Le capitaine s'exécute et ordonne également à ses hommes de vider leurs chargeurs. Il leur donne pour consigne, au cas où les manifestants envahiraient le bâtiment, d'utiliser uniquement de gaz et, au pire des cas, de les laisser faire.

Les agents de la BAT appliquent les ordres, vident le hall de façon musclée et bloquent les portes du bâtiment, grenades lacrymogènes et éblouissantes à la main.

14h00 - Q.G. de la BAT (caserne de Bouchoucha)

Tarhouni raccroche. Il est sur le qui-vive. Comme partout dans le pays, l'état d'alerte est maximal à Bouchoucha. La porte du bureau est fermée et tous ses officiers sont présents : les commandants M.S.A. et K.Y., le capitaine W.W. et les agents H.M., L.M. et H.T. Même les

retraités de la BAT ont été rappelés. Ils suivent les événements via la radio HF connectée sur la fréquence du ministère de l'Intérieur. Depuis plusieurs jours, ils ont tout entendu, même les hurlements des policiers pris d'assaut dans les commissariats en feu.

Vers 14h00, à leur grand étonnement, c'est le Secteur^[39] de Sijoumi^[40], situé à quelques centaines de mètres de leur Q.G., qui est pris d'assaut ! Alors que les policiers appellent à l'aide, la tension monte d'un cran chez les officiers de la BAT.

La prison de haute sécurité de Bouchoucha, qui se trouve à proximité, est également assiégée. La situation est très grave car la zone regorge d'armes et d'explosifs. Lorsque les manifestants révoltés en auront fini avec le secteur voisin, ils se dirigeront probablement vers la caserne et son arsenal. La Tunisie plongera alors très certainement dans le chaos. Tarhouni sait que d'un moment à l'autre, il ne va plus avoir le choix : il devra soit prendre les armes contre les civils pour protéger la caserne, soit laisser les civils s'emparer des armes. Dans ce dernier cas, en tant qu'officier, c'est la condamnation à mort pour faute grave.

Alors qu'il hésite entre les deux terribles choix, l'une des très nombreuses dépêches de la radio HF l'interpelle : « *Des manifestants se rapprochent de façon dangereuse de l'aéroport Tunis-Carthage* ».

Tarhouni pense à son épouse, qui travaille à la Tour de contrôle de l'aéroport. Il appelle l'adjudant Hafedh El Ouni, un ami et ancien collègue qui travaille comme agent de sécurité à bord des avions.

Par chance, El Ouni est à son bureau qui se trouve juste en face du salon d'honneur de l'aéroport civil. Tarhouni lui demande :

- Hafedh, j'ai entendu dire qu'il y a du grabuge à l'aéroport ?
- Non, il n'y a rien de grave. Par contre, la famille du Président est réunie dans le salon d'honneur. Ils ont fait des pieds et des mains pour changer de l'argent et trouver des places pour l'Europe et j'ai même appris que Belhassen (Trabelsi) va les rejoindre.

Tarhouni pense au discours de la veille où Ben Ali avait promis de sévir contre la corruption. Encore une mascarade !

- Comment ? ! Ils se tirent en ce moment même ? Alors que la Tunisie est à feu et à sang ?



A : Commissariat

C : Hall

B : Parking

D : Salon

- Oui, ils sont en train de se rassembler. C'est d'ailleurs très bizarre, jamais je n'ai vu les Trabelsi et les Ben Ali ensemble auparavant !

Tarhouni lui dit qu'il le rappellera et raccroche. Il vient d'avoir une idée qui va lui permettre d'éviter le terrible choix qui lui est imposé ! Il regarde ses hommes et lance avec vigueur : « On va bientôt s'entretuer entre Tunisiens ! Hier soir, dans son discours, ce chien de Ben Ali nous a laissés comprendre qu'il arrêterait les corrompus parmi ses proches ! Or les Trabelsi se préparent à partir en vacances ! Il veut faire de nous des criminels et provoquer un bain de sang pour protéger son régime. Et dans deux jours, si ça se calme, il nous entubera en nous faisant porter seuls la responsabilité d'avoir tué des civils. Et si jamais on ne les tue pas, ils s'empareront de l'armurerie et le pays sombrera dans le chaos. On a le choix d'être des criminels ou des déserteurs ! Alors, je vous propose une troisième solution : obliger les Trabelsi à rester avec nous dans la même merde ! »

Ses officiers n'en reviennent pas. L'énormité des propos de Tarhouni les choque. Ils essayent de le calmer, en vain. Tarhouni rappelle El Ouni :

- Hafedh, fais très attention ! Retiens-les ! Je peux compter sur toi ? J'arrive tout de suite !

- Comment ?
- Retiens-les, j'arrive !

Aéroport

Aussitôt, Hafedh El Ouni se rend près des agents de la Police des Frontières et provoque une petite révolte en leur demandant de retarder à tout prix les membres de la famille.

* * *

Cyrine Ben Ali-Mabrouk se présente aux départs de l'aéroport, mais elle rencontre des problèmes dus à l'intervention d'El Ouni : la police des Frontières refuse de la laisser quitter le territoire sous prétexte qu'elle n'a pas de timbre^[41]. Etonné, son garde du corps prévient Marouane Mabrouk.

* * *

El Ouni qui a appris que le prochain décollage est pour Lyon, à 15h, se rend alors auprès du commandant Kilani et lui lance avec vigueur que la famille de Ben Ali sera dans son avion et qu'il doit à tout prix les retarder car on allait venir les arrêter. Immédiatement, le commandant Kilani fait un malaise car, d'après ses dires, « il ne veut pas être celui qui leur a permis de fuir^[42] ».

quartier général de la BAT

Pendant ce temps, Tarhouni insiste auprès de ses hommes : « Le pays est à feu et à sang, les manifestants s'approchent de notre caserne, des ordres ont été donnés à un de nos capitaines de se mettre en position « hostile » au ministère de l'Intérieur alors que ses propres sœurs sont dans la manifestation, et pendant ce temps, ce chien de Ben Ali s'occupe d'envoyer sa famille en vacances. C'est le moment ou jamais de faire ce que nous devons à notre pays : allons leur demander des comptes ! Et qu'ils restent avec nous dans ce chaos ! »

Un silence de mort s'installe dans le bureau. Tarhouni lance alors : « Venez avec moi si vous êtes des hommes », puis il part mettre son gilet pare-balles, sous le regard étonné de ses officiers.

Il sort de son bureau seul, descend au rez-de-chaussée et déclenche la sirène de rassemblement. Les agents se regroupent devant le bâtiment. Ils ne savent rien de ce qui s'est passé au bureau de Tarhouni et ne réalisent pas qu'il est dans un état second et qu'il a décidé de sortir sans aucune instruction. Tarhouni demande au chauffeur de préparer deux véhicules, puis il désigne deux chefs de groupes qui choisissent chacun 4 hommes. Tous passent ensuite à l'armurerie, s'équipent à bloc^[43] et grimpent dans leurs véhicules.

En entendant l'alarme stridente du rassemblement, les officiers et les

anciens qui étaient restés silencieux dans le bureau réalisent que leur chef est déterminé à aller jusqu'au bout. Le plus jeune d'entre eux, le capitaine W.W., célibataire, décide alors de se joindre à la mission.

Plus tard, les autres officiers, regrettant leur position, rejoindront leur colonel. Ils réagiront à peu près tous de la même manière : chacun appellera sa femme et lui demandera de prendre les enfants et d'aller chez des proches. Ils arriveront à l'aéroport vers 15h00. D'ailleurs, ces renforts seront bloqués à Bab Saadoun par la foule et leur commandant sera obligé d'utiliser son mégaphone pour annoncer : « Citoyens, nous allons réaliser une mission importante dans votre intérêt. Laissez-nous passer, laissez-nous passer ». Les citoyens ont immédiatement senti qu'il disait vrai^[44] et se sont écartés.

Au niveau de la Route X menant à l'aéroport, Tarhouni dit à ses hommes^[45], qu'il n'a pas eu le temps de briefer : « ...Nous avons pour instruction de capturer des membres de la famille présidentielle en fuite. Lors de cette mission, aucun d'entre vous ne doit utiliser son arme sans mon ordre. Je serai le seul à tirer. Seuls les six occupants du premier véhicule me suivront, les cinq du second véhicule sécuriseront la zone du parking et ne laisseront personne nous suivre. »

Craignant d'arriver trop tard, Tarhouni appelle sa femme et lui demande de retenir tous les jets privés^[46]. Sentant qu'il lui ment, elle lui rétorque :

- Pense à tes enfants, Samir !

Répondant à son inquiétude, il déclare : « Instructions d'en haut »^[47].

14H09 - DGSCE

La salle des opérations du palais reçoit des informations selon lesquelles le secteur de la Sûreté de La Marsa a été complètement détruit par les civils, qu'il y a eu un mort par balle et que les manifestants s'approchent désormais du palais de Sidi Dhrif. Les informations rapportent également que les manifestants du Kram sont arrivés à Salamambo en détruisant les commissariats sur leur route.

Mis à part le secteur de Sûreté de Carthage, il n'y a plus aucune structure de sécurité entre les manifestants et les Palais.

Les officiers de la Garde présidentielle redoutent désormais la fin des enterrements des morts de la veille. Ils pensent que l'assaut sur les palais est inéluctable et qu'il va falloir soit tirer sur la foule soit prendre la fuite.

* * *

Partout dans le pays la situation est la même et les commissaires dont les postes ont été détruits circulent en voitures banalisées avec les armes de leurs commissariats. Ils ne savent pas à quelle autorité les remettre, car suite à la destruction des commissariats, secteurs et districts, la désorganisation est totale.

Devant l'accélération des événements, Ben Ali décide d'appliquer les conseils de Hakim El Karoui. Son secrétariat rédige un communiqué et le faxe au ministère de la Communication^[48].

Par ailleurs, il a appris par son gendre que sa fille a été bloquée à cause d'un problème de timbre de voyage. Furieux, il convoque Ali Sariati pour exiger des explications.

14h35 - Arrivée de la BAT à l'aéroport

A 14h35, le groupe de la BAT arrive au parking (B). Les témoins de leur arrivée sont très étonnés car il n'y a pas longtemps, les agents du GIPP ont déposé la famille de Ben Ali avant de repartir ; or, les hommes de la BAT portent exactement les mêmes combinaisons et capotes noires^[49].

Tarhouni et cinq de ses hommes entrent dans le commissariat (A). Surpris, des agents de sécurité s'apprêtent à dégainer. Tarhouni, une main en l'air et une main sur son M4, lance : « Les gars, faites attention, ne vous trompez pas d'ennemis, et que personne n'en vienne aux armes, j'ai des instructions d'en haut^[50], les Trabelsi ont pris l'argent, ils vont se tailler du territoire et nous laisser nous entretuer. Le sang de nos concitoyens, de vos familles, va nous arriver aux genoux. »

Même s'ils doutent du fait qu'il y ait vraiment eu des instructions, la tension baisse d'un cran. L'un des hommes, qui craint un coup fourré, attendra que Tarhouni reparte pour appeler le commissaire, Zouheir Bayéti, occupé à négocier avec la police des Frontières le départ de la fille de Ben Ali.

Entre-temps, Tarhouni et ses hommes traversent le commissariat vers le hall (C), où des diplomates sont surpris de les voir arriver, puis continuent vers le salon d'honneur et fouillent les lieux (D).

C'est à ce moment-là que Bayéti arrive en courant avec deux subordonnés et traverse le parking (B) vers le hall. Trois des hommes de la BAT restés dans le parking les rattrapent au niveau du hall : « Mains en l'air, à genoux ! » Les diplomates présents dans le hall s'allongent immédiatement par terre. Bayéti et ses hommes prennent peur et se couchent à terre eux aussi. Les agents se rapprochent pour les fouiller, Bayéti lance : « Je suis un collègue ! » Un des agents reconnaît Bayéti. Les trois agents le mènent à Tarhouni, à qui il demande :

- Samir, que se passe-t-il ?
- Où est la famille, j'ai des instructions d'en haut pour les arrêter.
- Ils viennent de quitter le salon et s'apprêtent à prendre le bus pour rejoindre leur avion.

Tarhouni et ses hommes sortent sur le tarmac où un bus

d'embarquement est à l'arrêt, portières ouvertes. Six personnes sont en train d'y monter. Tarhouni crie : « Stop, stop »^[51] et tire deux balles en l'air. Deux personnes fuient du côté de la bagagerie. Le premier fuyard, un garçon de 14 ans, neveu de Leila Ben Ali, arrive à s'éclipser du côté des tapis roulants et le second est rattrapé et plaqué à terre. L'agent lui demande son nom. « Sofiane Ben Ali » répond l'individu qui est alors menotté et conduit au salon d'honneur. Tarhouni vérifie rapidement le bus, remarque des enfants et des Asiatiques. Il ne sait pas qu'il s'agit du personnel de la famille Trabelsi. Il ne reconnaît pas non plus ces derniers et les prend pour de simples voyageurs, surtout que les Trabelsi notoires (Belhassen, Moncef, Imed et Moez) ne sont pas là. Persuadé qu'ils ne voyagent qu'en jet et pensant qu'ils sont déjà à bord, Tarhouni appelle sa femme :

- Où sont les jets privés ?

- Il n'y en a qu'un, sur l'aire P3, près du hangar de Tunisavia.

Par précaution, Tarhouni prend en compte la possibilité de leur départ par vol commercial et demande :

- Quels sont les vols commerciaux en partance ?

- Il y a l'Alitalia pour Milan à 15h10, il y a aussi un Tunisair pour Lyon mais suite à un problème à bord, le vol est cloué au sol le temps qu'un autre pilote arrive. »

Tarhouni charge trois de ses hommes d'aller fouiller l'avion d'Alitalia, puis il monte dans le bus vers l'aire des jets. Ils écartent le chauffeur et l'un des agents de la BAT tente de conduire le bus mais n'y parvient pas. Le colonel ordonne alors au chauffeur de reprendre le volant et de les conduire vers le jet. Tout se passe sous le regard inquiet des passagers auxquels l'un des agents interdit l'utilisation du téléphone. Au vu des enfants terrifiés, Tarhouni se retourne régulièrement vers les passagers du bus, qu'il prend pour de simples voyageurs, et leur dit : « Excusez-nous, vous n'avez rien à voir avec notre mission. »

A l'aire P3, près des hangars de Tunisavia, Tarhouni fait arrêter le bus devant le jet pour l'empêcher d'avancer et ses hommes entourent l'appareil. Certains pointent leurs armes sur le pilote. Des gardes de la présidence sont devant l'avion. Tarhouni leur lance :

- Où est la famille ?

Hostiles, ils répondent :

- La fille de Ben Ali, Cyrine, ses deux beaux-frères et leurs enfants sont à bord.

Tenter de la soustraire par la force engendrerait un affrontement armé avec ses gardes du corps or, Tarhouni ne veut pas que le sang coule entre Tunisiens. De plus, pour lui, c'est Leila Trabelsi qui mène la barque, donc Cyrine n'est en rien négociable pour Leila. Et puis, il

n'a pas de temps à perdre : il sait qu'une trentaine de Trabelsi sont dans les parages.

- Où sont les autres ?

- On ne sait pas, répondent les gardes du corps.

Les agents de Tarhouni chargés du vol d'Alitalia lui apprennent qu'ils n'ont trouvé aucun membre de la famille à bord. Pensant qu'il a été trompé par Bayéti, il dit à ses hommes restés au salon d'honneur de le retenir le temps qu'il arrive.

* * *

Entre-temps, le jet privé décolle et le chauffeur de la fille de Ben Ali, qui a assisté à la scène, appelle Marouane Mabrouk pour l'informer que le problème du timbre a été réglé, que l'avion a décollé mais que l'appareil a été encerclé par des hommes armés et cagoulés qui comptent arrêter des membres de la famille du président. Marouane Mabrouk est choqué. Déjà pour une petite affaire de timbre, Ben Ali avait fait une crise, alors comment lui faire part d'une histoire pareille... ? Il n'ose pas annoncer la nouvelle à son beau-père. Il demande au chauffeur de se rendre au palais de Carthage et de rapporter lui-même tous les détails.

* * *

De retour devant le salon d'honneur, Tarhouni rejoint Bayéti :

- Zouheir, ne joue pas avec le feu et dis-moi où est la famille !

- Mais ! Dans le bus !

Etonné, Tarhouni va lui-même vérifier les papiers. Il réalise qu'il s'agit bien de quelques membres de la famille, principalement des Trabelsi. Mais il manque les grosses têtes. Partiellement soulagé, Tarhouni demande à ses hommes de les accompagner au salon d'honneur.

Agressif, il se tourne vers Bayéti :

- Où sont les autres ? !

Bayéti, hésitant, demande :

- D'où viennent tes instructions ?

- D'en haut, de très haut.

Bayéti répond alors :

- Moncef Trabelsi est caché dans mon bureau...

Tarhouni envoie ses hommes chercher le frère de Leila. Ils le trouvent caché sous le bureau.

A peu près au même moment, le téléphone de Bayéti sonne : c'est Imed Trabelsi^[52]. Avant qu'il décroche, Tarhouni lui demande de rassurer Imed, de lui dire de se rendre discrètement au salon

d'honneur.

* * *

Accompagné de sa secrétaire particulière, Imed Trabelsi voit les hommes de la BAT, prend peur et fait demi-tour. L'un d'eux, un capitaine, crie : « On est là pour te protéger ! » Imed revient alors en bombant le torse et va jusqu'à le bousculer. Arrivé devant le salon, le capitaine lui demande son passeport puis son téléphone. Abêti, il le lui remet. Le capitaine ouvre alors la porte et le pousse dans le salon. Imed découvre le reste de la famille cerné d'agents cagoulés ! Il réalise alors qu'il est tombé dans un piège.

* * *

Vers 15h00, les officiers qui avaient hésité à se joindre à l'opération de Tarhouni arrivent à l'aéroport accompagnés d'une trentaine d'agents, désormais décidés à participer à ce qui est clairement devenu une mutinerie avec prise d'otage.

15h00 – Bureau de Samir Laabidi (ministère de la Communication)

Alors qu'une heure plus tôt, au téléphone, Ben Ali ne lui en avait soufflé mot, Samir Laabidi, ministre de la Communication, reçoit un fax de la Présidence : « *Le Président Zine El Abidine Ben Ali vient d'annoncer aujourd'hui :*

- *la dissolution du gouvernement*
- *la dissolution du parlement.*

Il a chargé le premier ministre, Mohamed Ghanouchi, de former un nouveau gouvernement... et par la même occasion, il a appelé à des élections législatives dans les six prochains mois. »

En fait, l'enchaînement des événements a poussé Ben Ali à anticiper ce que Hakim El Karoui lui avait conseillé de faire. Cependant, quelques questions se posent : les nouveaux ministres « jeunes quadras issus de la société civile et du monde économique » étaient-ils déjà identifiés ? Qui les a choisis ? Mohamed Ghanouchi a-t-il gardé, dans son premier gouvernement de l'après 14 janvier^[53], certains de ces « jeunes quadras » ?

15h00 – DGSCE, palais de Carthage

Sans se douter de ce qui se passe à l'aéroport et ignorant du fait que le jet a déjà décollé, Ali Sariati appelle Bayéti pour avoir des explications sur l'affaire du fameux timbre de voyage.

Avant de décrocher, Bayéti demande à Tarhouni :

- Qu'est-ce que je fais, Samir, c'est Monsieur Sariati qui m'appelle.

Tarhouni, qui espère encore piéger quelques proches de Ben Ali, a encore besoin de faire croire à Bayéti qu'il obéit à des ordres. Il lance :

- Passe-le-moi, je m'en charge.

Tarhouni décroche :

- Lieutenant-Colonel Tarhouni à l'appareil.

Sariati demande de faire en sorte que le départ de la fille de Ben Ali soit facilité. Tarhouni noie le poisson :

- Je m'en occupe.

Sariati raccroche, mais Tarhouni fait croire à Bayéti qu'il est toujours en ligne et ajoute :

- Oui, Monsieur Sariati, l'opération s'est bien déroulée, nous les gardons et nous leur avons donné à boire. Nous attendons que les autres viennent^[54].

De son côté, Sariati s'interroge : pourquoi est-ce Tarhouni qui a répondu alors qu'il a composé le numéro de Bayéti ? Il se demande aussi ce que fait Tarhouni à l'aéroport et pour quelle raison il s'occuperait de la fille de Ben Ali ! Inquiet, il contacte le supérieur hiérarchique de Bayéti, Ezzedine Khalfi^[55], via le standard téléphonique interne et lui demande :

- Qu'est-ce qui se passe à l'aéroport ?

- Rien de spécial.

- Alors pourquoi Cyrine a-t-elle eu un problème de timbre ?

- Je n'ai pas réussi à contacter Bayéti, mais je sais que le jet a décollé.

- Rappelle-le sur son portable et mets ton haut-parleur, je reste en ligne.

Ezzedine Khalfi rappelle Bayéti et lui demande :

- Pourquoi Cyrine a-t-elle eu un problème ?

- Une histoire de timbre mais elle est partie.

- Pourquoi n'as-tu pas répondu tout à l'heure ? !

- Comment veux-tu que je réponde ? J'étais à genoux les mains sur la tête !

- Pourquoi ? Que s'est-il passé ? !

- Les membres de la famille Trabelsi ont été empêchés de quitter le territoire par une opération des forces spéciales de la police.

- Mais ils agissent sous les ordres de qui ?

Bayéti ne sait pas quoi répondre. Il court vers Tarhouni en annonçant :

- Je vous passe Samir.

Face à Bayéti et pour continuer de lui faire croire qu'il agit sous instructions, Tarhouni adopte un ton familier :

- Ah ! Ezzedine, concernant « l'autre^[56] », elle est partie...

- Mais qui es-tu, Samir ? !

Tarhouni répond :

- Ok, ok... et raccroche.

Ezzedine Khalfi rappelle Bayéti, mais son appel reste sans réponse. Il s'affole.

Sur la ligne fixe, la communication avec Sariati est interrompue : stupéfait par ce qu'il vient d'entendre, Sariati court vers le bureau de Ben Ali.

Pendant ce temps, Khalfi appelle Adel Tiouiri, directeur général de la Sûreté, et lui rapporte son dialogue avec Sariati et Bayéti et l'histoire d'un certain Samir venu arrêter les Trabelsi.

Bureau de Ben Ali

Arrivé au bureau de Ben Ali, Sariati y trouve Marouane Mabrouk avec le chauffeur qui vient de raconter à Ben Ali ce qu'il a vu à l'aéroport.

Sariati déclare qu'il vient de l'apprendre aussi. Ben Ali lui dit :

- C'est très grave, laisse-moi faire, je vais prendre les dispositions nécessaires.

Sariati regagne son bureau.

Resté seul avec son gendre, Ben Ali pique une crise de nerfs en brandissant son revolver dans tous les sens et en traitant de tous les noms Tarhouni et ses collaborateurs.

Comme la BAT fait partie des forces de police, Ben Ali décide de retirer sa confiance au ministère de l'Intérieur et de mettre les forces de police sous les ordres de l'armée. Il appelle son ministre de la Défense, lui résume la situation et lui apprend qu'il a décrété l'état de siège^[57].

Au palais de Sidi Dhrif

Au même moment, Leila Ben Ali, dans un état second, est au téléphone avec des membres de sa famille, dont les maisons sont devenues la cible favorite des pilleurs. Houssein Trabelsi, son neveu, est également au téléphone. Il court dans les couloirs du palais en pyjama et se met à crier : « Ils ont été capturés à l'aéroport ! »

En apprenant cette mauvaise nouvelle supplémentaire, Leila demande à sa gouvernante de sortir ses valises. N'ayant pas été informée que Leila devait faire partie du voyage, sa gouvernante lui demande :

- C'est pour vous ?

Hors d'elle, Leila Ben Ali confirme par une grossièreté !

Avenue Bourguiba

Alors que la manifestation devant le ministère de l'Intérieur se poursuit, le cortège funéraire d'un martyr tué par balle la veille est détourné du cimetière du Djallez et débouche sur l'avenue Bourguiba. L'excitation est à son comble, les gens du cortège portent des banderoles et des portraits du jeune homme. Ils rejoignent les manifestants et en un rien de temps, la situation se dégrade, la police

lance des grenades lacrymogènes et c'est la panique sur l'avenue.

15h10 - DGSCE

Le commissaire Mourad R. du Renseignement de la Présidence vient d'apprendre l'assaut lancé sur les manifestants de l'avenue Bourguiba. Sachant que la BAT a des hommes sur place, il appelle Tarhouni pour un complément d'information.

- Allo, Samir ? Qu'est-ce qui se passe sur l'avenue ?

En entendant son collègue et ami, Tarhouni a une idée pour en savoir plus sur les Trabelsi qui ne sont pas entre ses mains. Il dit :

- Sur l'avenue ? Je ne sais pas, je suis à l'aéroport et je viens d'arrêter Imed (Trabelsi). Instructions, j'agis sur instructions « d'en haut ». Tu ne sais pas où sont les autres ?

Mourad R. tombe des nues. Il vérifie les registres^[58] et annonce :

- Belhassen se rend à l'aéroport.

* * *

Sariati reçoit des instructions de Leila Ben Ali : elle lui ordonne d'aller porter assistance à plusieurs autres membres de sa famille qui sont en détresse. D'autre part, les services de renseignement de la DGSCE l'informent que plusieurs centaines de civils menacent de prendre d'assaut les villas de Mourad, Imed et Belhassen Trabelsi. Sariati demande l'envoi d'un groupe de BOP, mais on lui répond que c'est impossible. Il exige l'intervention d'un groupe de « carapaces^[59] », on lui répond que toutes les troupes sont sur le terrain. Il s'en remet alors à Rachid Ammar qui lui répond :



- Navré, mon Général, je ne protège que les institutions publiques.

- Tu ne me fais pas confiance ?

- Oui, je vous fais confiance, mais l'armée nationale ne peut protéger

que les institutions publiques.

Sariati est alors contraint d'envoyer ses hommes du GIPP pour tenter d'exfiltrer le personnel et les biens de valeur des villas des Trabelsi^[60]. Les vidéos des pillages affluent sur internet.

15h10 - Salon d'honneur

Adel Tiouiri veut des détails sur la prise d'otage mais n'arrive pas à contacter Bayéti. Il appelle son adjoint, Lotfi Soussi :

- Qui sont ces hommes qui vous sont tombés dessus ? Quelles tenues et quels écussons portent-ils ? Sont-ils de l'armée ou sont-ils des nôtres ?

- Je pense bien qu'ils sont des nôtres, ce sont des Tigres Noirs^[61].

- Entendu... Quelqu'un^[62] va venir.

Lotfi Soussi raccroche et annonce la couleur à son chef, Bayéti, qui demande alors à Tarhouni :

- S'il te plaît, dis-moi qui t'a envoyé.

- Ça vient d'en haut... de très haut...

- Qui d'en haut ?

- C'est Dieu qui m'a envoyé, lâche-moi maintenant !

Profondément choqué, Bayéti hésite à croire Tarhouni et décide d'en savoir plus. Il s'éloigne et multiplie les coups de fil. Il commence par appeler son supérieur, Ezzedine Khalfi, qui lui confirme la rébellion de Tarhouni.

C'est alors que certains hommes de Bayéti vont voir Tarhouni et lui disent :

- Va voir notre patron et confisque-lui son téléphone, il est en train de te vendre.

Bayéti, doutant désormais que Tarhouni agit sur ordre de Ben Ali, aurait-il alors appelé Belhassen Trabelsi pour lui apprendre ce qui se passe ? Toujours est-il que Belhassen, qui était alors au niveau de Sidi Daoud, aurait ordonné à son chauffeur de rebrousser chemin et de se diriger vers le port de plaisance de Sidi Bou Saïd où son bateau est prêt à appareiller.

Ministère de la Défense

Alors que Grira se trouve dans la salle d'opérations de l'armée de terre avec Rachid Ammar, il est informé par Ben Ali de la mise en application de l'état de siège. Devenu le deuxième homme du pays, Grira a désormais autorité sur le ministère de l'Intérieur. Sa première décision est d'y envoyer Rachid Ammar^[63]. Cela signifie en clair que sans avoir été déclassé, il est mis à l'écart^[64] du processus de décision militaire. Officiellement, il y est envoyé à la demande de Ben Ali pour coordonner les opérations militaires avec celles de la police. Mais il est clair que Ben Ali, après avoir décapité l'Intérieur, décapite ainsi la Défense. L'éloignement du Général Ammar n'est qu'une mesure de

précaution. Le Général Choubir, patron des Renseignements militaires, le remplace.

Ammar arrive au ministère de l'Intérieur vers 15h15. Découvrant une pagaille monstre, il rejoint Ahmed Friaa dans la salle d'opérations où il apprend la mutinerie d'un certain Samir Tarhouni. Tous les responsables sont présents. Leur principale préoccupation : qui est derrière Tarhouni ? Et quel est son but ?

Port de Sidi Bou Said

Belhassen Trabelsi arrive au port avec sa famille. Il ne croit pas que Tarhouni agisse sans ordres. Il n'a plus confiance en personne et craint que Ben Ali lui-même n'ait mis à exécution ses menaces du discours de la veille. Belhassen a même demandé à son escorte de la DGSCE de ne pas s'approcher de sa voiture.

L'affaire des « vedettes armées ». Deux versions.

D'après certains témoignages, Belhassen ordonne aux gardes-côtes de se préparer à l'escorter avec leurs deux vedettes jusqu'au large. En fait, la sortie du port étant juste en face du Palais de Carthage, Belhassen veut assurer sa fuite au cas où l'ordre d'arrêter les Trabelsi serait bien parti de Ben Ali. Comme nous le verrons plus tard, cette sortie des deux vedettes des gardes-côtes sans ordre de mission contribuera à augmenter la panique des hommes de la DGSCE qui n'avaient jamais connu une telle entorse à la procédure. Cependant, dans les PV concernant les vedettes, une autre version des faits est rapportée. Dans la panique, l'officier M.S., chef de la sûreté maritime de la DGSCE, aurait reçu l'ordre de préparer le yacht de la présidence^[65]. La procédure étant de faire surveiller tout mouvement de celui-ci par deux bateaux de la Garde nationale, l'officier contacta le port de la Goulette qui envoya deux Zodiacs d'escorte. Ce genre de procédure est ordinaire et l'officier M.S. n'en informa pas la salle d'opérations en temps réel. Nous verrons plus tard l'effet généré par l'arrivée inattendue de ces Zodiacs devant le palais présidentiel en l'absence de sortie effective du yacht présidentiel.

15h30 - palais de Carthage

Ben Ali convoque à nouveau Ali Sariati et lui annonce qu'il a décidé d'envoyer sa famille faire une omra^[66] et qu'il a chargé Mohsen Rhaïem, chef du Protocole, de s'en occuper. Il est demandé à Sariati de se charger des passeports et de faire partie du voyage avec Mohsen Rhaïem. Le vol est prévu à 18h. Ben Ali lui apprend également l'instauration de l'état de siège.

15h30 - GFS VS BAT

Face aux mutins de la BAT, le ministre de la Défense et le tout nouveau chef d'état-major de l'armée de terre, le Général Ahmed Choubir, décident de faire venir de Bizerte le Groupement des Forces

spéciales de l'Armée nationale^[67].

A exactement 15h40, deux hélicoptères Bell-UH 1 décollent de la base de Sidi Hmed (Bizerte) et deux Sikorsky HH3-Jolly Green décollent de la base de Kharrouba (Bizerte). Ils se dirigent vers le Q.G. des Forces spéciales pour les héliporter à l'Aouina. Pour la même mission, à exactement 15h50 et 15h55, deux autres hélicoptères BHT (Bell Helicopter Textron) décollent de l'Aouina.

Salon d'Honneur

Tarhouni remarque, du côté de l'héliport militaire de l'Aouina, le décollage d'hélicoptères de transport de troupes (BHT) qui prennent la direction du nord. Dans sa position, il est obligé de s'attendre au pire. Il conclut que les hommes du GFS vont être ramenés de Bizerte pour lancer un assaut contre eux. La tension monte, Tarhouni annonce à sa cinquantaine d'hommes de se préparer au combat. Mais estimant que ses hommes sont inférieurs en nombre à ceux du GIPP et du GFS réunis, il cherche une solution. Il se souvient alors d'une conversation qu'il a eue deux jours auparavant avec Larbi Lakhal, colonel de l'USGN^[68] : Lakhal et ses hommes pourraient se trouver à la caserne de la Garde nationale de l'Aouina !^[69] Il appelle^[70] :

- Allo, Larbi, où es-tu ?

- Je suis à La Manouba en mission de protection du secteur de la Garde nationale. La tension est forte ici, qu'y a-t-il ?

Tarhouni n'a plus le choix, il tente le tout pour le tout et lance :

- J'ai reçu des instructions de très haut. La famille Trabelsi est en train de se rassembler au salon d'honneur de l'aéroport, ils vont fuir, nous laisser nous entretuer... et moi, je suis sur place. Rejoins-moi, il ne faut pas les laisser partir ! Ils resteront avec nous jusqu'à la fin ! Hafedh^[71] et ses hommes sont aussi avec nous !

- J'ai 40 hommes du côté de Carthage, ils sont plus proches de toi que moi, je leur ordonne tout de suite de te rejoindre le temps que j'arrive.

Entre temps, Tarhouni, qui commandait la BNIR^[72] avant d'être à la tête de la BAT, tente le même coup et appelle son successeur, le colonel Zouheir El Ouefi.

- Zouheir, je suis à l'aéroport, j'ai reçu des instructions d'en haut, j'ai capturé les Trabelsi alors qu'ils allaient s'enfuir en laissant la Tunisie à feu et à sang, viens m'aider !

El Ouafi répond :

- Donne-moi dix minutes, le temps de préparer mes hommes et je te rejoins.

16h00 – Carthage

Le colonel Sami Sik Salem, numéro 3 de la sûreté présidentielle, entend par radio que les manifestants du Kram et de La Marsa

avancent vers les palais. Sur place, quelques agents de la DGSCE accompagnent les forces de l'ordre constituées principalement des BOP. Ils sont sur le qui-vive, ils tentent de contenir les manifestants le plus loin possible mais, pour ne pas avoir à tirer, ils cèdent du terrain !

Du coup, un climat de terreur s'installe dans les deux palais. Les hommes chargés de défendre le Chef de l'Etat se trouvent dans la même situation que Samir Tarhouni dans son Q.G., plus tôt dans la journée : s'ils décident de protéger coûte que coûte le palais, ils seront contraints de tirer sur les civils révoltés. Et s'ils désertent et les laissent vandaliser les palais et prendre la multitude d'armes qui s'y trouve, ils se mettront hors la loi. Bref, ils sont entre le marteau et l'enclume. Beaucoup choisissent de se volatiliser, les palais se vident à grande vitesse...

* * *

A 16h00, Ali Sariaty est informé des différentes menaces. D'abord, des milliers de civils se préparent à prendre d'assaut, les uns les palais, les autres les propriétés des proches de la famille. Ensuite, *deux bateaux potentiellement armés s'approchent du palais sans ordre de mission*. S'agit-il des navires envoyés par Belhassen Trabelsi pour couvrir sa sortie ou des Zodiacs prévus pour l'escorte du yacht présidentiel et dont la manœuvre n'a pas été rapportée à la salle d'opérations ? La désorganisation ambiante et les nombreuses absences rendent la chose possible... Toujours est-il que Sariaty, subissant plusieurs éléments inattendus et incontrôlés, ne comprend plus ce qui se passe et craint une action hostile. On lui dit aussi qu'un *hélicoptère est en vol sans que le palais n'en ait été informé*, et cela, au mépris de toutes les procédures^[73]. Sariaty pense également à ce que lui a dit Marouane Mabrouk deux jours avant : Bernard Squarcini, directeur de la DCRI, lui avait fait part d'une possibilité de coup d'Etat en Tunisie^[74]. Il se souvient enfin d'une note selon laquelle il y avait probablement un espion parmi les agents de la garde présidentielle^[75]. Tous ces renseignements, ajoutés à la prise de contrôle de l'aéroport par la BAT et à la situation générale dans le pays finissent par persuader Sariaty de l'existence d'un complot. Il se trouve confronté à la pire situation de sa vie. Quelles décisions va-t-il prendre ? Absolument égaré, il décide de faire la prière de la consultation^[76].

En tant que responsable direct de la sécurité du président, il doit le protéger même face à une marée humaine mais sans faire couler le sang car il sait que cette solution ne peut être qu'éphémère et contraire à son engagement militaire. La meilleure solution serait que Ben Ali s'éloigne du Palais...

A 16h15, sur ordre de Sariati, Elyes Zalleg, qui est à la tête du GIPP et qui connaît bien Tarhouni, le contacte pour en savoir plus sur ses intentions.

- Allo, Samir ? Qu'est-ce que tu fais ?

- Elyes ? Allez, rassemble tes agents et viens si tu es un homme !

En fait, Samir Tarhouni, sous tension, propose à Zalleg de se joindre à la rébellion, mais Zalleg ne le saisit pas et prend ses mots pour un affront.

Zalleg rapporte la discussion à Ali Sariati qui décide d'appeler lui-même Tarhouni. Du ton d'un supérieur qui en veut à son subordonné, il lui lance :

- Général Ali Sariati à l'appareil.

- Oui, mon Général.

- Qui t'a envoyé ?

- Ça vient d'en haut, mon Général.

- Mais d'où en haut bon sang !

Pour signifier qu'il n'a pas de commanditaire, Tarhouni lance :

- C'est Dieu qui m'a envoyé ! Et il raccroche.

Pour Sariati, dont le caractère, la formation et la carrière excluent toute possibilité de mutinerie, la réponse de Tarhouni signifie qu'il s'est allié aux islamistes^[77].

Jalal Boudriga arrive pour négocier la libération des otages.

En se dirigeant vers le salon d'honneur, il remarque non seulement les hommes de la BAT, mais aussi ceux de la BNIR, ce qui constitue une surprise pour lui. Il constate la présence de la famille Trabelsi et se dirige alors vers Tarhouni et El Ouafi qui sont accompagnés de Zouheir Bayéti.

Il s'écrie :

- Mais qu'est-ce que vous faites ? Qu'est-ce que vous faites ?

Tarhouni répond :

- Je vous en prie, Monsieur le Directeur général... L'opération est grandiose... ce sont eux qui ont foutu le pays en l'air et ils veulent fuir... je vais les en empêcher.

Craignant que Boudriga ait été envoyé pour faire diversion, Samir Tarhouni s'éloigne, place ses hommes et observe les alentours. Pendant ce temps, Boudriga passe des coups de fil.

Il appelle d'ailleurs Tarhouni à plusieurs reprises^[78] en insistant chaque fois pour savoir qui est son commanditaire. Et chaque fois, Tarhouni le rabroue en laissant entendre que cela pouvait être

n'importe qui : Sariati, Ben Ali lui-même, etc. Cette attitude créera un véritable séisme au sein des autorités tunisiennes, chacune se méfiant des autres.

* * *

Est-ce à cause de cette méfiance que les informations cesseront de circuler entre les différentes autorités, créant ainsi encore plus de problèmes ? C'est très possible et cela expliquerait les déficits d'information qui ont touché les diverses salles d'opérations et engendré une panique qui a fini par faire sortir Ben Ali du palais puis du pays.

16h20 - bureau de Ben Ali

Ali Sariati se rend au bureau de Ben Ali et y trouve sa famille en train de le convaincre de l'accompagner à l'aéroport. Devant ses hésitations, Sariati déclare fermement : « Monsieur le Président, je viens de parler à l'homme qui est à la tête de la prise d'otage de l'aéroport. J'ai la confirmation que les Tigres Noirs se sont alliés aux islamistes. Il s'agit probablement d'une opération djihadiste. Mais ce n'est pas tout : il y a plusieurs autres menaces. Il y a des manifestants qui veulent prendre d'assaut les palais, il y a des vedettes qui pourraient nous être hostiles et un hélicoptère non identifié qui tourne ! Mais j'ai préparé notre défense antiaérienne. Allez, Monsieur le Président, soyez raisonnable, allons à la base militaire de l'Aouina accompagner votre famille, et après, nous aviserons... »

L'idée qu'une force spéciale se soit alliée avec des djihadistes et ait pris le contrôle d'une partie de l'aéroport épouvante Ben Ali. Il pense qu'ils contrôlent l'hélicoptère « non identifié » et que leur objectif est de le tuer. Il appelle Grira et l'informe de ces menaces. Il lui apprend également que sa garde a préparé la défense antiaérienne et qu'il va accompagner sa famille à la base aérienne de l'Aouina.

16h20 – Ministère de la Défense

L'appel du Président a bouleversé Grira. Il contacte Ladjimi :

- L'avion des antiterroristes va tirer sur le Président, ordonne-lui de s'éloigner et dis-lui que la garde présidentielle se prépare à les descendre !

- Mais je n'ai pas d'avion antiterroriste^[79] ! Je vais faire atterrir tous mes appareils !

Ladjimi transmet ses ordres à la salle d'opérations.

* * *

Ayant appris par Ben Ali que Tarhouni se serait allié aux islamistes, Ridha Grira écarte désormais la thèse d'un complot ayant pour protagonistes Rachid Ammar et Ali Sariati. Il décide alors d'appeler

Ammar pour lui confier le commandement de l'opération du GFS contre la BAT.

16h23 – Ministère de l'Intérieur

A 16h23, Rachid Ammar, qui est dans la salle d'opérations du ministère de l'Intérieur en présence de plusieurs hauts cadres, reçoit un appel du ministre de la Défense :

- Monsieur le Président m'a annoncé que des intégristes infiltrés au sein de la BAT ont pris sa famille en otage. Il ordonne de les éliminer. En utilisant toute la force nécessaire.

- Attendez, Monsieur le Ministre, vous pouvez répéter ce que vous venez de dire ? Je mets le haut-parleur de mon téléphone pour que M. Friaa l'entende également.

Grira répète sa phrase. Ammar et Friaa sont estomaqués. Grira ajoute que les forces spéciales de l'armée de terre sont dépêchées à l'Aouina et il communique tout ce que Ben Ali lui a dit.

* * *

Devant cette hypothèse islamiste, les autorités envisagent carrément la possibilité de l'arrivée imminente d'islamistes de l'étranger ! Ils prennent même les dispositions nécessaires aux frontières.

16h25 - DGSCÉ

Sariati appelle Ladjimi pour préparer l'avion présidentiel et lui annoncer l'imminence de leur arrivée. Plutôt que d'aller à l'aéroport présidentiel, Sariati décide d'utiliser l'aéroport militaire de l'Aouina, plus éloigné de la zone de la prise d'otage. Il le dit à Ladjimi pour qu'il prépare l'entrée du cortège par la route de Dar Fadhal, plus discrète que la GP9.

A 16h30, Sariati appelle Faouzi Derouiche des Renseignements de la DGSCÉ pour lui fournir les dernières informations. Il lui dit :

- Il (Tarhouni) a pris l'aéroport pour ne pas laisser la famille voyager et veut les juger^[80].

A 16h35, juste avant de sortir, Sariati appelle Zalleg :

- Elyes, prépare tes hommes, on va à l'aéroport militaire. Où es-tu maintenant ?

- Je suis au niveau de la Falaise^[81], il y a des manifestants qui arrivent.

- Alors reste là-bas, répond Sariati.

Avant de quitter le Palais avec Ben Ali, Sariati se rend à la salle d'opérations et, pour renforcer la sécurité du convoi, ordonne au responsable^[82] de garder secret leur mouvement vers l'aéroport et de dire qu'ils vont au Palais de Sidi Dhrif.

Sur la route vers l'Aouina

A la tête du cortège, Ali Sariati, inquiet, veut avoir des informations

sur la situation à l'aéroport. On lui annonce par téléphone que tout semble calme, qu'une partie du GFS a sécurisé les lieux et que Boudriga est en train de négocier la libération des otages.

Sariati veut en savoir plus. Il contacte à nouveau Zalleg et lui demande de rappeler Samir Tarhouni.

Zalleg appelle :

- Samir, s'il te plaît, dis-moi quelles sont tes intentions, j'ai un groupe qui se dirige vers l'aéroport en ce moment même.

Tarhouni interprète mal ces paroles : il croit que Zalleg le menace :

- Tu n'as pas pris position avec nous et tu viens maintenant avec tes hommes contre les miens ?! Dès que je te verrai, je te couperai la tête !

Et il raccroche.

Zalleg est confus : pour des raisons de sécurité, il ne peut pas dire que ses hommes vont à l'aéroport pour accompagner le Président et non pour une quelconque opération contre la BAT.

Il rapporte la discussion à Sariati. Inquiet, le directeur général lui ordonne d'abandonner sa position de protection du palais de Sidi Dhrif et de le rejoindre. Il lui demande également de lui fournir un maximum d'informations sur la force de frappe des rebelles. Zalleg est catégorique : « Nous ne pouvons rien faire, ça engendrerait trop de pertes. Leurs armes sont sophistiquées et ils sont bien entraînés. Le tarmac d'un aéroport est un champ idéal pour un tireur d'élite et leurs spécialistes peuvent faire mouche à plus de 2.500 mètres. D'autre part, mes hommes ne sont pas prêts à risquer leur vie bêtement^[83]... »

* * *

Leila Ben Ali, dans une autre voiture, appelle son neveu Housseem Trabelsi pour qu'il les rejoigne discrètement à la caserne militaire de l'Aouina.

16h40 - Palais de Carthage - la rébellion de la dgsce

Sik Salem apprend que le convoi présidentiel ne s'est pas dirigé vers la résidence de Ben Ali comme annoncé. Il décide de contacter Ali Sariati ou des agents qui se trouvent dans le convoi, mais personne ne répond^[84]. Il décide alors d'aller s'informer à la salle d'opérations^[85], sans succès.

Il finit par joindre le secrétaire de Sariati et apprend que ce dernier lui a demandé son passeport pour prendre l'avion.

Il décide alors de contacter son supérieur hiérarchique, le Colonel Adnen Hattab, mais celui-ci lui lance :

- Trouve-toi un coin et va te cacher.

Sik Salem, qui est alors dans le parking devant la salle d'opérations, est rejoint par Taoufik El Gasmi^[86] et deux autres agents, Sami El

Msakni et Lamjed Dabbari.

Dans tous ses états à cause de la terrible responsabilité qui pèse sur ses épaules, il informe El Gasmi de la fuite de Ben Ali et de Sariati. Comme tout bon flic tunisien, il flaire le coup bas, le complot. Il est persuadé que Ben Ali a fui et que ses supérieurs veulent faire d'eux des bouc-émissaires en les laissant sans instructions et avec la responsabilité de la sécurité des palais. Tout comme Tarhouni, il pense qu'il va être obligé de donner l'ordre de tuer les manifestants et que, une fois que tout sera calmé, il en payera le prix. Sami Sik Salem traite ses supérieurs de lâches. Révolté, il dit à El Gasmi qu'il va appeler le Premier ministre^[87]. Juriste de formation, El Gasmi lui déclare que le Premier ministre n'est pas compétent pour remplir le vide constitutionnel laissé par le fuyard et que c'est Foued Mbazaa qui doit être ramené au palais.

Sik Salem lui demande alors d'aller le chercher.

Avant de sortir, El Gasmi appelle ses hommes, les civils de la DGSCCE qui sont dans le parking et leur annonce ce qui a été décidé. Au même moment, Sik Salem dit la même chose à ses propres agents : que Ben Ali, Sariati et Hattab se sont enfuis et qu'ils ne répondent plus au téléphone. Que leur intention est de les forcer à tirer sur des compatriotes et provoquer un bain de sang pour revenir ensuite tranquillement et leur faire porter seuls la responsabilité de tous les morts. Ils ajoutent, devant leurs hommes médusés, qu'ils ne peuvent pas désertir leur position et abandonner le palais. « Nous sommes au service de la Tunisie et non de Ben Ali. Nous allons faire ce que nous pouvons. »

Les agents, civils et armés, les assurent de leur soutien.

Alors que Taoufik El Gasmi sort du palais avec Ali Saïdi et Hichem Slama pour aller chercher Mbazaa, Sik Salem décide quand même de contacter Ghanouchi. Il appelle l'un de ses hommes à la Kasbah^[88] et lui demande de lui passer le Premier ministre de toute urgence.

Salon d'honneur

Pendant ce temps, Boudriga met enfin la main sur Tarhouni qui ne cesse de se déplacer d'un endroit à l'autre pour assurer la sécurité de son opération. Boudriga, pressé par sa hiérarchie insiste de façon démesurée :

- Mais qui t'a donné ces ordres ?... Réponds-moi !
- Je ne vous le dirai pas.

Boudriga insiste à plusieurs reprises et Tarhouni répond : « D'en haut ! » et, devant un Boudriga qui ne lâche pas, il ajoute :

- Je ne peux pas te le dire maintenant.

Boudriga dit alors :

- Tu ne m'as pas dit que c'était Sariati ?

- Je te l'ai dit pour que tu arrêtes de me poser la question.
- Alors d'où as-tu reçu tes instructions ?



Reconstitution virtuelle de l'arrivée du cortège présidentiel au point «X» du plan de la page suivante.



- Du palais, dit Tarhouni pour que les hommes qui l'accompagnent ne se découragent pas.
- Qui exactement du palais ?
- Je ne te dirai pas qui exactement...

16h46 – Héliport militaire de l'Aouina

Après avoir attendu l'ouverture des portes 5 longues minutes (!), le cortège entre dans la base militaire et longe l'héliport (X) vers le hangar de l'avion présidentiel. Ben Ali, dont ce n'est vraiment pas le jour, voit plusieurs hélicoptères alignés avec nombre d'hommes cagoulés à proximité et il aperçoit aussi deux hélicoptères de type BHT en train d'atterrir^[89]. Il s'agit bien sûr des agents du GFS chargés de neutraliser Tarhouni. Mais dans la panique, il ne le réalise pas !

Terrorisé, il rappelle le ministre de la Défense et se met à hurler. Puis il ordonne aux GIPP d'immobiliser les aéronefs et les hommes ! Ils descendent aussitôt de leurs véhicules, se mettent en position d'attaque mais gardent leur sang-froid. Sariati, qui est informé de l'arrivée du GFS, descend calmer ses hommes.

* * *

Entre-temps, un Grira affolé rappelle Ladjimi :

- Il y a un hélicoptère antiterroriste sur le point de tirer sur le Président ! Et le Président hurle... il hurle ! Donne-leur l'ordre de s'en aller, dis-leur que la Sûreté présidentielle va les abattre !

Ladjimi répond :

- Je n'ai pas d'hélicoptère antiterroriste, je vous dis, Monsieur le Ministre ! Et je viens de demander à tous mes appareils d'atterrir !

* * *

A l'héliport, les hommes du GIPP remontent à bord des voitures et le cortège poursuit son chemin jusqu'au hangar de l'avion présidentiel.

Au ministère de la Défense

Ladjimi^[90] contacte Ahmed Choubir et lui dit que le cortège est entré dans la base militaire dans des conditions sécuritaires incertaines. Il ajoute :

- Dis-moi, le ministre perd la tête ?!... Il m'a dit que le Président hurlait que des gens de l'antiterrorisme vont l'attaquer et veulent le tuer... Après, il m'a ordonné d'éloigner mes hélicoptères parce que la Sûreté présidentielle a comme instructions de les abattre ! Alors que j'ai la certitude qu'aucun appareil n'a été mis à la disposition de la BAT et aucun appareil d'observation n'est en vol actuellement. Les seuls hélicoptères en vol sont en mission officielle et programmée pour ramener les hommes du GFS !

En fait, le ministre avait oublié cette mission. Sachant qu'il l'avait pourtant ordonnée lui-même, Ladjimi ajoute :

- Ses propos sont complètement absurdes.

Devant le hangar présidentiel de l'Aouina

Le convoi arrive à destination. Moncef Berhouma et Lyes Lemnakbi, colonels de l'aviation, accompagnés d'un lieutenant-colonel de la Sûreté militaire se préparent à accueillir Ben Ali. A leur approche, des agents du GIPP braquent leurs armes et les immobilisent le temps que d'autres ouvrent les portes du hangar. Le cortège entre et s'arrête au pied de l'avion. Les grandes portes sont immédiatement refermées devant les trois officiers choqués d'être traités en ennemis dans leur propre base ! Ils s'en remettent à leur Chef d'état-major, le Général

Pendant ce temps, Mohammed Ghanouchi finit de mettre en place le nouveau gouvernement selon les directives de Ben Ali.

Alors qu'il se prépare à partir, Béchir Chehida, son garde de la DGSCE, lui tend son téléphone. Sami Sik Salem se présente et déclare avec une émotion à peine contenue :

- Monsieur le Premier ministre, le Président a fui le pays avec sa famille, Ali Sariaty est avec lui. La Tunisie est sous votre responsabilité, ne la laissez pas se perdre !

Ghanouchi n'en croit pas ses oreilles. Procéder à une passation qui mettrait constitutionnellement et officiellement Ben Ali à la porte ? La responsabilité est terrible ! Mais d'un autre côté, il réalise l'urgence de la situation :

- Je ne suis pas le responsable dans ce cas. Il faut convoquer les présidents de l'Assemblée nationale, de la Chambre des Conseillers^[91] et du Conseil constitutionnel^[92].

Sik Salem insiste pour que Ghanouchi vienne également, mais celui-ci refuse^[93].

Mbazaa ayant déjà été convoqué, Sik Salem contacte les deux autres présidents et envoie des voitures blindées ainsi que des hommes armés pour les escorter. Mais il reste inquiet devant le refus du Premier ministre de venir. Il a besoin d'être soutenu à haut niveau dans sa démarche. Il demande à la salle des opérations de lui passer Rachid Ammar^[94] :

- Général Ammar ?

- Non, c'est le Général Ahmed Choubir à l'appareil.

- J'ai besoin de parler personnellement au Général Ammar.

- Qu'y a-t-il, je suis à votre disposition.

- Excusez-moi, je dois lui parler personnellement.

- Tu le trouveras peut-être au ministère de l'Intérieur.

N'arrivant pas à joindre Ammar, Sik Salem cherche une autre solution.

Sik Salem veut que la fuite de Ben Ali soit communiquée au public pour que cesse l'avancée des manifestants vers les palais. Il appelle alors la télévision nationale et demande l'envoi d'une équipe pour le direct. Il demande également à Riadh Mabrouki, standardiste de la DGSCE, de contacter des journalistes populaires pour qu'ils annoncent la nouvelle. Parmi ces journalistes, Zied El Hani^[95] et Soufiane Ben Farhat, très présent sur les plateaux TV et qui n'a pas hésité, en plein soulèvement, à critiquer le régime, notamment sur BFM TV. Mais Ben Farhat juge louche cet appel d'un agent de la Présidence et garde le silence.

Pendant ce temps, Mohamed Ghanouchi essaye en vain d'appeler Ben Ali. Il tente alors de contacter Ali Sariati au palais et c'est bien sûr Sik Salem qui répond^[96] : « Je vous ai dit qu'Ali Sariati est parti avec Ben Ali ! (Il réfléchit et décide de lui forcer la main.) Je vais vous envoyer une voiture blindée^[97]. Vous allez venir, sinon je vous tiendrai responsable du bain de sang qui aura lieu si vous ne venez pas ! »

Dès qu'il raccroche, Mohamed Ghanouchi convoque son directeur de cabinet Taïeb Youssfi et lui demande de trouver un constitutionnaliste^[98].

Ministère de la Défense

Le Général Ladjimi vient d'apprendre que ses officiers de l'Aouina ont été brutalisés par le GIPP. Scandalisé, il s'en remet à son ministre, mais Grira le coupe :

- Tous tes appareils sont-ils au sol ?
- Oui.
- Que ça reste entre nous...

hangar de l'avion présidentiel

Bien que ce soit strictement interdit par la réglementation, c'est à l'intérieur du hangar que le Boeing se ravitaille en kérosène^[99].

Une fois la zone sécurisée, Ben Ali et ses proches sortent des voitures blindées.

Halima, qui a vu les gardes présidentiels malmener de hauts gradés militaires, demande à Ali Sariati :

- 'Am^[100] Ali, l'armée nous est-elle encore fidèle ?
- Oui, mon enfant, seuls quelques éléments de la police ont décidé d'arrêter les Trabelsi.
- Je savais qu'ils allaient nous porter la poisse ! Je vais dire à mon père de ne pas les laisser venir avec nous !

Juste après, Sariati reçoit un appel de Slim Chiboub^[101] qui cherche désespérément sa famille. Sariati lui apprend que certains hommes de Boudriga ont pris le contrôle de l'aéroport et qu'ils ont pris en otage de nombreux membres de la famille^[102].

17h15 – Palais de Carthage

Foued Mbazaa et Abdallah Kallel habitant Carthage, il n'a fallu que quelques minutes aux hommes du GIPP pour les conduire au palais présidentiel. Les seules informations dont ils disposent sont que Ben Ali a fui et que Mohamed Ghanouchi va les rejoindre. Ils sont loin d'imaginer que non seulement le président est encore en Tunisie, mais qu'il n'est pas du tout question qu'il prenne l'avion ! Après le décollage de sa famille pour Djeddah, Ben Ali devait revenir à Carthage ; sauf que la menace des rebelles va avoir des répercussions

complètement imprévues.

17h15 - Salon d'honneur

Alors que Jalel Boudriga tente toujours de faire parler Tarhouni, les hommes de l'USGN arrivent devant le salon d'honneur, avec tout leur attirail d'intervention. A leur tête Larbi Lakhel.

Boudriga est sidéré. Alors que Tarhouni et El Ouafi sont ses subordonnés, il n'a aucune autorité sur l'USGN qui dépend de la Garde nationale.

Larbi Lakhel les salue. Pour bluffer Boudriga, Tarhouni lui lance avec un sourire entendu en désignant Lakhel :

- Nous avons tout synchronisé ensemble.

Complètement perdu, Boudriga s'éloigne pour téléphoner à sa hiérarchie. Il appelle Adel Tiouiri, Directeur de la Sûreté nationale, et lui rapporte : « La force spéciale de Charfeddine^[103] est avec eux ». Il ajoute qu'il estime à 170 le nombre des mutins. Deux forces spéciales du ministère de l'Intérieur (BAT/USGN), une unité de commandos de la police (BNIR) et des agents de la police des Frontières, de la Sûreté à bord des avions, ainsi que de la Douane.

N'en revenant pas, Tiouiri appelle immédiatement le supérieur de Larbi Lakhel pour lui demander des précisions.

* * *

Les agents de l'USGN pénètrent dans le salon d'honneur et voient les otages. Pour eux, le moment est historique ! Ils participent à l'arrestation des Trabelsi, ceux-là mêmes qui, la veille encore, étaient les maîtres du pays grâce à leur protectrice Leila qui a fait de Ben Ali son esclave et de la Tunisie sa chose ! Ils éprouvent une joie immense et embrassent leurs amis de la BAT et du BNIR. Beaucoup se connaissent pour avoir fait partie de la même unité ou s'être entraînés ensemble. Le fait qu'eux, des agents d'élite, aient été appelés prouve que la situation n'est pas claire et qu'il s'agit d'un coup de force en faveur de la nation. Ils sont là pour appuyer l'arrestation des symboles de la corruption, ils sont là pour l'honneur de la Tunisie ! Ils prennent des photos pour immortaliser la scène, impensable quelques heures plus tôt.

Au même moment, le supérieur de Larbi Lakhel, alerté par Tiouiri, l'appelle.

Lakhel montre à Tarhouni son téléphone^[104] qui sonne :

- Voilà mon patron qui m'appelle. Je dois décrocher. Qui t'a donné des instructions, Samir ?

Tarhouni est maintenant dos au mur. Il ne peut plus mentir. Tous ces hommes vont désormais jouer leur vie, avec lui. Cela ne peut pas se faire autour d'un mensonge.

Il dit à Lakhel, en présence d'El Ouafi et de Zouheir Bayéti :

- Ne lui réponds pas... personne ne m'a donné d'instructions.

- Quoi ?

- Oui, on est tout seuls.

Devant le fait accompli, livide, Lakhel hésite. Il regarde ses hommes. Fiers de leur mission, ils sont avec les autres agents présents et continuent de se congratuler^[105]. Leur dire maintenant, en pleine joie, qu'ils agissent sans ordre de la hiérarchie ne servirait à rien. Ces hommes-là, hyper armés, se sentent invincibles avec leurs amis de la BAT et du BNIR. Lakhel sait que par nationalisme, ils iront désormais jusqu'au bout.

* * *

Tarhouni rejoint Boudriga et lui dit :

- Je considère avoir fait quelque chose de positif pour le pays.

- Pourquoi as-tu fait ça ? Qui t'a donné les instructions ? Tu nous as mis la corde au cou, tu vas nous mener à la potence !



Photo tirée d'une séquence vidéo filmée avec un téléphone portable d'un agent de la BAT.

1 - Tarhouni

2 - Larbi Lakhel (téléphone à la main)

3 - Zouheir El Ouafi

4 - Jalel Boudriga

5 - Zouheir El Bayéti qui n'a même pas cité l'intervention de la BAT dans son PV !

- Patron, je vous aime bien et vous n'avez rien à voir là-dedans, je ne vous veux aucun mal. Vous allez voir, tout le monde va nous soutenir dans cette opération. Les Tunisiens vont savoir la vérité.

- Et maintenant, qu'est-ce que tu veux, Samir ?

- Nous n'allons leur faire aucun mal, mais ils ne vont pas voyager. Je vais les livrer à l'armée et je veux que la télévision vienne filmer l'opération... Monsieur le Directeur général, ne craignez rien, je ne vais pas utiliser les armes.

Tarhouni sait qu'il joue sa tête et celle des hommes qui l'ont suivi dans cette rébellion. Leur seule possibilité de salut est d'informer l'ensemble des Tunisiens de ce qu'ils ont fait. Ils savent qu'en plein soulèvement, le peuple va les soutenir. Ainsi, leur principale requête

est la venue d'une équipe de la télévision pour filmer les otages et informer le peuple de ce qui se passe.



hangar de l'avion présidentiel

Sariati analyse l'environnement sécuritaire et appelle le Général Ammar pour savoir où en est la négociation avec Tarhouni.

Informé par Tiouiri, Ammar lui apprend :

- C'est une mutinerie de la police et de la Garde nationale.

Sariati est terrifié : contrairement aux autres corps armés du pays, la Garde nationale est très solidaire. En plus, elle dispose d'une grande base à l'aéroport !

- Comment ? La Garde nationale est aussi avec eux ?

Ammar confirme et donne des précisions sur le nombre d'hommes et d'unités présentes.

Sariati raccroche et appelle aussitôt (17h18) Charfeddine Zitouni pour savoir ce que fait son unité d'élite aux côtés de Tarhouni. Mais Zitouni n'en sait rien...

Sariati réalise alors que même avec le renfort du GFS, ses agents ne font plus le poids. La base de la Garde nationale est à 1000 mètres à peine et les hommes de l'UCGN^[106] qui s'y trouvent disposent de blindés et d'armes lourdes. En un rien de temps, sur un simple appel^[107] de Larbi Lakhel, ils peuvent contrôler la zone de l'aéroport et empêcher le décollage de l'avion !

Sariati, dont la mission primordiale est la sécurité du chef de l'Etat, réalise alors que la situation est gravissime :

- 1/ Ben Ali ne peut pas rester sur place.

- 2/ Il ne peut pas non plus retourner au palais.

- 3/ Il est impossible de se déplacer en voiture sans danger.

Sariati conclut qu'il est dans l'incapacité absolue d'assurer la sécurité du Président en Tunisie.

Il demande au Général Ammar si la tour de contrôle - qui se trouve à mi-chemin entre les rebelles et le hangar présidentiel - est bien sous la garde de l'armée^[108], puis il va voir Ben Ali et lui dit :

- Monsieur le Président, je viens d'avoir le Général Ammar au

téléphone. Il m'a dit que plusieurs autres forces ont joint la rébellion. L'USGN a rejoint la BAT, c'est très grave. Contrairement à la police, le corps de la Garde nationale est homogène et ils sont solidaires entre eux. L'USGN est leur idole, le corps de la Garde nationale compte plus de 12.000 hommes sur toute la Tunisie, cela constitue un danger majeur, Monsieur le Président, ces histoires prennent une tournure gravissime. Aujourd'hui, des gens ont brûlé les maisons des Trabelsi et ils vont sûrement prendre d'assaut le palais de Sidi Dhrif. Il y a plus d'une cinquantaine d'armes volées^[109] qui circulent dans le pays et Dieu seul sait entre les mains de qui elles sont ni ce qu'ils comptent en faire.

- Et tes hommes ?

- Mes hommes commencent à être influencés par la rue.

Pour confirmer ses dires, Sariati fait venir Lyes Zalleg qui confirme à Ben Ali que les menaces sont trop grandes et que les hommes de Tarhouni et Lakhal sont expérimentés et déterminés.

Sariati lance alors à Ben Ali : « Monsieur le Président, je ne peux plus assurer votre sécurité en Tunisie, montez à bord de l'avion avec votre famille ».

Censé attendre sa fille Ghazoua, Ben Ali réalise alors l'ampleur du danger et décide de partir immédiatement, malgré l'avis négatif du commandant Cheikhrouhou, inquiet de l'absence de plan de vol.

Ben Ali lui dit :

- On le recevra après le décollage.

Puis il appelle Grira pour lui faire part de la situation. Il lui rapporte les informations que Ammar a données à Sariati et lui apprend que, sur les conseils de ce dernier, il va prendre l'avion pour l'Arabie Saoudite. Il lui ordonne de remettre les choses en ordre, le temps qu'il dépose sa famille et revienne.

Grira raccroche et, comme il vient d'apprendre par le Président que Sariati est en contact direct avec Ammar, il l'appelle et lance avec vigueur :

- Je suis le seul qui donne les instructions !

- Oui, je sais, Monsieur le Ministre, réplique Rachid Ammar d'un ton étonné avant de faire part à Grira de la situation explosive à l'aéroport.

* * *

Houssem Trabelsi avec des membres de sa famille arrive à la base et appelle sa tante Leila Ben Ali qui ordonne au lieutenant Y.B., motard du cortège présidentiel, d'aller escorter son neveu et les siens. En face du hangar, Houssem aperçoit les GIPP cagoulés. Les prenant pour des agents de la BAT, il prend peur et envoie un SMS à sa tante. Elle lui

répond : « Ne t'inquiète pas, ceux-ci sont des nôtres ». Il rejoint alors à toute vitesse la famille à l'intérieur du hangar.

Ben Ali est alors au pied de la rampe d'embarquement et sa femme tout en haut. Le neveu de Leila se jette aux pieds du Président, lui embrasse les mains et le supplie de le laisser avec les siens monter dans l'avion. C'est à cet instant que Halima, en pleine crise de nerfs, se met à hurler :

- Donnez-moi un pistolet, je vais tuer tous les Trabelsi ! Tout ça, c'est à cause d'eux, je vais tous les tuer ! Et toi, laisse mon père tranquille ou je te tue !

Sariati, indisposé par ces petites filles alors que la situation est particulièrement délicate pour la sécurité de Ben Ali, intervient vigoureusement :

- Madame, Monsieur le Président, montez à bord. Et, se tournant vers Houssem : « Et toi, lâche-nous ! »

En montant à bord, Ben Ali se tourne vers Sariati :

- Nous ne pouvons pas laisser le palais à son sort, reste ici jusqu'à ce que je revienne. Je les accompagne et je reviens. Toi, demande un avion pour Houssem et Ghazoua.

- Entendu.

Sariati monte à bord pour récupérer ses affaires, Mehdi s'installe à côté de sa fiancée, le couple présidentiel prend sa place réservée et le petit Mohamed va à l'arrière avec le personnel d'accompagnement.

Ben Ali lance à Sariati qui s'apprête à descendre :

- Fais attention à la maison^[110].

Comme le président n'était pas prévu sur le plan de vol du TS100, les officiers de l'aviation présents en informent le général Ladjimi qui appelle Ridha Grira :

- Le Président est à bord de l'appareil qui va décoller maintenant.

- Comment ? Ils n'ont toujours pas décollé ?! Qu'ils fassent vite, qu'ils fassent vite^[111] !

17h35 - Premier ministère

Une fois l'escorte envoyée par Sik Salem arrivée à la Kasbah, Ghanouchi grimpe à l'arrière de la voiture. Son téléphone sonnera plusieurs fois mais il n'osera pas le décrocher. A très exactement 17h39, Jamel Mezni, officier d'escorte, reçoit un appel du standard du palais du gouvernement lui demandant si Mohamed Ghannouchi est bien dans la voiture car le ministre de la Défense veut lui parler. Grira veut simplement informer Ghanouchi du départ provisoire de Ben Ali. Mais avant que celui-ci ne s'exprime, Ghanouchi lui dit :

- Un certain Sik Salem de la Présidence m'a appelé vers 17h et m'a dit que le président a fui, qu'il fallait que je vienne parce qu'il allait y avoir un bain de sang.

Grira tombe des nues :

- C'est faux, le président n'est pas encore parti. C'est un complot ! Ne fais pas confiance aux hommes de Sariat !

Inutile d'imaginer l'effet de ces mots sur Mohamed Ghanouchi...

En fait, Grira ne peut pas imaginer qu'un subordonné de Sariat puisse convoquer, de son propre chef, le Premier ministre plus d'une demi-heure avant que Ben Ali ait décidé de prendre l'avion et lui dire que ce dernier a fui ! D'un autre côté, comme il a appris que c'est Sariat qui a persuadé Ben Ali de s'en aller, il en conclut que Sariat est à la tête d'un complot parfaitement rodé ! Mais quelque chose le fait hésiter : Sariat étant censé voyager avec le président, comment peut-il conclure son complot^[112] ?

Bureau de Samir Laabidi

Le ministre de la Communication reçoit un appel du directeur général de la télévision tunisienne, Chaouki Al Aloui, qui lui dit :

- La Garde présidentielle me demande d'envoyer une équipe^[113]... que dois-je faire ?

- Est-ce habituel de demander cela ?

- Justement, non. C'est normalement votre cabinet qui me demande d'envoyer une équipe, mais là, la Garde présidentielle m'a contacté à travers le standard de la chaîne ! Je crains qu'il se passe quelque chose de grave, je ne sais pas ce que je dois faire.

Laabidi décide alors de vérifier l'information. Il appelle le palais et demande un responsable.

On lui passe un des deux plus hauts responsables présents.

- Ici le commissaire supérieur Taoufik El Gasmi.

- Ici le ministre de la Communication, vous avez demandé une équipe de télévision ?

- Oui, oui, on a demandé une équipe au palais, le Président est parti, le Président est parti !

Laabidi est choqué : le matin même, Ben Ali lui avait donné pour mission d'organiser une conférence de presse. Dans l'après-midi, il reçoit un fax annonçant la dissolution du gouvernement (dont il fait partie) et là, on lui annonce que Ben Ali a fui ! Laabidi rappelle Chaouki Aloui et lui demande d'envoyer une équipe de toute urgence^[114]. Ils décident aussi d'afficher un bandeau à la télévision : *« Dans un instant, un discours historique pour le peuple tunisien. »*

Avion présidentiel

L'urgence du départ est telle que le ravitaillement en kérosène du Boeing 737 présidentiel est interrompu à un peu plus de la moitié^[115] de la capacité des réservoirs. L'appareil sort du hangar et se dirige vers la piste la plus proche. Le commandant Cheikhrouhou est étonné, jamais, de toute sa carrière, il n'a vu ça : les hommes du GIPP, à bord

de leurs véhicules, escortent l'appareil tout au long du décollage. Cette manœuvre très dangereuse^[116] donne une idée de l'extrême tension qui règne. La distance de décollage du 737 étant de 2300 m, l'avion s'approche très dangereusement de la zone contrôlée par les mutins puis s'élève dans les airs à 17h47 précises.

* * *

Selon des témoignages fiables mais non avérés, l'information sur la présence de Ben Ali à bord parvient aux mutins quelques minutes avant le décollage. Mais pour eux, il n'est pas question de tenter d'empêcher l'avion de décoller et d'entrer ainsi dans un dangereux conflit armé avec les autres unités d'élite qui ont sécurisé les alentours de la piste d'envol. Il est encore moins question d'abattre un avion au décollage. Il ne faut pas perdre de vue qu'en ce 14 janvier 2011, le départ de Ben Ali est déjà en soi quelque chose de totalement inespéré, de quasiment miraculeux.



Le 14 janvier 2011, aéroport de Tunis-Carthage. Photographie du groupe de mutins qui, au péril de leur vie, ont les premiers tourné leurs armes contre Ben Ali, provoquant ainsi une série d'événements qui ont abouti à sa fuite. Depuis, malgré la succession de plusieurs gouvernements, leur contribution à la révolution n'a toujours pas été reconnue.

* * *

L'avion prend la direction du sud, vers Djerba^[117]. Le plan de vol arrivera quelques minutes plus tard : vol sans escale vers Djeddah, Arabie Saoudite.

Ben Ali va voir le pilote dans le cockpit pour lui demander s'il a besoin de carburant supplémentaire, auquel cas ils pourraient atterrir à Tripoli. Mais le commandant Cheikhrouhou lui assure que le carburant est suffisant pour arriver à Djeddah.

Salon d'honneur

La confirmation de la présence de Ben Ali dans l'avion arrive très vite à Tarhouni. Il interpelle Boudriga à haute voix :

- Voilà ! Ben Ali est parti !... Il s'en est allé !...

C'est une véritable explosion de joie au sein des agents des unités d'élite, des hommes de la douane, de la police des frontières et de tous les corps qui se sont mutinés pour soutenir la prise d'otage. Tous se congratulent et s'embrassent chaleureusement. Ben Ali est parti ! Cela paraît incroyable ! Après 23 ans de dictature absolue, il a quitté le sol national ! Une bouffée d'orgueil emplit le cœur de ces hommes qui ont eu le courage de se rebeller et de tenir bon jusqu'au dernier moment. Ils sont aux anges. C'est un bonheur indescriptible. Ils ont donné au peuple le coup de pouce nécessaire pour la réussite de son soulèvement ! La Tunisie ne connaîtra pas l'hécatombe et la désolation, elle ne connaîtra pas la haine et la division ! L'essentiel est fait, le dictateur a fui...

17h50 – Aouina/Ministère de la Défense

Pendant ce temps, comme le lui a demandé Ben Ali, Sariati se dirige vers le salon d'honneur de l'aéroport militaire avec Mohsen Rhaïem^[118] et le colonel Elyes Zalleg pour attendre Ghazoua. Aucun de ces hommes ne sait ce qui se passe à Carthage.

A 17h53, Sariati appelle Ghazoua pour lui annoncer que son père est parti, mais que lui l'attend à l'Aouina. Déçue par le fait que son père ne l'ait pas attendue, elle répond qu'elle est presque arrivée.

Sariati demande alors au général de l'aviation Taieb Ladjimi la mise à disposition d'un Hercule C-130 pour emmener Ghazoua et les siens à Djerba^[119]. Comme le stipule la procédure, Ladjimi en informe Ridha Grira qui acquiesce mais s'exclame aussitôt : « Mais que fait encore Sariati ici, pourquoi ne s'est-il pas envolé avec Ben Ali ? »

Pour Grira, cela ne fait plus l'ombre d'un doute : Sariati a forcé Ben Ali à fuir et maintenant, pour finir son plan, il va éliminer les successeurs constitutionnels.

Grira rappelle alors immédiatement Mohamed Ghanouchi :

- Attention, ils vont te tuer ! Sariati a forcé le Président à s'en aller alors que lui est resté ici ! Ne va surtout pas au palais.

- Je n'ai pas d'autre choix, on est presque arrivés.

- Alors, je vais arrêter Ali Sariati.

- Fais attention^[120].

Grira rappelle Laadjimi et lui demande cette fois-ci d'arrêter Ali Sariati.

Le Chef d'état-major de l'armée de l'Air s'étonne de cet ordre mais l'applique. Il appelle le colonel Lyes Lemnakbi et lui demande de procéder à l'arrestation d'Ali Sariati.

17h50 – L'attente

Depuis un moment, le bandeau annonçant « *Dans quelques instants une information historique pour le peuple tunisien* » est apparu sur les écrans de télévision. Bloqués chez eux par le couvre-feu depuis 17h,

les Tunisiens sont scotchés devant leur poste de télévision. Coup d'Etat militaire ? Changement à la tête de l'Etat ? Tout le monde attend.

17h50 – Intérieur/Défense

Grira, qui sait que Tarhouni a demandé une équipe de télévision pour filmer sa prise d'otages, ne veut pas que celle-ci soit dévoilée au peuple tunisien. Maintenant que Ben Ali a quitté la zone dangereuse, il appelle le Général Ammar qui chapeaute la négociation sur la libération des otages et lui lance :

- Débarrasse-nous de ces gens à l'aéroport ! Il faut qu'on les tue. Frappez^[121] !

Mais le Général Ammar rétorque :

- Ne vous en occupez pas, je me débrouillerai, je sais comment faire, ce sont des hommes armés, il risque d'y avoir des morts et il y a beaucoup de monde sur place^[122].

17h55 – Carthage/Aouina

La voiture transportant Mohamed Ghanouchi arrive au Palais de Carthage. Le responsable de la salle d'opérations décide cette fois-ci de contacter Ali Sariati.

- Allo, Monsieur le Directeur^[123], je tiens à vous informer que messieurs Abdallah Kallel et Fouad Mbazaa sont là depuis un moment, et Monsieur le Premier Ministre vient d'arriver.

- Qu'ils soient les bienvenus.

Pour Sariati, la présence de ces trois hommes au Palais de Carthage est la confirmation qu'un coup d'Etat est en cours d'exécution. En expert des affaires de sécurité, Sariati sait qu'un coup d'Etat ne peut être effectué sans l'intervention de l'armée. Il imagine que le ministère de la Défense s'est organisé avec son second, Adnène Hattab, pour renverser Ben Ali. Il est loin d'imaginer que Adnen Hattab s'est enfui et que ce qui se passe est dû à la panique générale et à l'initiative personnelle de l'un de ses subordonnés.

Enfin, Ali Sariati essaie de se détendre dans le salon d'honneur. Pour lui, tout se passe pour le mieux.

Il sait que logiquement, lui-même va être neutralisé en tant que dirigeant d'une force armée (le GIPP), mais il n'essaye pas de s'y opposer. Il commande un café et tient la tasse bien en évidence, comme pour montrer qu'il n'est pas en position hostile : ses mains sont loin de son arme.

* * *

Mohamed Ghanouchi rejoint Kallel et Mbazaa dans une pièce attenante à la salle d'opérations. Il déclare : « Notre réunion ici a pour but de transférer les pouvoirs du Président de la République ».

Sont également présents des membres de la DGSCE : Sami Sik Salem, Taoufik El Gasmi, Montassar El Khiari et les techniciens de la télévision nationale détachés au palais.

D'entrée, le Premier ministre dit aux deux autres responsables qu'il

faut appliquer l'article 56^[124] et non l'article 57^[125]. Comme tous les responsables de ce pays, il est dans le flou le plus total. Il ne sait pas ce qui se passe et se demande quelles forces occultes agissent. Il est entre le marteau et l'enclume. Et comme Mbazaa et Kallel, il craint pour sa vie. L'article 56, celui de « l'empêchement provisoire », est un bon compromis^[126]. Cet article, qui n'est qu'une mesure constitutionnelle donnant au président la possibilité de transférer provisoirement ses pouvoirs au Premier ministre, lui permet de satisfaire ceux qui l'ont convoqué au palais tout en laissant la porte ouverte au retour de Ben Ali. Il ne s'agit en rien d'un article de destitution. Mohamed Ghannouchi tire un papier^[127] de sa veste et leur lit l'article.

Kallel précise dans son PV : « Je lui ai alors dit que cet article n'est applicable qu'avec un décret présidentiel. Je lui ai demandé s'il en avait un, il m'a répondu : "Tout est en ordre^[128]". On a alors accepté. » Suite à cette décision, Mbazaa aurait eu un malaise.

C'est donc sur la base de l'article 56 de la Constitution que Mohamed Ghanouchi va procéder à l'enregistrement télévisé.

18h00 - Salon d'honneur de l'Aouina

Chargé de l'arrestation, le colonel Lemnakbi se dirige vers le salon d'honneur de l'aéroport militaire où se trouvent Ali Sariati et ses hommes. Croisant le colonel Lyes Zalleg qu'il connaît depuis des années, il lui dit :

- Prends tes hommes et tire-toi !
- Qu'est-ce qu'il y a ?
- Ecoute mes conseils, et rentre chez toi !

Zalleg entre au salon d'honneur où Ali Sariati et Mohsen Rhaïem attendent Ghazoua. Stressé par les paroles de son ami Lemnakbi, Zalleg demande à Mohsen Rhaïem :

- On va encore traîner longtemps ici ?
- C'est à M. Sariati qu'il faut le demander.

Zalleg se dirige vers Sariati et lui demande :

- Quelles sont vos directives, Monsieur le Directeur ?
- Allez-y, rentrez tous, moi, je reste encore. Divisez-vous en plusieurs groupes pour ne pas attirer l'attention...

Par ces instructions, Ali Sariati veut éviter à ses hommes des empoignades avec l'armée qui, selon lui, opère un coup d'Etat.

Mohsen Rhaïem s'approche et lui demande :

- Vous rentrez avec moi au palais ?
- Allez-y, pas de problème, rentrez, moi, je reste encore.
- Pensez-vous que Ben Ali va revenir ?
- Je ne pense pas^[129].

Mohsen Rhaïem s'en va et quelques minutes plus tard, à partir de

l'avion présidentiel, Ben Ali l'appelle et lui demande :

- Ali Sariati est près de toi ?
- Non, Monsieur le Président, je viens de le laisser dans le salon d'honneur de la caserne de l'Aouina.
- Est-ce que ma fille et son mari sont arrivés ?
- Je ne les ai pas vus, mais Sariati les attend.

18h05 – Ministère de l'Intérieur

Ridha Grira appelle Rachid Ammar et lui dit :

- Mon Général, je viens d'ordonner l'arrestation d'Ali Sariati.
- Pour quelle raison ?
- Parce que cet homme veut le beurre et l'argent du beurre^[130] !

18h10 – Dans l'avion présidentiel

L'avion s'approche de Djerba, il est sous le contrôle des aiguilleurs de Djerba-Zarzis en attendant le relais de ceux de Tripoli.

La tour de contrôle de Tripoli entre en contact avec le pilote Mahmoud Cheikhrouhou et lui demande qui est à bord de l'appareil.

- A bord du TS100 en partance pour Djeddah, le Président de la République tunisienne et sa famille.

Ben Ali, qui n'est pas loin du cockpit, sursaute :

- Ne dis pas que je suis à bord ! Rappelle, rappelle !

Cheikhrouhou corrige :

- Seule la famille est à bord, pas le Président !

Pendant ce temps, à l'arrière, l'hôtesse de l'air N.B. décide d'allumer la télévision pour détendre les passagers. Mais Leila Ben Ali s'écrie :

- Eteignez-moi ça ! Ça risque d'énervier le Président !

Si elle avait laissé la télévision allumée, le Président aurait remarqué, en bas de l'écran, le bandeau annonçant : « Dans un instant, une information historique pour le peuple tunisien », et il aurait certainement pris les dispositions nécessaires pour stopper le changement constitutionnel !

18h17 - Salon d'honneur de l'Aouina

En présence de la famille de Ghazoua, arrivée depuis un moment, l'officier Lemnakbi avance vers Sariati et lance :

- Mon général, veuillez me remettre votre arme ainsi que votre téléphone.
- Ça voudrait dire que je suis en état d'arrestation ?
- Oui, mon Général, je vous mets aux arrêts.
- Pourrais-je au moins passer un dernier coup de fil ?
- Non, mon Général.
- A l'Académie, je vous ai toujours appris que jamais un soldat ne rend les armes. Mais pour la patrie, je me rends à notre armée et que Dieu protège la Tunisie. Faites votre travail, mon fils.

Par respect, Lemnakbi ne fouille pas Ali Sariati qui a un second

téléphone sur lui.

Le doute s'installe chez la fille du Président. Elle demande des informations sur son vol, mais rien ne se passe. Slim Zarrouk appelle alors Ridha Grira et lui dit qu'ils souhaitent rentrer chez eux plutôt que de prendre l'avion pour Djerba. Grira appelle alors ses subordonnés et l'ordre est donné de les laisser partir.

18h25 - Aouina - Carthage

Ali Sariati va aux toilettes, sort discrètement son second téléphone et appelle la salle d'opérations du palais. Imed Habbezi répond et porte le téléphone à Sik Salem qui se trouve en compagnie de Ghanouchi, Mbazaa et Kallel.

- Monsieur le Directeur général demande où vous en êtes.

Sik Salem est stupéfait. Pour lui, Sariati appelle à partir de l'avion. Or, il n'est plus question de faire machine arrière ! Il crie :

- Ne lui répondez plus ! Pas aucun mot, c'est fini maintenant ! Ali Sariati est parti !

Habbazi retourne à son poste et annonce tout de même à Sariati :

- Ils sont en train de filmer une allocution du Premier ministre.

- C'est entendu.

* * *

Une fois la déclaration constitutionnelle enregistrée, Taoufik El Gasmi confie les cassettes au commissaire principal Youssef Sassi. Accompagné d'un chauffeur et de trois agents du GIPP, il les transporte à bord d'une voiture blindée, l'une au siège de la télévision nationale, l'autre à l'agence de presse nationale, la TAP. L'ordre donné est sans possibilité d'annulation : « Tu ne sors du siège de la télévision qu'après la diffusion de la vidéo ».

En attendant la diffusion de l'allocution, Sik Salem, qui ne sait plus quoi faire après ce qu'il vient de provoquer et surtout après le coup de fil inattendu d'Ali Sariati, décide d'appeler son supérieur, Adnen Hattab. Il lui dit qu'il n'a pas fui comme il le lui a conseillé et que l'ensemble de ses hommes est resté sur place avec lui. Il ajoute que les menaces d'assaut du palais par les émeutiers n'ont pas été exécutées et lui demande enfin de regagner le palais d'urgence.

* * *

Arrivent Hattab puis Zalleg. Ce dernier rapporte la prise d'otage, il dit que Sariati n'était pas dans le coup, qu'il a conseillé à Ben Ali de partir lorsqu'il a su que la Garde nationale s'était rebellée. Il ajoute que Sariati a été arrêté par l'armée.

Pour ces hommes, les choses sont claires : c'est l'armée - et plus

précisément Ammar - qui est derrière toute l'opération, de la prise d'otage jusqu'au départ de Ben Ali.

Craignant d'être pris à partie par l'armée comme l'a été Sariati, Sik Salem décide d'appeler Ammar pour lui faire allégeance^[131]. Selon le PV de Ammar, Sik Salem est dans un état second. Il dit :

- Mon Général, venez au palais tout de suite, immédiatement...
- Un instant, répond le général.

Se retournant vers les cadres du ministère de l'Intérieur, il leur demande : « Qui est ce Sik Salem ? ». On lui répond que c'est un officier de la DGSCE. Il reprend la communication avec Sik Salem et lui annonce :

- Non, appelez le ministre de la Défense, je ne peux pas me déplacer sans instructions. Avez-vous un supérieur ?

Adnen Hattab prend l'appareil et Ammar le sermonne sur le fait d'avoir laissé son subordonné lui demander de se déplacer à Carthage sans respecter la hiérarchie. Pour le reste, Ammar n'a aucune idée de ce qui se passe au Palais.

Il ajoute :

- Reprends la situation en mains et éloigne ce Sik Salem qui perd la tête !

Hattab, qui avait déserté son poste durant toute la journée, reprend confiance en lui-même et invective Sik Salem en l'accusant d'excès de zèle. Puis il annonce à la salle d'opérations le retour à la normale. Mohsen Rhaim appelle alors Ali Sariati, toujours aux arrêts au salon d'honneur de l'Aouina, et lui dit avec joie :

- Adnène Hattab a annoncé que tout est rentré dans l'ordre^[132], nous continuons notre travail normalement. Dois-je vous envoyer une voiture ?

- J'ai été mis aux arrêts par les militaires.

A ce moment précis, les soldats chargés de surveiller Sariati arrivent et lui confisquent son second téléphone.

18h44 – retransmission de L'allocation

Dès que la voiture transportant la cassette arrive au siège de la télévision nationale, deux hommes du GIPP se précipitent à la régie et demandent la diffusion immédiate (sans visionnage préalable) de la vidéo^[133].

Devant les téléspectateurs médusés, Mohamed Ghanouchi, flanqué de Abdallah Kallel et Fouad Mbazaa, annonce : « Conformément à l'article 56 de la Constitution, qui stipule qu'en cas d'incapacité du Président de la République d'assurer ses fonctions, ses pouvoirs sont transférés temporairement au Premier ministre... à partir de maintenant, je prends la Présidence par intérim et je prends en charge la responsabilité du peuple tunisien dans tous les domaines et avec la plus grande fierté et dans

l'unité de notre pays que nous aimons tous, qui a traversé des événements douloureux, qui souhaite retrouver la sécurité dans son indépendance. Tant que j'aurai cette responsabilité, je le ferai dans le respect de la Constitution. »

C'est un moment de joie intense pour les Tunisiens. Beaucoup pleurent de joie. Ils en ont enfin fini avec la dictature ! Le soulèvement a abouti ! Les paroles du grand Abou El Kacem Chebbi, entonnées en chœur par des centaines de milliers de manifestants, se sont enfin réalisées ! Le peuple l'a voulu, il a fait plier le destin, le tyran a dégagé ! Le pays est en fête, mais la fête reste cantonnée dans les maisons car bizarrement, le couvre-feu est encore en vigueur. La rue, qui aurait dû grouiller de monde en ce soir historique, reste déserte avec cependant une notable exception : l'avocat Abdennaceur Aouini qui, fin décembre, avait fait devant le Palais de Justice de Tunis un formidable discours appelant à la révolte, descend seul à l'avenue Bourguiba et, devant le ministère de l'Intérieur, déclame son bonheur suite à la fuite du tyran.

Dans le monde entier, la déposition de Ben Ali fait l'effet d'une bombe.

Malgré le texte lu par Ghannouchi, rares sont ceux qui relèvent le caractère provisoire de la vacance du pouvoir de Ben Ali...

18h55 – Palais de Carthage

Le téléphone de Ghanouchi sonne. Aucun numéro ne s'affiche. Il répond.

Voyant les grimaces du Premier ministre, Sik Salem et tous les présents comprennent que Ben Ali est en train de le réprimander.

D'après leur PV, les témoins disent qu'ils entendaient distinctement la voix de Ben Ali :

- Qu'est-ce que tu viens de faire ?! R.... !! R.... !! R.... !! Dément ! Dément ! Dément immédiatement ce que tu viens d'annoncer !

Ghanouchi aurait répondu :

- C'est la Sûreté présidentielle qui nous a ramenés et qui nous a dit que vous aviez fui.

Il passe le téléphone à Adnen Hattab qui refuse de parler et raccroche.

Un moment plus tard, Ben Ali rappelle. Il ne répond pas. Ben Ali appelle alors Hassen El Ouertani, son secrétaire au palais qui se trouve dans la salle d'opérations. Il lui ordonne de lui passer Mohamed Ghanouchi de toute urgence. Ouertani va vers la porte de la pièce où se trouvent les trois responsables et tend l'appareil à Mohamed Ghanouchi.

Devant le fait accompli, Ghanouchi déclare :

- Venez quand vous voulez, Monsieur le Président, nous ne vous

trahissons pas, on travaille avec vous, c'est vous le Président, nous nous sommes basés sur l'article 56 et vous pouvez revenir quand vous voulez. Vous êtes le bienvenu.

Ensuite, Ghanouchi remet le téléphone à Mbazaa qui le donne à Kallel. Ce dernier demande aux hommes de la DGSCE de sortir. Mais à travers la porte, ces derniers l'entendent dire à Ben Ali :

- C'est la Sûreté présidentielle qui nous a conduits ici, nous sommes séquestrés dans un cachot et ils nous ont forcés à faire cette déclaration. Nous ne vous trahirions jamais.

* * *

Taoufik el Gasmi rapporte ce qu'il a entendu à travers la porte à Sami Sik Salem qui lance à Hassen el Ouarteni : « Ne passez plus aucun putain de téléphone ! Ni de Ben Ali ni de personne ! »

Il est évident qu'après tout ce qui vient de se passer, il serait malvenu de dire aux Tunisiens : « Non, vous avez mal compris, Ben Ali est toujours président et il va revenir très vite ! »

Mohamed Ghanouchi a alors demandé de faire enregistrer et diffuser un démenti, mais les hommes de la DGSCE ont refusé.

* * *

Ghanouchi a ensuite reçu un appel de Abdelaziz Ben Dhia lui demandant s'il avait une procuration pour appliquer l'article 56. Ghanouchi lui aurait répondu, selon la formule déjà utilisée : « Tout est en ordre ».

Un second appel aurait été fait à Ghanouchi par Ben Ali. Selon les témoignages et dépositions, rien de nouveau par rapport au premier appel. Mais comme nous allons le voir dans ce qui suit, Ben Ali lui aurait très probablement demandé d'appeler Tarhouni. D'abord pour savoir qui se cache derrière son initiative puis pour lui demander de libérer les Trabelsi.

19h00– Salon d'honneur de l'aéroport

Après la diffusion de l'allocution, les colonels des forces rebelles laissent une nouvelle fois éclater leur joie. Tarhouni est au téléphone avec Rachid Ammar, chargé de négocier la libération des otages, quand Larbi Lakhal vient vers lui un téléphone à la main :

- C'est Adnène Hattab, il dit que Mohamed Ghanouchi veut te parler, tu le prends ?

- Oui, bien sûr, passe-le-moi.

Tarhouni pense qu'il va être félicité d'avoir contribué à faire fuir Ben Ali. Il prend le téléphone et dit solennellement à Mohamed Ghanouchi :

- Mes respects, Monsieur le Président !

- Je ne suis pas le Président, je suis le Premier ministre, répond Ghanouchi qui n'a visiblement pas réalisé la force de frappe de son annonce.

Tarhouni répond avec beaucoup moins d'enthousiasme devant cette étonnante volte-face :

- Alors mes respects, Monsieur le Premier Ministre.

- Selon la Constitution, j'ai seulement la responsabilité de la présidence, et de manière provisoire. Et vous, après votre coup d'État, vous souhaitez être président ou vous avez une autre personne en vue pour ce poste^[134] ?

Il est clair que Ghanouchi agit sur instruction pour savoir qui se cache derrière l'initiative de Tarhouni. En réalité, personne, à la tête de l'État, ne réalise que Tarhouni a agi sans aucun ordre de quiconque. Tous cherchent encore d'où vient cette initiative complètement folle qui a abouti, à la suite d'une série d'événements complètement fortuits, à la fuite de Ben Ali.

- Ne vous égarez pas. Vous avez mal compris : nous sommes des officiers de la Sûreté. Nous sommes aussi des militaires, nous travaillons sous vos ordres et sous les ordres de nos supérieurs. Alors que la Tunisie était à feu et à sang, nous avons appris que ces individus, qui sont la cause de nos malheurs, se préparaient à prendre tranquillement des vacances en Europe. Nous n'avons pas pu accepter cela et nous les avons capturés.

- Ah, dans ce cas-là, Son Excellence (Ben Ali !) vient de m'appeler pour m'ordonner de relâcher les Trabelsi. En ma qualité de Président, je vous donne le même ordre.

Les craintes de Tarhouni se confirment. Ben Ali est parti mais son pouvoir est toujours là ! Cette transition constitutionnelle n'est-elle qu'une manipulation ? Il est sur le point de le croire. Il refuse la proposition de Ghanouchi mais lui demande de le rappeler dans les cinq minutes.

Tarhouni raccroche, se tourne vers les officiers et leur annonce la mauvaise nouvelle. Tous se disent que ce régime n'a jamais cessé de mentir aux Tunisiens et que les nouveaux responsables à peine arrivés au sommet de l'Etat continuent de plus belle. En voyant qu'une équipe de télévision est arrivée, ils pensent que si Ghanouchi est encore au service de Ben Ali, Rachid Ammar, lui, a tenu sa promesse.

Il rappelle Ammar et lui annonce que les otages vont être remis à l'armée devant les caméras de la télévision nationale^[135].

Entre temps, Ghanouchi rappelle Tarhouni :

- As-tu relâché la famille du Président ?

- Débrouillez-vous avec le Général Ammar, ils sont maintenant chez

lui.

En réalité, il ne les avait pas encore remis. Son intention est de rendre le peuple témoin de leur arrestation et de leur remise à l'armée qui deviendra alors associée à cette opération et responsable de l'arrestation de la famille Trabelsi.

19h20 – Caserne militaire de l'Aouina

Le Général Ammar annonce à Ridha Grira la remise imminente des otages à l'armée. Lemnakbi est chargé de se rendre au salon d'honneur de l'aéroport civil avec un minibus.

19h30 – Salon d'honneur de l'aéroport de Tunis-Carthage

Lemnakbi remarque la présence de l'équipe de télévision et constate que les rebelles ont même leurs propres caméras.

Tarhouni place ses hommes et ceux de l'USGN de façon à former un couloir entre la porte du salon et le bus. Il place au bon endroit ses propres caméras ainsi que celles de la télévision nationale. Puis il rentre au milieu de ses otages et leur déclare avec ruse, pour éviter tout débordement^[136] : « Ben Ali s'est enfui, c'est maintenant Mohamed Ghanouchi le Président, nous n'avons plus besoin de vous. Vous êtes libres de rentrer chez vous ou de voyager, mais avant tout, on tient à vous inviter à l'Aouina pour festoyer. » Soulagée mais fatiguée, la famille sort du salon d'honneur vers les bus. C'est cette scène qui a été immortalisée par les caméras.



Le colonel Tarhouni lors de la remise des otages à l'armée.

Connaissant l'influence des Trabelsi et la versatilité de l'autorité, Tarhouni remet les otages à l'officier en l'avertissant très fermement :

- Fais très attention. Nous avons capturé ces individus dangereux alors qu'ils tentaient de fuir en laissant le pays à feu et à sang. Vous n'avez pas intérêt à les relâcher. Si jamais vous le faites, nous reviendrons et brûlerons l'Aouina s'il le faut^[137] et tous les Tunisiens sauront votre trahison !

Les otages sont listés et remis un à un dans le bus qui les emmène directement à la base de l'armée de l'Air de l'Aouina.

Ammar reçoit un appel d'un Grira craintif et méfiant qui lui demande :

- Mon Général, dites-moi sincèrement, d'homme à homme : vous êtes bien de mon côté ?

- Bien sûr que je suis avec vous, pourquoi dites-vous ça, Monsieur le Ministre ?

- Parce que Messieurs Ghanouchi, Mbazaa et Kallel m'ont annoncé que d'après la DGSC, vous étiez la source d'un complot contre eux^[138].

Ammar sort alors de ses gonds et s'écrie :

- Fichez-moi la paix ! Laissez-moi tranquille ! Que vous ai-je fait ? Quand quelqu'un a mal à la tête, il dit que c'est la faute de Rachid Ammar ! Laissez-moi tranquille à la fin !

Il raccroche et appelle Abdallah Kallel :

- Monsieur Kallel, qui vous a dit ces sottises ? Je n'ai jamais eu l'intention de conspirer contre personne. Vous êtes sous la protection de l'armée nationale sur le sol national et vous avez la liberté d'aller où vous voulez quand vous voulez !

Ces échanges nous montrent combien les principaux responsables du pays étaient complètement égarés devant l'enchaînement des événements !

19h40 - Aéroport de Tunis-Carthage

Boudriga appelle Adel Tiouiri et lui dit que les Trabelsi sont entre les mains de l'armée. Il lui demande de nouvelles instructions.

- Ce n'est désormais plus de notre ressort, il faut attendre les ordres d'en haut, répond Tiouiri.

Avant de partir, Boudriga dit à Bayéti :

- Fais attention à l'équipe de télévision^[139].

Bayéti a alors attendu le bon moment pour épingler le caméraman et lui confisquer la cassette^[140].

Pour quelle raison ? En effaçant les traces de l'opération de l'aéroport, « on » peut faire fuir la famille sans risquer de réaction populaire violente. On peut aussi, accessoirement, donner une autre version de la chute de Ben Ali. Mais pour cela, encore faut-il réduire au silence les colonels Tarhouni et Lakhal^[141]...

20h00 – Ministère de l'Intérieur

Boudriga arrive au bureau de Adel Tiouiri où sont réunis plusieurs directeurs généraux et Rachid Ammar. Le général lui demande :

- Mission terminée ?

- Oui, réplique Boudriga avant de leur raconter ce qui s'est passé.

Ammar déclare alors :

- Pour l'instant, il faut éloigner Tarhouni de son unité.

Boudriga appelle Tarhouni qui est déjà de retour à Bouchoucha et lui demande de l'attendre à son bureau.

* * *

Un quart d'heure plus tard, Boudriga rejoint Tarhouni et lui annonce qu'on lui a retiré son unité, que l'aîné de ses deux commandants prend l'intérim et qu'à partir de maintenant, il est mis aux arrêts. Tarhouni répond avec un sourire :

- Laissez-moi mon téléphone, de toute manière, durant ces dernières heures, je sais que vous avez minutieusement étudié chaque instant de ma vie et mis mes téléphones sur écoute. Ce n'est pas pour moi que je le garde, mais pour vous, et surtout ne dites pas à mes hommes que je suis aux arrêts, s'ils n'ont pas de mes nouvelles, je peux vous assurer que ça risque d'aller très mal, laissez-moi un moyen de les rassurer !

Boudriga passe les coups de fil nécessaires, puis accepte. Tarhouni est enfermé sur place. Plusieurs agents armés sont chargés de le surveiller.

Tarhouni reste serein : il pense que la prise d'otage de la famille du Président va être médiatisée et que toute la Tunisie va apprendre ce qu'il vient de faire. Mais la télévision restera muette sur l'opération. Par contre, ses hommes ont immédiatement publié leurs propres vidéos sur Facebook et YouTube. C'est sans doute la raison pour laquelle les Trabelsi sont devenus « non libérables » et que Tarhouni est devenu « intouchable ». Les hommes de la BAT ont probablement ainsi sauvé la tête de leur colonel.

20h00 Caserne de l'armée de l'Air de l'Aouina

Alors que les otages arrivent à l'Aouina, Ridha Grira, soulagé, appelle le Général Taieb Ladjimi et lui ordonne :

- Envoie le C-130 pour emmener la famille à Djerba.

Mais Ladjimi refuse d'appliquer les ordres :

- Je ne peux pas accepter, Monsieur le Ministre. Les civils ne sont pas habilités à monter à bord d'appareils militaires. En plus, je ne peux pas prendre la responsabilité de faire fuir ces individus.

- Applique mes ordres et trouve un moyen de leur faire quitter le pays^[142] !

Ladjimi contacte alors Ahmed Choubir, qui est du même avis que lui.

Une fois les Trabelsi arrivés à la caserne de l'armée de l'Air, comme nous pouvons le constater dans une vidéo^[143] filmée par un officier et qui a beaucoup circulé à l'époque, Imed Trabelsi et les autres membres de la famille ne sont pas en état d'arrestation. Un militaire dit à Imed qu'il doit se trouver un avion par ses propres moyens.

Imed tente d'appeler des partenaires italiens pour leur demander de lui envoyer un avion. Nous ne savons rien des raisons de son échec.



Le Colonel Berhouma, responsable de la base militaire, est-il derrière la fuite^[144] de la vidéo en question? Le soir même, la vidéo a été uploadée sur Facebook et YouTube. C'est sans doute la raison pour laquelle il fut « impossible » de relâcher ou de faire croire à la mort de certains Trabelsi, comme la rumeur l'a rapporté le lendemain.

Sans l'existence des réseaux sociaux, cette affaire aurait été facilement étouffée.

20h20 – Avion présidentiel

Ben Ali rappelle^[145] Ridha Grira. La communication dure cinq minutes. Il lui demande des précisions sur sa belle-famille et veut savoir si sa sécurité est assurée pour son retour. Concernant les conditions de son retour, Grira l'assure de la fidélité de l'armée et lui dit que pour le reste, le Général Ammar est plus à même de lui répondre. Ben Ali l'appelle :

- Le Président de la République à l'appareil, que se passe-t-il en Tunisie ? Avez-vous le contrôle de la situation ? Je peux revenir ce soir ?

- Je ne peux rien vous dire pour l'instant, Monsieur le Président. Rien n'est clair encore^[146].

- Alors, je vous rappellerai demain.

22h50 (heure de Tunis) – Aéroport de Djeddah

L'avion de Ben Ali arrive au-dessus de Djeddah. Devant une terrible tempête, les appareils sont redirigés vers Al Médina. Le commandant Cheikhrouhou décide d'atterrir quand même. Il le fait dans des conditions extrêmes qui bouleversent les passagers. Pour Ben Ali, c'est le bouquet ! Même s'il avait l'intention de retourner immédiatement à Tunis, comme il a pu le déclarer plus tôt, les conditions de l'atterrissage ne lui en laissent pas l'énergie.

Des officiels l'attendent au pied de l'avion. Avant de débarquer, Ben Ali lance au commandant Cheikhrouhou :

- Commandant, allez vous reposer, on repart demain matin à Tunis.

Le commandant Cheikhrouhou remet du kérosène, puis il va avec l'équipage prendre une collation à l'aéroport. Là, médusés, ils

découvrent sur les écrans de télévision le changement constitutionnel en Tunisie !

Cheikhrouhou appelle sa famille qui l'informe de la situation et de l'explosion de joie des Tunisiens.

Le cerveau en ébullition à cause de ce que Ben Ali lui a dit avant de quitter l'avion, Cheikhrouhou réalise qu'il doit coûte que coûte rentrer à Tunis. Il ne veut pas être la cause du retour de Ben Ali en Tunisie et du bain de sang que cela provoquerait. Il lance à son équipage :

- Il faut qu'on foute le camp^[147] !

Pour cela, il a besoin d'un nouveau plan de vol. Il appelle Nebil Chettaoui, PDG de Tunisair, qui ne répond pas. Il appelle alors Mohsen Rhaïem (directeur du protocole) qui lui répond :

- Ce n'est pas de mon ressort, demande plutôt au principal concerné !

Après d'énormes difficultés, Cheikhrouhou arrive à joindre Chettaoui grâce à Souléfa Mokkadem de Tunisair qui réussit à le localiser et à communiquer au commandant les renseignements nécessaires. Le commandant insiste vigoureusement auprès de Chettaoui pour obtenir discrètement un plan de vol commercial lui permettant de quitter l'Arabie Saoudite sans Ben Ali.

Ministère de l'Intérieur

Ridha Grira, Ahmed Choubir et Mohamed Ghanouchi arrivent au ministère de l'Intérieur pour une réunion de crise. Ahmed Friaa, Rachid Ammar et Adel Tiouiri sont sur place.

En Arabie Saoudite, Ben Ali est fou de rage contre ses ministres. D'abord, il leur en veut à tous de ne pas avoir réussi à libérer sa famille et il en veut à chacun d'entre eux : Mohamed Ghanouchi pour avoir pris sa place^[148], Grira pour avoir totalement failli à sa mission de rétablir la situation et lui permettre de revenir, Friaa parce que la mutinerie est venue de son ministère.

Mais ils ont une excuse à laquelle Ben Ali lui-même croit^[149] : *c'est Sariati qui a tout manigancé, il l'a poussé dans l'avion pendant que ses hommes organisaient le changement constitutionnel.*

Nous savons qu'il n'en est rien, mais Grira, très méfiant, croit dur comme fer que par l'arrestation de Sariati, il l'a empêché de concrétiser son coup d'Etat. Il le dit aux autres responsables qui finissent par l'admettre, d'autant plus que Ghanouchi, Mbazaa et Kallel ont vécu leur aventure à la Présidence comme un véritable rapt et que les hommes de la DGSCE ont refusé de filmer un démenti.

Tout cela constitue un excellent scénario pour se protéger de Ben Ali, mais la vérité est différente et la situation évolue très rapidement.

Dans les faits, le changement constitutionnel n'est qu'un accident de parcours provoqué par un subalterne de Sariati. Ghannouchi n'est plus à la Présidence, il peut démentir à tout moment l'application de

l'article 56, mais même sans cela, Ben Ali peut revenir à tout moment : constitutionnellement, il est toujours le Chef de l'Etat. D'ailleurs, après la diffusion de l'allocution, Ghanouchi lui a clairement affirmé son allégeance : « Vous pouvez revenir quand vous voulez ».

Par contre, Rachid Ammar lui a affirmé explicitement que « rien n'est clair » concernant la situation sécuritaire. Il a raison car en plus de la rébellion des Unités spéciales et de la DGSCE, l'armée de l'Air, craignant la diffusion de la vidéo de la remise des otages, n'a pas exécuté les ordres de libérer les Trabelsi.

Mis à part ces exceptions, le système Ben Ali est toujours là : les manifestants sont encore durement réprimés et les forces de l'ordre continuent de tirer à balles réelles et de tuer^[150].

En vérité, c'est la situation politique qui est complètement bouleversée par les événements. Le départ de Ben Ali a provoqué une explosion de joie qui dépasse largement le territoire national et même les puissances étrangères^[151] les plus proches du régime Ben Ali soutiennent le peuple tunisien dans sa quête pour la liberté.

Ces bouleversements politiques ont-ils encouragé les responsables présents à la réunion à aborder le sujet de la déposition définitive de Ben Ali ? L'ambiance de suspicion dans laquelle ce dernier les a maintenus durant si longtemps semble l'exclure. Ces hommes-là le craignent encore et se craignent mutuellement au cas où l'un d'entre eux se positionnerait en défenseur zélé du Président, surtout que la légalité est encore de son côté.

Concrètement, il y a conflit entre légitimité révolutionnaire et légalité républicaine.

La situation est donc instable, elle peut encore basculer d'un côté comme de l'autre.

C'est un élément anodin, l'avion présidentiel, qui va les faire lâcher Ben Ali.

Alors que la réunion se poursuit, Mohamed Ghanouchi reçoit un appel de Nebil Chettaoui qui lui annonce que le pilote de l'avion insiste pour rentrer immédiatement sans Ben Ali. Ghanouchi met le haut-parleur et réplique :

- Que voulez-vous que je vous dise ? Nous sommes réunis avec le ministre de la Défense et nous étudions la situation... que le pilote fasse son travail !

Soucieux de donner un avis technique, le général Ammar déclare :

- Si le président rentre, il va y avoir un bain de sang !

Contrarié par la remarque de son subordonné, Grira, attaché à la légalité, lance :

- Si le Président revient, l'armée et les forces de la Sûreté, qui sont

patriotes, le protégeront en provoquant un bain de sang s'il le faut, et s'il veut revenir, qu'il revienne^[152] !

Suite à cette intervention, le patron de Tunisair, très bien inspiré, déclare :

- Permettez-moi de vous proposer une autre solution, Monsieur le Ministre : vu que le pilote insiste et que la vie de nombreux Tunisiens est en jeu, autorisons dans un premier temps le retour de l'avion, et si les choses se calment, et qu'il le souhaite, nous lui enverrons un autre appareil.

Tout le monde, à travers le haut-parleur, a entendu la proposition et personne n'a réagi. Grira déclare :

- Alors, c'est entendu...

Aussitôt, le patron de Tunisair donne les instructions nécessaires pour le retour de l'avion.

Désormais, l'éventualité de la déposition de Ben Ali est devenue une réalité au plus haut niveau de l'Etat.

Valse-hésitation

Ce moment précis aurait pu marquer un tournant historique si les trois ministres présents avaient choisi de soutenir le peuple en proclamant franchement la réussite du soulèvement et la chute de la dictature.

Cependant, et alors que la plupart des Tunisiens savourent leur liberté conquise, Mohamed Ghanouchi intervient en direct^[153] sur la chaîne Nessma pour appeler les citoyens à s'organiser en comités de défense de quartier contre les pilleurs qui sévissent. Mais si cette accusation est réelle, d'autres vont suivre... des accusations très graves et pratiquement sans fondement. Les responsables au plus haut niveau de l'Etat ont-ils reçu de fausses informations ? Ont-ils été instrumentalisés ? Ont-ils mal interprété des informations reçues à l'état brut ? Ou ont-ils menti sciemment ?

La thèse la plus plausible à notre sens est celle du « laisser-aller », du « laisser-faire », du manque de vigueur dans la prise de décision, celle du sempiternel « ekhta rassi » : le refus d'assumer.

Toujours est-il que la suite des événements va nous éclairer sur une manipulation terrible, inutile et stupide qui a entraîné la mort de plusieurs dizaines d'innocents.

D'abord, les responsables décident d'accuser Ali Sariati de « complot contre l'Etat » ! Cette décision fait du n°1 de la Garde présidentielle le bouc émissaire idéal : *non seulement Sariati a soutenu Ben Ali, mais il a voulu prendre sa place*. Jusque-là, c'est à la limite concevable. Mais ce qui va nous rendre très suspicieux sur la bonne foi des premiers responsables de l'Etat, c'est lorsque ce même Sariati, très vite, va être considéré comme le démon absolu, *l'homme à la tête des « escadrons de*

la mort », des snipers et autres diableries, alors qu'ils savent pertinemment que Sariat est aux arrêts depuis le départ de Ben Ali !

Se sont-ils laissés emporter par le vieux réflexe politique de « l'ennemi désigné » ?

Toujours est-il qu'à cet ennemi, ils imputeront tous les problèmes qui vont survenir. Mais ce n'est pas le seul avantage.

Dans l'immédiat, cette décision leur permet de se présenter devant le peuple comme ses « défenseurs » contre les criminels suppôts de Ben Ali. Ces ministres vont tenter de renforcer leur présence à la tête de l'Etat et de faire oublier pour qui ils ont travaillé, avec zèle, durant des années.

D'ailleurs, ils vont même tenter de se présenter en véritables héros de la Révolution^[154], et pour cela, ils vont complètement occulter l'histoire de ceux qui ont effectivement provoqué l'éviction de Ben Ali.

Soulèvement? Révolution? Putsh? Coup d'Etat?... La querelle des définitions

Le processus qui a provoqué un changement à la tête de l'Etat est parti d'un soulèvement qui n'est pas celui d'une classe contre une autre, mais celui de tout un peuple contre « le régime ». Il suffit de relever quelques-uns des chants scandés par le peuple pour s'en convaincre: « Echaab yourid isqate enidham » (Le peuple veut la chute du régime) ou le légendaire quatrain de Chebbi tiré de « Iradet Al Hayet » (La volonté de vivre) et figurant dans l'hymne national.

Constitutionnellement, la mise à l'écart de Ben Ali s'est faite en deux temps. L'application de l'art. 56 n'était pas légale. Mais elle était légitime. Elle peut être considérée comme un coup d'Etat par ceux qui, ce jour-là, soutenaient encore le régime de Ben Ali. Mais sa légitimité en a fait une nécessité révolutionnaire provisoire, le temps que l'art. 57 soit appliqué. L'art. 57 a d'ailleurs été appliqué dans le respect de la Constitution. Dans les jours qui ont suivi le 14 janvier, un processus de changement du régime existant a été initié par Kasba 1 et Kasba 2 et a débouché sur l'élection d'une Assemblée constituante. Ainsi, avec un certain recul, il faut admettre que la révolution tunisienne est en marche. Mais elle ne sera accomplie que le jour où une nouvelle République sera proclamée et qu'elle intégrera les aspirations révolutionnaires. Sans ça, la révolution aura été confisquée.

Le problème de la constituante est qu'elle aura fait perdre beaucoup de temps au pays et qu'elle va engendrer une période d'instabilité juridique le temps d'accorder les lois existantes à la nouvelle Constitution, processus qui peut durer de nombreuses années.

En fait et dans l'absolu, la Tunisie aurait pu connaître une transition beaucoup plus efficace et rapide en éliminant immédiatement les normes anti démocratiques contenues dans la Constitution de 1959 et en y intégrant les principes de la Révolution. Mais qui aurait accepté que la transition démocratique se fasse au sein d'une commission d'experts sans légitimité électorale ? Le problème était éminemment politique : après 50 ans de dictature, la Tunisie n'avait aucune personnalité ni parti politique capable de rassembler une majorité autour d'un projet de sauvegarde de la Tunisie et de sa révolution. C'est précisément ce problème de leadership qui a manqué aux événements de décembre 2010 et janvier 2011 pour qu'ils soient marqués du sceau académique de « Révolution ». Mais l'avenir sera seul juge de ce mouvement dont les effets ont largement dépassé les frontières.

Mbazaa accepte l'application de l'article 57

Maintenant que la transition constitutionnelle s'est concrétisée dans l'esprit des « nouveaux » responsables, ils doivent définitivement rayer Ben Ali de la carte. On pense à l'activation de l'article 57 mais au téléphone, Mbazaa refuse catégoriquement cette responsabilité.

Ghanouchi décide alors de contacter Hédi Baccouche, qui charge l'influent Hamed El Karoui de convaincre le président de l'Assemblée d'accepter de prendre la relève. Mbazaa finira par accepter.

Notons que Fouad Mbazaa ne savait pas ce qui se tramait car plusieurs jours plus tard, pendant une réunion, il demandait encore où était passé Ali Sariati. Ce jour-là, le Général Ammar n'a pas voulu se joindre à la fausse accusation lancée contre Ali Sariati, mais c'est bien entendu son tout-puissant ministre qui a eu le dernier mot.

15 janvier - 6h10, Aouina

C'est à 6h10 précises que le Boeing 737 du gouvernement tunisien atterrit à l'aéroport de Tunis-Carthage et se dirige vers le hangar. Plusieurs officiers de l'aviation attendent avec émotion le commandant de bord. Vives poignées de mains, tapes dans le dos, ils le remercient chaleureusement d'avoir tout fait pour rapatrier immédiatement l'avion. Légalement, Ben Ali est toujours président et son retour était, jusqu'à une heure tardive de la nuit, prévu au plus haut niveau. Ce retour^[155] aurait condamné ces officiers pour avoir refusé d'appliquer l'ordre présidentiel de libérer sa famille prise en otage. Outre les meneurs de la révolution, le retour de Ben Ali^[156] aurait également condamné les unités spéciales qui se sont rebellées et les membres de la DGSCE.

* * *

Dès 12h, alors que des manifestations et des marches commencent à être organisées dans les villes de province pour réclamer le départ de Mohamed Ghannouchi, l'application de l'article 57 est annoncée. La déposition de Ben Ali est désormais définitive et Fouad Mbazaa est le nouveau Président de la République.

C'est une belle journée ensoleillée et les Tunisiens, conscients d'avoir forcé le destin, se promènent et constatent les dégâts de la nuit passée. Voitures brûlées ou abandonnées, postes de police saccagés, agences de banques vandalisées. Partout, les reliques de Ben Ali sont arrachées, déchirées, brûlées. La police est totalement absente. Les militaires, jouissant d'une très bonne image suite aux diverses rumeurs distillées depuis quelques jours, sont abordés par la population qui leur offre des pâtisseries et prend avec eux des photos devant les véhicules blindés. Des bouquets décorent les tanks, les fleurs sont aux canons. Les visages sont radieux et les Tunisiens éprouvent un énorme respect pour leur pays. Quelque chose a changé en eux, ils s'autodisciplinent. Ils sont fiers. Un sentiment absent depuis des décennies, un sentiment inconnu par des générations entières ! Ben Ali a fui, les maisons de ses proches sont devenues des symboles du

régime déchu, tout le monde les visite. Beaucoup profitent, certains prennent juste un souvenir. D'autres individus, très modestes, brûlent des voitures à 400.000 dinars, comme pour montrer « à ces gens-là » qu'il n'y a pas que l'argent dans la vie.

Du côté du Kram, dans des spectacles felliniens, des jeunes jouent aux autos tamponneuses avec des Porsche !

Mise en place de « la terreur »

En début de matinée, Rachid Abid demande à Jalel Boudriga d'amener Tarhouni aux locaux de la DSE où il sera questionné durant 48 heures. Le Général Ammar tente de suivre cette histoire de près. Le but est de presser Tarhouni pour savoir qui se cache derrière son initiative.

Au même moment, une réunion de crise se tient au ministère de l'Intérieur. Elle rassemble Mohamed Ghanouchi, Ridha Grira, Ahmed Choubir, Ahmed Friaa et ses directeurs. Durant cette réunion, les responsables ont eu connaissance du macabre bilan de la nuit précédente : une rébellion a fait 33 morts dans la prison de Monastir et le ministère de l'Intérieur a enregistré 21 civils tués !

La réunion se termine à midi.

A ce moment précis, alors que les Tunisiens savourent un grand jour, le ministre de la Défense appelle Samir Labidi, ministre de la Communication, et lui annonce :

- La situation est grave : je ne sais pas ce qui se prépare dans le pays. Il y a des individus armés qui circulent en voiture. Ça sent le coup d'Etat. Les télévisions doivent sensibiliser les Tunisiens. On s'est mis d'accord pour que les médias fassent partie de la sensibilisation de la population - vu la gravité de la situation - et alertent contre les bandes armées qui pillent et tournent dans le pays. Il faut faire participer les citoyens à travers les médias, télé, radio et presse écrite, qu'ils soient gouvernementaux ou privés afin d'aider à la traque de ces bandes armées^[157]. Mettez la newsbar de la télévision nationale à la disposition de la Direction générale de la Sûreté militaire.^[158]

Quelle mouche a piqué Ridha Grira ? Sur quelles informations se base-t-il pour lancer une véritable campagne de terreur en déclarant « il y a des individus armés qui circulent en voiture. » ? Nous savons que les attaques et destructions de commissariats ont obligé les agents à déplacer les armes pour les transporter en lieu sûr. Le problème s'était déjà posé avant le 14 et Ben Ali en personne avait répondu à Grira qu'il ne fallait pas s'inquiéter. Alors qui sont ces nouveaux « individus armés » ?

Nous savons que lors de son audition face à la justice militaire, le général Ahmed Choubir déclarera que ces informations et l'existence de bandes armées n'ont jamais été constatées.

Lorsqu'on se souvient de la réaction de Grira concernant les hélicoptères, de son oubli de ses propres ordres et des rappels maintes fois faits par ses subordonnés sur une question précise dont il ne se souvenait jamais, nous sommes en droit de nous poser des questions. La mémoire de Grira flanche-t-elle une nouvelle fois ? Ou s'est-il laissé entraîner dans une affaire qui le dépasse ? Certains avaient-ils intérêt à provoquer un chaos sécuritaire ? Ont-ils utilisé Grira pour cela ? Ou s'agissait-il de mettre en place une stratégie pour contenir le mouvement populaire ? Pour éviter qu'il ne se poursuive jusqu'à la chute totale du régime ?

Toujours est-il que, suivant les directives de Ridha Grira, le ministre de la Communication diffuse immédiatement l'information à grande échelle.

Etrangement, lorsque nous analysons cette décision, nous remarquons qu'elle consiste en une poursuite très fidèle de la manipulation médiatique lancée par Ben Ali le 11 janvier pour mater le soulèvement. On se souvient que ce jour-là, le « système Ben Ali » a voulu faire croire au peuple que *« des bandes d'individus cagoulés à la solde de l'étranger ont vendu leur âme à l'extrémisme et au terrorisme, ils ont attaqué les citoyens chez eux et les affrontements ont provoqué la mort de plusieurs civils et plusieurs agents de l'ordre ont été blessés »*.

Propagande et manipulation médiatique

C'est ainsi que les médias, croyant agir dans l'intérêt de la nation, se mettent à diffuser de façon répétitive de fausses informations distillées par les nouvelles autorités et parfois créées par ces médias eux-mêmes^[159]. Ces nouvelles provoquent une panique générale.

Les policiers et militaires en service sont terrifiés par ces informations. Ils sont alors sous extrême tension et craignent d'avoir affaire aux *« miliciens d'Ali Sariat, qui seraient au nombre de 2.000 ou 3.000 »* et qui auraient promis de *« faire des ravages »*.

Les journalistes de la télévision nationale, visiblement en coordination avec les forces de police, ont filmé des arrestations. Mais ces séquences ne sont destinées qu'à favoriser la panique car des images complètement décalées par rapport au texte passent en boucle : la speakerine annonce les *« arrestations, par les forces militaires et de police, de milices dangereusement armées »*, mais sur nos écrans, nous ne voyons que des civils à genoux devant quelques armes blanches trop mises en évidence^[160].

La speakerine est tellement effrayée par ce qu'elle lit, qu'elle se fait remplacer à la cinquième minute^[161]. Sur un reportage, un individu présenté durant plus d'une minute (à partir de la 49e seconde de la séquence) comme un dangereux criminel est immobilisé par des agents en civil dont les visages sont dissimulés. Quelques heures plus

tard, sur Internet^[162], l'homme assimilé à un « dangereux criminel » dément les accusations et déclare : « *A mes amis, mes voisins et ceux qui m'ont vu à la télévision, je me suis exprimé et j'ai clamé mon innocence lorsqu'ils me filmaient, mais ils ont coupé ma voix dans cette séquence. J'allais acheter du pain comme n'importe quel citoyen (...) au volant de ma voiture, on m'a demandé de m'arrêter. J'avais sur moi, comme tout Tunisien affecté ce jour-là à un comité de défense de quartier, de quoi me défendre en cas d'agression. La télévision a fait de moi un milicien et a diffusé la séquence en boucle au journal télévisé. Par la suite, voyant que j'étais innocent, la brigade criminelle m'a bien traité et m'a relâché...* »

Les exemples sont très nombreux et malgré des montages très primaires, l'effet de panique est important. Certaines séquences partagées sur Internet parlent de « *barbus marocains de l'AQMI*^[163] ». « On » essaye de faire croire que la menace est partout :

- A Bizerte : « *L'armée vient d'arrêter un louage avec des bombes, faites attention, peuple tunisien !* »

- Dans une autre séquence, un faux agent cagoulé^[164] annonce que « *la Garde présidentielle est armée et menace Mohamed Ghanouchi et le peuple tunisien de perpétrer des attentats à la bombe si on menace son patron Ali Sariati* ». Les télévisions et les radios relayent des centaines de faux appels de détresse de soi-disant civils qui parlent d'attaques groupées, etc.

Difficile de ne pas penser à une volonté manifeste de terroriser la population. Mais en définitive, l'effet escompté échoue car ces manipulations ne font que mobiliser encore plus la population pour une défense civile. Les comités de défense de quartier se multiplient et s'organisent, la solidarité joue et les Tunisiens deviennent des défenseurs de la nation. La population se met à la recherche des « *miliciens de Ben Ali* ».

Malheureusement, cette manipulation a des effets pervers : les bavures tuent des dizaines d'innocents et les agents de police, mis à l'index, sont pris pour cible, leurs familles attaquées et eux-mêmes parfois tués.

Le 11 janvier 2012, « Médiapart^[165] » lève le voile sur les « manipulations et luttes de clans (qui) provoquent la mort de dizaines de Tunisiens », un an auparavant. L'auteur : Pierre Puchot^[166], est un des premiers à témoigner sur un mensonge d'Etat ayant conduit à la mort de dizaine d'innocents. Les exemples sont multiples. Tenons-nous-en à celui-ci, particulièrement symbolique, qui verra la mort de deux hommes. Ahmed Kriâa, 30 ans, accompagné d'un chauffeur, circule ce jour-là à bord d'une voiture de location. A la suite d'un contrôle probablement ignoré, les soldats procèdent à un tir de sommation particulièrement fourni. Le véhicule s'arrête et ses

passagers en descendent et lèvent les bras. Mais le tir se poursuit et le chauffeur tombe, atteint d'une balle. Ahmed Kriâa se tourne et tente de fuir pour ne pas subir le même sort, mais une rafale le fauche. Un officier trouvera même assez de ressources pour aller vider, à bout portant, son chargeur sur le corps inanimé du jeune homme. On trouvera 25 balles dans son corps ! Cet acharnement sur un civil complètement désarmé et ne représentant aucune sorte de danger prouve l'intensité du climat de peur qui s'est emparé non seulement des citoyens mais aussi des forces de sécurité^[167].

Palais de Carthage

A Carthage, l'arrestation sans raison de Sariati a démoralisé la Garde présidentielle. L'incompréhension est à son comble : les agents savent le rôle qu'ils ont joué dans la chute de Ben Ali et ne comprennent pas ce qui se passe.

Le premier responsable en l'absence d'Ali Sariati est Adnen Hattab, celui qui avait fui son poste au pire moment et qui est revenu prendre les commandes une fois que tout avait été fait. Hattab fait des pieds et des mains pour plaire à l'armée qui a fait arrêter son patron. Ce jour-là, 2.000 agents sont à leur poste. A 14h48, selon les enregistrements du palais, Adnen Hattab donne ces instructions :

1- Les agents doivent porter leur tenue de combat (verte, quasiment identique à celle des militaires).

2 - Ils doivent se positionner autour des palais (se montrer).

3 - Les civils de la DGSCE doivent se procurer des tenues de combat et des casques.

4 - Les blindés mis à sa disposition la veille par l'armée de Terre doivent s'exposer clairement aux regards des passants devant le palais.

La manœuvre est claire : il s'agit de faire croire aux citoyens que le palais est contrôlé par l'armée.

Dans quel but ?

Corroborer la thèse d'un complot contre l'Etat mené par Sariati et ses agents de la Garde présidentielle et que l'armée a dû soi-disant soumettre ? C'est l'explication la plus plausible.

Précisons toutefois que la seule personne habilitée à donner des ordres à la DGSCE est le président de la République, donc Mohamed Ghanouchi puis Fouad Mbazaa... à moins que Adnen Hattab n'ait été chercher ses ordres ailleurs, ce qui, dans la désorganisation totale du pays, n'est pas à exclure...

Nous savons également que moins d'une heure après ces instructions, les enregistrements du palais font état d'une communication urgente entre Mourad Rhim, des Renseignements de la DGSCE, et son supérieur Faouzi Derouich. Rhim met en garde contre une intox diffusée sur Al Jazeera selon laquelle *l'armée a non seulement pris les*

palais par la force, mais qu'après de violents combats avec la DGSCE, elle est à la recherche des milices proches de Ben Ali avec Sariati à leur tête !

Al Jazeera joue-t-elle le pourrissement ou ne fait-elle que transmettre la rumeur relayée par les médias tunisiens et le peuple ? Il faut relever qu'après des décennies de censure, tous se lâchent, donnant aux rumeurs une très grande puissance.

Dernier contact avec Ben Ali

Selon Mohamed Ghanouchi, depuis le soir du 14, plus personne n'ose prendre Ben Ali au téléphone. Le 15 janvier, en début d'après-midi, Ben Ali, n'arrivant donc pas à contacter directement Ghanouchi, appelle le standard téléphonique du Premier ministre et se fait passer pour un émir saoudien. Ghanouchi a rapporté que Ben Ali lui aurait seulement demandé de lui faire parvenir des vêtements, des biens personnels et des passeports diplomatiques (!). Le Premier ministre aurait acquiescé puis ordonné aux standardistes de ne plus lui passer aucun appel provenant d'Arabie Saoudite.

15/01/2011 : Rond-point de la foire du Kram

A 17h, peu avant le couvre-feu, une petite Ford de couleur foncée avec à son bord cinq personnes travaillant au palais de Carthage est arrêtée à la hauteur du Palais des expositions du Kram pour un contrôle de routine.

Du fait de leur emploi à la Présidence, lieu de tous les soupçons suite aux rumeurs relatives aux *milices d'Ali Sariati*, les cinq personnes sont emmenées à la caserne de l'Aouina pour être interrogées.

Pourtant, aucune charge n'est émise à leur encontre.

Mais voyons tout d'abord les métiers de ces hommes qui n'ont jamais manié d'armes de leur vie : Mohamed Derouich est un agent de blanchisserie chargé du linge des employés du palais. Mohamed Elhaj Chadli est un chauffeur chargé exceptionnellement du lavage des voitures de service. Nasser Cheniti est un agent d'entretien chargé du nettoyage du dortoir des fonctionnaires du palais. Marouane Bennouri est un gardien du jardin du palais. Mohamed Ali Samali, lui, est chargé du gardiennage du palais de Sidi Dhrif.

Ces profils anodins vont pourtant subir la pire des accusations et voir leurs vies bouleversées... comme tant d'autres innocents.

Nuit du 15 au 16 janvier

Samir Tarhouni est toujours en garde à vue et interrogé par les hommes de la DSE au ministère de l'Intérieur. Il est loin d'imaginer ce qui se trame à l'extérieur : des individus se disant « militaires » ont clandestinement remis des listes de « comploteurs » à différents journalistes. Par ailleurs, ils les ont publiées anonymement sur Internet, les faisant passer pour des fuites. Aussitôt, tous les médias relayent l'information et annoncent que *malgré le départ de Ben Ali*,

plusieurs de ses fidèles, qui tuent encore des civils, sont activement recherchés par l'armée. Parmi eux, Ali Sariati et Samir Tarhouni ! Alors que tous deux sont aux arrêts !

Cette même nuit, alors que la chaîne Hannibal TV déclare le vol d'une voiture^[168] de service en plein couvre-feu, les animateurs laissent entendre qu'il s'agit de « miliciens ». Les rumeurs fusent. Facebook, radios, télévisions et même les médias étrangers parlent d'ambulances volées et de voitures de pompier conduites par des miliciens, qui roulent à vive allure et mitraillent les civils. L'information gagne les jeunes soldats et cette même nuit, à Sousse, alors qu'un véhicule de pompiers en pleine mission de secours arrive au niveau d'une unité de l'armée, les soldats, pris de panique, ouvrent le feu et tuent le sous-officier Sami Youssef sur le coup.

Au même moment, d'autres pompiers essuient des tirs, notamment à El Omrane supérieur et près des Jardins de Carthage où les véhicules ont été criblés de balles et un agent grièvement blessé.

16/01/2011 : La panique se généralise

Alors que les Tunisiens sont à l'affût des « miliciens », lors du contrôle de routine d'un taxi, vers 14h, à l'avenue de Paris, ses passagers sont pris à partie : on a découvert des armes sur eux ! Malgré le fait qu'il s'agisse d'armes de chasse et qu'ils aient les permis correspondants, des agents de police et de jeunes soldats arrivent de partout. Sans aucune logique, même des agents de la circulation se mettent à les soupçonner d'être des snipers mercenaires à la solde de Ben Ali ! Les Suédois sont insultés, tabassés, leurs affaires sont éparpillées et leurs fusils de chasse présentés comme des trophées^[169]. Ove Oberg, visiblement sous le choc, déclarera plus tard : « *Nous sommes arrivés il y a une dizaine de jours pour chasser le sanglier. Nous sommes montés aujourd'hui à bord de trois taxis pour rejoindre l'aéroport quand, en chemin, nous avons été arrêtés à un barrage improvisé, ils ont fouillé les véhicules, trouvé nos armes et cela a dégénéré. Ils nous ont tirés hors des voitures, traités de terroristes étrangers. Nous avons été battus à coups de pied et passés à tabac... La police est arrivée, nous avons montré nos permis et nous avons pu nous expliquer. La police nous a aidés à nous sortir d'affaire. »*



Campagne de propagande et de désinformation relayée par le chaîne Al Hwar, basée à Londres. Texte : «l'armée tunisienne pourchasse le commandant Samir Jakhouri de la Sûreté nationale responsable des snipers et des Forces Spéciales.» Qui leur a transmis cette information et dans quel but, alors que Samir Jakhouri était aux arrêts au ministère de l'Intérieur? Était-ce une tentative de l'élever sans laisser de traces en faisant croire qu'il était recherché?

La note 10-13

Le jour même, alors qu'Ali Sariati se trouve secrètement aux arrêts dans les locaux des Renseignements militaires, ce même service édite une note interne, signée par Ahmed Choubir lui-même. Cette note « 10-13 » classée « Top Secret » fait état que : *« Ali Sariati et cinq de ses complices sont, selon les articles 68, 69 et 72^[170] du Code pénal, à la tête d'un complot contre la Sûreté intérieure de l'Etat et auteurs de meurtres avec incitation à l'agression des uns par les autres et de pillage. Ces crimes ont été perpétrés les 14, 15 et 16 janvier 2011. »*

Les complices présumés d'Ali Sariati ne sont autres que les cinq employés du palais de Carthage arrêtés la veille lors d'un contrôle de routine ! Cette note parvient aux mains du ministre de la Défense qui la contresigne et l'envoie comme unique preuve au ministre de la Justice.

Les crimes définis dans cette note sont les plus graves du Code pénal ! Lors de son audition, bien qu'il ait reconnu avoir émis ce document, Ahmed Choubir a déclaré que la « fuite » par Ridha Grira était illégale parce qu'interne au service de Renseignement militaire ! Mais lorsqu'on lui demande des précisions sur la véracité des faits cités, le général admet que ce qui est écrit n'est pas justifiable et que jamais il n'a été confronté à ce genre de menaces. Et à la question : « Pourquoi avez-vous édité ce document ? », Choubir a répondu que c'est la justice militaire qui le lui a demandé. Précisons que Choubir est le général responsable de la DGSM et que le seul représentant de la justice militaire habilité à émettre un tel acte est le responsable de la justice militaire, en l'occurrence Marouane Bouguera.

L'attaque fantôme du palais de Carthage

A 19h25, la rumeur persistante, reprise par les médias, parle de la prise du Palais de Carthage par l'armée : *« Selon des sources officielles, l'armée nationale, déployée autour du palais, est en train de maîtriser des éléments de l'ancienne sécurité présidentielle.^[171] »*

Effectivement, des tirs nourris sont entendus à Carthage et même à Sidi Bou Saïd. La rumeur dit que *« des éléments de la Garde présidentielle fuient vers La Marsa à travers champs ou encore par la pente*

de *Sidi Dhrif* ». Mais en plein couvre-feu, il n'y a que des témoins auditifs. Personne n'a vu de réels combats et on ne dénombre ni morts, ni blessés, ni disparus. Mieux encore, plusieurs commissions d'enquête de la justice ont soigneusement inspecté les stocks d'armes et de munitions du palais et rien ne manque, même pas une balle. Tout porte à croire qu'il s'agissait, au mieux, de tirs en l'air, au pire, de tirs de sommation.

Notons que c'est cette même Garde présidentielle qui a fait venir Ghanouchi, Mebazza et Kallel pour organiser le changement constitutionnel et qui a également assuré par la suite, sans aucune intervention de l'armée, la sécurité des palais, des Premiers ministres et Présidents sans jamais avoir été confrontée à quelque problème que ce soit.

Meurtres inutiles

Durant l'après-midi, alors que les rumeurs de « milices de Ben Ali chargées de tuer même des innocents » continuent de se propager, Adel Ben Ammar des Services techniques de la police, agent de renseignement et du contre-espionnage^[172], est en voiture avec son frère et sa nièce pour les accompagner chez eux à Kabaria en banlieue de Tunis. Sur sa route, il passe par une pharmacie pour acheter des médicaments pour sa nièce asthmatique. Il est alors arrêté par les comités de défense des quartiers qui le fouillent et trouvent sur lui une arme et sa carte de service. Il est aussitôt pris à partie et torturé à mort d'une façon infâme^[173]. Son corps est exhibé alors que des journalistes de TF1 sont sur place. D'ailleurs, à 20h, la chaîne française annonce que « *les habitants [du quartier] ont capturé puis battu à mort un milicien proche de Ben Ali* ».

En banlieue nord de Tunis, juste avant le couvre-feu, deux patrouilles de BOP sont en route vers leur QG de Bouchoucha lorsqu'est émise une alerte sur la présence d'hommes armés semant la terreur à l'Aouina. Les capitaines Jameledine El Agrebi, Aymen Hammemi et l'agent Abbes Boughanmi font partie du convoi. En arrivant sur l'avenue Dar Fadhal, ils sont soudain criblés de balles tirées par l'armée. Jameledine Agrebi et Abbes Boughanmi sont tués sur le coup.

Ces scènes dévoilent la gabegie totale des ministères de l'Intérieur et de la Défense.

Suite à ces rumeurs, la plupart des agents de l'ordre sur tout l'espace national quittent leurs postes. Ils n'ont plus confiance en leurs propres collègues et partent protéger leurs familles. D'autres agents, sans en avoir reçu l'ordre, réagissent aux appels diffusés par les médias et sortent spontanément à la recherche des « miliciens » sans savoir qu'ils s'exposent ainsi à devenir des cibles.

Alors que les rumeurs de fusillades et de capture de « *mercenaires étrangers*^[174] » au centre de Tunis fusent de toute part, la BAT, sans son chef, est déployée pour protéger son ministère de tutelle contre des menaces armées^[175]. Réagissant aux rumeurs de snipers, la BAT déploie ses « contre-snipers » sur les toits du ministère de l'Intérieur. En milieu d'après-midi, ils essuient six tirs de gros calibre (7.62). Par chance, le tireur ne fait pas mouche. Les « contre-snipers » de la BAT vérifient d'où viennent les tirs et réalisent qu'ils sont partis du siège du RCD^[176] ! Sachant que l'armée a pris le contrôle de ce bâtiment, ils comprennent qu'il s'agit d'une erreur et que les snipers de l'armée les ont pris pour des miliciens ou des mercenaires. Du fait de l'indépendance des deux commandements, les agents de la BAT n'arrivent pas à contacter les militaires. Pour poursuivre leur mission, ils quittent leur position et se redéploient sur des bâtiments voisins hors de portée des militaires. Lors de ce redéploiement, plusieurs citoyens les photographient et enregistrent des séquences vidéo qu'ils postent sur Internet. Résultat : les Tunisiens prennent peur et assimilent les contre-snipers à des « snipers de la milice ». Le remède devient le mal !

Etrangement, après que les hommes de la BAT ont essuyé des tirs, un officier de l'armée s'est rendu à la télévision nationale pour déclarer : « *Deux snipers ont été abattus il y a quelques minutes par les soldats. Ces deux snipers se trouvaient sur le toit d'un immeuble en face de l'horloge de la Place du 7 Novembre*^[177] ». Cette déclaration a officiellement confirmé la rumeur de l'existence de snipers hostiles.

Le chef de la BAT ayant toujours son téléphone personnel sur lui, ses hommes - qui ne savent pas qu'il est aux arrêts - lui rapportent les tirs des militaires. L'appel est intercepté par les services techniques du ministère.

Pendant ce temps, les hauts cadres de l'Intérieur sont paniqués par les rumeurs de présence de snipers et par les tirs qui ont visé leur bâtiment.

Organiquement, c'est la BAT qui constitue la force d'intervention la plus apte à contrer de telles menaces armées, mais la mise aux arrêts du chef de la brigade gêne le travail. Les agents de la BAT, des officiers du ministère de l'Intérieur et plusieurs cadres se posent des questions sur son absence, ils interpellent les plus hauts responsables sur la nécessité de faire appel à lui.

Or, depuis son arrestation, une scrupuleuse enquête interne a épulché la vie de Tarhouni et analysé les appels émis et reçus par lui depuis des semaines, mais les enquêteurs n'ont trouvé aucune trace de commanditaire quant à l'opération de l'aéroport.

Pressés par les professionnels de la sécurité et aussi par la panique

générale, Rachid Ammar et Ahmed Friaa n'ont plus le choix : ils font abstraction de la mise aux arrêts de Tarhouni et le convoquent. Une fois arrivé au bureau du ministre, d'après le PV de ce dernier, Tarhouni déclare à Ammar :

- Mon Général, vous ne me connaissez pas mais j'ai été votre élève à l'Académie militaire. Je tiens à vous dire que l'opération de capture des membres de la famille Trabelsi est de ma propre initiative. Je me suis dit qu'il était inadmissible de laisser des voleurs de la famille Trabelsi s'en aller en Europe alors qu'il y a eu beaucoup de morts par leur faute. C'est la raison pour laquelle je les ai arrêtés. En plus, j'étais triste de voir la police si critiquée^[178], je ne pouvais pas rester sans rien faire.

Emu, Friaa donne l'accolade à Tarhouni et le remercie chaleureusement. Par contre, le général Ammar, pointilleux, considère que l'opération de Tarhouni est une faute militaire grave, une mutinerie. Il déclare : « Vous en subirez les conséquences ».

Mais dans l'urgence, Tarhouni est immédiatement rétabli dans ses fonctions, avec toutefois une restriction : il n'est pas autorisé à quitter la salle d'opérations où il sera constamment surveillé par de haut cadres.

On lui rapporte ce qui se passe, les histoires de snipers, les citoyens qui appellent les salles d'opérations et les médias pour les avertir de tirs, d'agressions et d'actes de pillage. Face au danger, les instructions changent et on l'autorise à quitter le ministère et à rejoindre immédiatement ses hommes. Il a pour mission d'utiliser tous les moyens possibles pour faire cesser le chaos !

L'une des règles de base de déploiement d'une force spéciale d'intervention est l'exclusivité d'action sur la zone déterminée^[179]. Or, la centaine d'agents de la BAT ne suffit pas. Tarhouni demande qu'on mette à sa disposition les commandos de la BNIR, constitués de plus de mille hommes, et ceux de l'USGN. Les commandos de l'USGN lui sont refusés par Rachid Ammar.

C'est alors que Tarhouni apprend qu'une rumeur selon laquelle il est à la tête de milices chargées de semer le chaos s'est propagée dans les médias et les réseaux sociaux^[180]. Abasourdi, il garde son sang-froid et demande à sa famille de se réfugier chez des proches et de changer de lieu toutes les 24 heures^[181].

Tarhouni est briefé sur la situation. Il étudie le problème de la sécurité des agents de police eux-mêmes, souvent pris pour cibles, et ordonne que tous les agents de l'ordre, anarchiquement éparpillés à la recherche de milices, remettent leurs armes et rentrent chez eux.

Puis il observe le bilan provisoire : 9 tués par balle le 14 janvier (dont au moins un par l'armée), 34 le 15 janvier (dont 20 par l'armée) ! Le plus troublant, c'est qu'aucun sniper ou milicien ne fait partie des victimes ; pire, aucun sniper ou milicien n'a été arrêté, ni même observé^[182] !

A ce moment précis, deux structures armées chargées de la sécurité du pays coagissent avec deux commandements distincts : l'armée et les forces de l'ordre.

Tout en ayant transmis à ses hommes l'ordre de ne jamais tirer quelle que soit la situation, Tarhouni procède à des opérations de ratissage en suivant les appels de détresse des citoyens via le numéro d'urgence.

17/01/2011 : Bavures d'un autre genre

Dans la matinée, le commissaire général de la police, Hatem Mouaffaq, roule aux environs de Carthage présidence quand des soldats lui font signe de s'arrêter. Le commissaire ne les voit pas ou n'en tient pas compte. Sa voiture est aussitôt mitraillée. L'homme

meurt sur le coup. Des balles se logent dans les murs d'une station-service avoisinante.

Juste après la scène, des militaires viennent effacer les preuves et extraient même les balles des murs de la station-service. L'enquête, ordonnée plusieurs mois plus tard, a démontré que sitôt la bavure constatée, les jeunes officiers, qui ont avoué leur acte, ont tenté de cacher leur forfait. Ils ont dissimulé le corps dans le coffre de la voiture et auraient déposé à ses côtés des armes blanches et des paquets de barbituriques.

Tentative de manipulation ou réelle bavure avec intention de masquer les faits ? La justice militaire a pris en compte la seconde hypothèse, alors que la première est soutenue par les syndicats de police qui déclarent que la participation de deux structures militaires^[183] étant nécessaire pour une telle opération, elle ne peut être assimilée à une bavure.

La problématique des snipers

Avant le 17 janvier 2011, trois cas avérés de mort par balle^[184] pouvant être attribués à un sniper ou un tireur d'élite ont été rapportés à Thala. Deux le 8 janvier (dont Ahmed Boulabi) et un autre cas le 12.

Qui, en Tunisie, utilise les calibres 7,62 ou 12,7 ? Ni les policiers ni les BOP déployés cette période-là et à ces endroits-là n'en disposaient. Mais ils sont utilisés soit par les blindés de la Sûreté ou de la Garde nationale qui, quotidiennement, ont effectué plus de 15.000 tirs de sommation, soit par les agents^[185] de la Brigade de Surveillance des Frontières, également présents à Thala. Malheureusement, l'étude de ces cas est restée tributaire d'expertises et de contre-expertises et pour le moment, aucune certitude n'est établie.

Par contre, une affaire avérée d'une victime d'un tireur d'élite a été jugée à l'été 2012. L'affaire remonte au 17 janvier 2011. Ce jour-là, Amine Grami, 27 ans, gardien de prison à Borj Erroumi, est, avec deux collègues, à l'hôpital régional de Bizerte où Ali Arfaoui, un détenu à perpétuité, reçoit des soins. Au même moment, un hélicoptère militaire avec à son bord le chef de brigade M.S.M., accompagné de deux officiers, opère une mission de reconnaissance au-dessus de la ville. M.S.M. est armé d'un fusil de précision de type « Steyer SSG » tirant des projectiles de calibre 7.62.

Vers 11h30, alors que l'hélicoptère arrive aux environs de l'hôpital, Amine Grami s'approche de la fenêtre de la chambre et soudainement, tombe raide mort. Ses deux collègues tentent de le secourir, en vain : le jeune homme vient d'être abattu par un tireur d'élite !

Dans sa version des faits, le tireur M.S.M. déclare qu'Amine Grami

était devant la fenêtre et portait une arme. Avec le chaos sécuritaire et l'état de psychose mis en place, le tireur a déclaré avoir pris sa victime pour un sniper tirant sur la foule^[186].

Il est très difficile d'émettre une quelconque conclusion sur la question des « snipers » à partir de ces affaires.

Reste l'étude du bilan des victimes dressé par la Commission d'Etablissement des Faits^[187] doublée aujourd'hui par une structure mise sur pied par le ministère des Droits de l'Homme et de la Justice transitionnelle. Le problème est qu'aucune de ces deux commissions n'est réellement indépendante : l'une a été créée avant la fuite de Ben Ali, l'autre a été constituée par le gouvernement de la Troïka.

D'après le seul bilan^[188] dont nous disposons, sur 96 morts par balle jusqu'au 14 janvier à minuit, 11 ont été tués par la Garde nationale, 69 par la police et un par l'armée. Quant aux 15 victimes restantes, on ignore qui les a tuées. Sur ce nombre, il existe de fortes présomptions sur la responsabilité de la police, de la Garde nationale et de l'armée car non seulement, deux corps au moins étaient simultanément présents, mais en plus, le calibre en cause est celui qu'ils utilisent. Mais pour une question aussi douloureuse que celle des « qanassa^[189] », chaque cas doit être étudié avec des enquêtes supplémentaires car au vu des éléments dont nous disposons, il est impossible d'avancer des conclusions fiables. La question reste polluée par la passion qu'elle provoque, or, seules des exhumations, des reconstitutions et des enquêtes approfondies pourraient faire la lumière sur ces affaires. Jusqu'au jour où nous mettons sous presse, il est impossible de conclure quoi que ce soit, sauf qu'en principe, si quelqu'un décide de déployer secrètement des tireurs d'élite pour contenir^[190] un mouvement populaire, ce ne serait pas pour provoquer la mort de quelques manifestants. Pareille opération, avec les risques politiques qu'elle comporte, doit provoquer un nombre beaucoup plus important de victimes pour réussir son objectif.

Comme nous l'avons vu plus tôt, il faut encore une fois mentionner la question des armes utilisées par les forces de l'ordre et qui ne sont pas du tout adaptées à des actions contre des civils. Tant que rien ne sera fait de ce côté-là, chaque manifestation violente risquera d'entraîner de nombreux accidents du fait de la puissance incontrôlable des Steyr AUG. C'est d'ailleurs ce qui est arrivé à plusieurs reprises après la révolution.

Snipers et miliciens : la recherche continue

Le 17 janvier, alors que la rumeur bat son plein, entretenant la panique générale, l'opération de recherche de snipers et miliciens se poursuit.

Réagissant aux appels d'urgence et aux témoignages entendus sur les médias, les hommes des unités spéciales font plus de 200 missions en quelques jours, principalement sur le grand Tunis.

Par exemple, durant la première partie de la soirée du 17 janvier, des appels de citoyens sont recoupés et l'information arrive à la salle d'opérations du ministère de l'Intérieur^[191] : des snipers se seraient retranchés dans une usine à Jbel Jloud. Un commando se déploie rapidement, sécurise la zone et, malgré les témoignages précis des voisins et des soldats paniqués, ne découvre qu'un pauvre chien terrorisé sur un toit alors que l'usine a été tout simplement pillée !

La seconde partie de la soirée ne sera pas plus fructueuse : plusieurs appels de citoyens, repris par les médias, annoncent la présence de snipers dans le siège de la banque Zitouna en face du Parc des expositions du Kram. Le commando arrive et, en coordination avec des soldats sur place et deux hélicoptères qui illuminent le toit et les parois du bâtiment, fouille les lieux, mais en vain. En terminant leur fouille, les agents entendent des coups de feu venant du Parc des expositions et des répliques des soldats stationnés devant la banque. Après une intervention musclée au Parc, ils découvrent un autre groupe de soldats chargés de surveiller les lieux et qui parlent eux aussi de tirs venant de l'intérieur du bâtiment. Après une fouille minutieuse, les agents comprennent, en se basant sur les témoignages des divers gardiens du Parc des expositions, que les deux groupes de l'armée, l'un chargé de protéger la banque, l'autre de protéger le Parc, se sont tout simplement tiré dessus.

Au ministère de l'Intérieur, alors que les appels de détresse se poursuivent et que les médias font monter la sauce, Friaa est hors de lui. En contact avec ses hommes et devant l'insistance des alertes, Tarhouni leur demande de tout vérifier, de ne laisser aucune place au hasard ! Ils vont jusqu'à fouiller les gardiens du Parc ! A la salle d'opérations, Rachid Ammar pique une crise et accuse les hommes de Tarhouni d'avoir laissé filer les snipers. Tarhouni réplique : « Mon Général, l'armée a bien encerclé le bâtiment ! [...] Il n'y a de trace ni de snipers, ni de douilles, ni de blessés ! Les seuls tirs ont été effectués par les soldats. Demandez au commandement de l'armée de vérifier leurs chargeurs ! Il n'y a pas de miliciens [...] Les militaires auraient pu tuer des innocents, il ne savent pas se maîtriser ! » Le chef de la BAT demande ensuite au Général Ammar de faire cesser le feu, partout en Tunisie, quelles que soient les menaces, et de n'autoriser que les forces spéciales à agir en cas d'alerte.

C'est ainsi qu'à partir du 18 janvier, les tueries ont cessé^[192] pour ne devenir que sporadiques.

Ce qui a tué les Tunisiens après le départ de Ben Ali n'est autre

qu'une gabegie généralisée à laquelle il faut ajouter la mauvaise gestion des situations de crises de la part des agents de la Sûreté et des soldats, qui croient tirer sur des miliciens alors qu'il ne s'agit en fait que de collègues, de pompiers ou encore de citoyens n'ayant pas respecté le couvre-feu ou les injonctions de s'arrêter pour un contrôle.

Circonstance aggravante, deux parmi les principaux responsables « opérationnels » en cas de menaces armées, c'est-à-dire Tarhouni et le Général Ammar, avaient été éloignés de leur commandement à partir du 14 janvier^[193].

D'autre part, l'existence de deux^[194] commandements distincts a provoqué, du fait de la panique ambiante, un énorme cafouillage qui a laissé croire à l'existence de miliciens armés. La plupart des jeunes soldats, formés uniquement à la guerre, étaient déployés sans chef de groupe disposant des qualifications requises. Résultat : les unités se tiraient dessus^[195].

La BAT a alors proposé d'organiser des unités hybrides composées d'agents de l'ordre et de militaires avec la présence impérative d'un officier qualifié dans chaque groupe. Dès lors, la situation s'est calmée et plus aucun accident n'a été déploré.

« On brûlera Tunis »

Dans son édition du 17 janvier, le journal français « Le Monde » publie une phrase reprise par tous les médias et attribuée à Ali Sariatî lors de sa « fuite » : « *Peut-être on partira, mais on brûlera Tunis*^[196] ».



Le lendemain, 18 janvier, le même quotidien annonce son arrestation dans le Sud tunisien ! Etant donné que Sariatî était dans les locaux des Renseignements militaires depuis le 14 janvier, comment expliquer ces informations dans un journal pourtant connu pour sa crédibilité, si ce n'est que le reporter a tout simplement été mené en bateau ?

23 janvier - L'affaire Hannibal TV

Dès le 14 janvier au soir et très exactement depuis le changement constitutionnel relayé par la télévision nationale, les Tunisiens

regardent en masse les chaînes tunisiennes. L'une d'entre elles, Hannibal Tv, la seule chaîne privée qui émette sur les ondes hertziennes, très prisée du fait de ses débats populistes, connaît alors une très grande audience. Or, c'est sur cette chaîne que les appels de détresse de personnes se disant témoins ou victimes d'agression sont les plus nombreux et que le ton utilisé par les présentateurs eux-mêmes provoque le plus de panique. Cela alimente la rumeur sur une insécurité provoquée par des *milices à la solde de Ben Ali*. En une semaine d'interventions provoquées par ces appels de détresse lancés à partir de la chaîne, les forces de police tombent systématiquement sur de fausses alertes !

La brigade criminelle décide alors de rechercher l'origine de ces alertes et découvre qu'il s'agit de faux appels destinés à créer le chaos.

Dimanche 23 janvier, après une enquête des services de la police criminelle et de la Sûreté de l'Etat, le propriétaire de la chaîne, El Arbi Nasra, et son fils Mehdi sont arrêtés pour « haute trahison » et « complot contre la sûreté de l'Etat ». Cette très grave accusation ne peut être lancée à la légère. Pourtant, ils sont relâchés le lendemain à la suite de quelques interventions ministérielles. Dans son PV, El Arbi Nasra déclare : *« Je reconnais aussi avoir transmis de fausses informations à travers ces émissions et entre autres de fausses alertes, de faux appels de secours, dans le seul but de terroriser la population. Je reconnais également avoir injustement mis en cause des personnalités dans des méfaits inventés de toutes pièces. »* Il ajoute : *« J'avoue que le contenu des programmes diffusés était de nature à créer un climat de discorde entre les Tunisiens et à mettre le pays dans l'instabilité. Je ne peux pas justifier cela. Je me suis trouvé entraîné malgré moi dans les événements politiques que le pays a connus ces derniers jours. »*

Il est clair que si l'accusation n'a pas tenu, c'est parce que cet homme a agi sur instructions, dans le cadre de cette grotesque manipulation des masses. Le mécanisme policier a bien fonctionné en aboutissant à l'arrestation des présumés coupables mais, suite à une intervention dans les hautes sphères de l'Etat, ils ont été relâchés, à la stupéfaction du directeur général de la police criminelle et de ses hommes chargés de l'enquête.

Ce dont on parle très peu et qui est à proprement parler scandaleux, c'est que cette manipulation lancée au plus haut niveau de l'Etat et relayée par les médias a entraîné la mort d'une très grande partie des victimes de la Révolution. Ce qui pose une question grave : qui a la responsabilité des morts de l'après Ben Ali ? Soldats et policiers n'ont jamais été confrontés à ce genre de menaces, ils sont alors terrorisés par d'éventuels miliciens ou mercenaires armés. Etant sur le qui-vive depuis plusieurs semaines sans relâche, ils sont dans un tel état de

fébrilité qu'ils font usage de leurs armes à la moindre alerte. Des dizaines de civils et de policiers meurent parce qu'ils ne se sont pas arrêtés à un barrage, parce qu'ils circulent dans des voitures de location^[197] ou parce qu'ils ont bravé le couvre-feu !

Alors, qui faut-il punir ? Ceux qui ont tué ou ceux qui les ont poussés à tuer ?

Un nouveau gouvernement « d'union nationale » ?

Hakim El Karoui, auteur des plans de sauvetage fournis à Ben Ali les 12 et 14 janvier, débarque à Tunis pour prêter main-forte à Ghanouchi à qui il conseille la constitution d'un gouvernement dans lequel il parachute plusieurs de ses proches.

Le 17 janvier 2011, un « gouvernement d'union nationale » est constitué et on assiste à la libération des prisonniers d'opinion, à la levée de l'interdiction d'activité de la Ligue tunisienne des Droits de l'Homme et à la proclamation de « la liberté totale de l'information ». On annonce également la légalisation de tous les partis politiques et associations.

Encore une fois, c'est la stratégie proposée à Ben Ali qui se met en place. Déjà, le 14 janvier à 23h15, Mohamed Ghanouchi avait déclaré en direct : « Nous avons un agenda politique, économique et il est impératif d'assurer tout cela. » En fait, Ghanouchi avait agi comme si de rien n'était, comme si les décisions prises sous l'égide de Ben Ali étaient toujours valables et en cours d'exécution. Et comme toujours, tout s'est passé comme si le pouvoir n'avait aucun compte à rendre au peuple. Pas cette fois-ci.

La Kasbah

Mécontents du maintien au pouvoir d'hommes de l'ancien régime, les habitants des régions de l'intérieur décident, à partir du 23 janvier 2011, de marcher vers la capitale et plus précisément vers la Place du Gouvernement à la Kasbah.

Le mot d'ordre est « RCD, dégage ! ». Un important mouvement de solidarité se crée pour les aider à venir s'installer devant le siège du Premier ministre. C'est la naissance du sit-in historique de la Kasbah. Le mouvement populaire devient lui-même sous-tendu par des forces comme l'UGTT, la gauche et d'autres mouvements.

Pour résister à cette lame de fond, le gouvernement essaie par tous les moyens d'éviter l'embrasement. Au deuxième jour du sit-in, le général Ammar, qui jouissait alors d'une popularité hors norme, est envoyé par Ridha Grira^[198] pour négocier avec la foule. C'est l'unique fois que le Général Ammar est sorti de son silence : dès son arrivée, à sa demande, tout le monde commence par réciter la Fatiha. Par la

suite, le Général sort un papier qu'il commence à lire. Le premier message met en garde contre le chaos qu'engendrerait une vacance du pouvoir. Mais les manifestants persistent et s'adressent directement au général, expliquant leur désir de faire chuter le gouvernement. Alors, délaissant son papier, le Général répond : « Il y a certes les ministres et le Premier ministre dans ces bâtiments, mais il y a aussi des fonctionnaires qui travaillent pour la Tunisie... (...) Moi, ce que je veux, c'est que ce gouvernement, ou un autre, puisse continuer son travail au service de la Tunisie. » Il ajoute : « Je suis sincère, l'armée sera sincère, nous devons tous ensemble mener le navire à bon port. L'armée se porte garante de la révolution. »

Les manifestants laissent alors éclater leur joie.

25 janvier

Le 25 janvier, troisième jour du sit-in, le gouvernement essaie de réduire le mouvement en poursuivant sa stratégie fallacieuse du bouc émissaire et de la « tentative de complot ». « L'ennemi désigné » est bien sûr, encore et toujours, Ali Sariati. Le ministre de la Justice Lazhar Karoui Chebbi annonce alors sa mise en examen et celle de ses collaborateurs (les cinq salariés sans histoire).

Cette terrible injustice conçue au plus haut niveau de l'Etat n'est bien sûr qu'une tentative de détournement de l'attention de la rue qui exige la démission des ministres membres du RCD.

Lors de la conférence de presse tenue à cet effet, le ministre de la Justice a publiquement dévoilé la mise en examen pour « *complot contre la Sûreté intérieure de l'État et pour des actes d'agression et d'incitation des gens à s'armer les uns contre les autres ou à provoquer le désordre, le meurtre ou le pillage sur le territoire tunisien, en vertu des articles 68, 69 et 72 du Code pénal* ».

Cette décision irresponsable a entraîné de terribles conséquences car en dévoilant l'identité des faux suspects, les familles de ces hommes ont été prises pour cible, jetées à l'ire populaire.

Au quatrième jour du sit-in, la tête d'Ali Sariati ne suffisait pas à satisfaire les manifestants. Alors que la pression de la rue est énorme et que policiers et manifestants se battent dans le quartier de la Kasbah, un remaniement est annoncé mais repoussé au lendemain car on apprend que plus de 9.000 prisonniers se sont évadés de trois prisons.

Le lendemain, 27 janvier, Mohamed Ghanouchi est acculé. Il révoque les ministres RCD de son gouvernement et nomme Farhat Rajhi au ministère de l'Intérieur, Ahmed Ounaies aux Affaires étrangères et Abdelkrim Zbidi à la Défense, à la place d'Ahmed Friaa, Kamel Morjane et Ridha Grira.

Vendredi 28 janvier 2011 vers 17 heures, Ahmed Choubir, qui a toujours le commandement de l'armée de Terre, donne l'ordre aux soldats présents à la Kasbah de se retirer. En pliant bagage, ils ont tout de même averti les commerçants que la police allait charger. Juste après, les forces de l'ordre entrent effectivement en action : bombes lacrymogènes et jets d'eau sont utilisés contre la foule. Le recours à la force avait été soigneusement préparé alors que le tout nouveau ministre de l'Intérieur venait à peine de prendre ses fonctions.

L'assaut provoque un tollé. L'opération est sévèrement condamnée par la société civile.

Le soir même, Mohamed Ghanouchi déclare qu'il n'est pas au courant de cet assaut puis il ajoute : « *Si je suis resté, c'est pour éviter un bain de sang* »... La faute est ainsi rejetée sur les forces de l'ordre. On imagine mal qu'elles aient agi sans l'aval des politiques.

La transition à la tête de l'Intérieur a-t-elle été utilisée pour diluer les responsabilités ? Nous savons en tout cas que cela a provoqué une grande dissension entre les politiques et la police...

Premier février – Devant le ministère de l'Intérieur

Ahmed Choubir est nommé Directeur général de la Sûreté nationale. Cette nouvelle attribution place Choubir à la tête des deux principales structures de renseignement du pays : militaire et civile ! Cette énorme prise de risque n'est jamais pratiquée, dans aucun pays au monde !

Le jour même, les agents des forces de l'ordre décident de manifester devant leur ministère. Le mot d'ordre est alors : « *Rajhi dégage* ».

Le lendemain soir, les Tunisiens stupéfaits apprendront ce qui s'est passé : Farhat Rajhi, sur le plateau d'une chaîne privée, rapporte : « *Hier, un groupe de 2.000 à 3.000 personnes armées, ivres et droguées, à la solde de Ben Ali, a pris d'assaut le ministère de l'Intérieur. Le Général (Ammar) et moi avons fui par miracle. Si ce n'était la BAT, qui était sur les lieux, ils nous auraient tués.* »

Il ajoute qu'il a pris la décision de faire un grand ménage et qu'il a licencié 42 cadres de la Sûreté.

En un soir, Farhat Rajhi passe du statut d'inconnu à la personne la plus populaire de Tunisie. Aux yeux des citoyens émerveillés par cet acte de courage, il est considéré comme un héros de la Révolution.

Avec un peu de recul, on se demande sur quels critères s'est basé le nouveau ministre pour décider de ces licenciements en quelques heures ? A-t-il simplement validé des licenciements décidés par d'autres ? Selon quels critères ? De plus, d'après les agents de la BAT qui ont exfiltré le ministre et le général Ammar, il n'y avait ce jour-là aucune menace armée^[199]. La peur était donc beaucoup plus grande

que le danger.

Mais la question des critères de licenciement des hauts cadres de l'Intérieur reste posée. Il faut aussi noter que du point de vue sécuritaire, le mois de février 2011 a été le plus chaotique.

Kasbah II (20-27 février)

Le sit-in s'est reformé le dimanche 20 février 2011. Cette fois-ci, aussi bien les forces de l'ordre que les manifestants ont l'expérience du sit-in précédent. Ces derniers ont improvisé leur propre service de sécurité et ont décidé de bloquer les blindés de l'armée pour les garder auprès d'eux.

Les revendications sont les mêmes : le départ de Mohamed Ghanouchi accusé de couvrir les caciques de l'ancien régime et la formation d'une Assemblée nationale constituante.

Vendredi 25 février, la manifestation prend une ampleur énorme et atteint même l'avenue Bourguiba. Le centre-ville est rapidement le théâtre de violences.

Dans la discrétion, le gouvernement s'était ce matin-là déplacé à Carthage où les unités antiémeutes ont été déployées.

Alors que la Sûreté de l'Etat avait bien prévenu de l'imminence de la prise d'assaut du ministère de l'Intérieur par des casseurs, seules quelques unités de l'armée étaient restées stationnées devant le bâtiment !

C'est dans l'extrême urgence que la Garde nationale a dépêché ses unités pour défendre le ministère. Ce soir-là, après une journée chaotique qui a fait sept morts, le calme est revenu. Durant l'intervention de la Garde nationale, plusieurs individus ont été arrêtés puis amenés au département de la police criminelle à la caserne de Gorgéni. D'après des sources fiables, 90% des personnes arrêtées avaient sur elles un billet de 50 dinars. Étonnamment, les investigations ont été stoppées et les personnes arrêtées relâchées le soir même.

Curieusement, le matin du 26 février, le directeur de la police criminelle, le commissaire Lasmar Trabelsi, est retrouvé mort dans son bureau à Gorgéni. Officiellement, il se serait pendu. La famille a réfuté^[200] la thèse. Jusqu'à ce jour, le doute persiste.

Le lendemain, Mohamed Ghanouchi présente sa démission en annonçant : « Je ne fuis pas mes responsabilités [...] Il y a une force obscure qui veut faire échouer la révolution et il y a une majorité silencieuse inerte [...] Je ne suis pas prêt à prendre des décisions qui peuvent engendrer des morts. » Il insiste : « Je ne suis pas l'homme de la répression et je ne le serai jamais. » Mais ces déclarations ne diffèrent guère des précédentes : elles manquent de fiabilité.

Mohamed Ghanouchi n'est ni un homme d'Etat ni même un commis de l'Etat car lui et certains responsables de Ben Ali ont laissé ce dernier faire de l'Etat sa chose et de la Tunisie sa propriété. En fait, comme la plupart des hommes de leur génération, ils n'ont pas saisi la rupture gouvernants/gouvernés ni la puissance du soulèvement de décembre 2010. Ils ont continué à servir Ben Ali avec zèle jusqu'au dernier moment. Après ça, difficile de se poser en hommes de la transition.

Un fait important à mettre à l'actif du second gouvernement Ghannouchi : quelques instants avant sa démission, une liste de 114 proches^[201] de Ben Ali dont les biens devaient être confisqués a été publiée. La suite de l'histoire de cette liste est, jusqu'à nos jours, digne des pires élucubrations de la série Lost.

Arrivée de Béji Caïd Essebsi

A partir du 27 février, Béji Caïd Essebsi remplace Mohamed Ghanouchi à la tête du gouvernement. Mais les sit-inners de la Kasbah restent mobilisés. Pour eux, la démission du chef du gouvernement ne suffit pas. Ils exigent une Assemblée nationale constituante. En clair, il veulent en finir avec la première République et sa Constitution^[202].

Pendant ce temps, à Sfax, l'UGTT lance un appel à la grève générale pour une période indéfinie et exprime publiquement son mécontentement suite à la nomination du nouveau Premier ministre.

Mardi 1er mars, Béji Caïd Essebsi reçoit Abdesslem Jrad, Secrétaire général de l'UGTT, pour une rencontre qualifiée par la Centrale syndicale d'« entrevue majeure pour l'avenir de la Tunisie ». Tout juste après cette réunion, l'UGTT opère un changement de politique à 180° : non seulement elle annule la grève générale, mais elle multiplie les appels à la reprise du travail au nom de « l'intérêt suprême de la Tunisie et du peuple tunisien ».

Mercredi 2 mars, la situation commence à se décanter et on constate un soupçon de retour au calme. Jeudi 3 mars, Fouad Mbazaa annonce officiellement la mise en place d'une procédure pour l'élection d'une ANC. Le vendredi 4 mars, lors de sa première conférence de presse, Béji Caïd Essebsi annonce la couleur : dans son discours de rupture totale avec l'ancien régime, il accuse Ben Ali de « désertion^[203] », considérée à son niveau comme un crime de haute trahison. Il donne ensuite raison aux occupants de la Kasbah qui, le jour suivant, lèvent le sit-in, libérant ainsi la Place du Gouvernement.

CONCLUSION

Après plus de 16 mois d'investigation, peu d'éléments restent obscurs dans le soulèvement qui a provoqué la chute de Ben Ali. L'addition de

faits indépendants les uns des autres et leur caractère hasardeux montrent qu'il n'y a eu aucune orchestration qui ait entraîné l'embrasement du pays et le départ de Ben Ali, ce qui donne à la Révolution tunisienne un caractère purement national.

Concernant le départ du dictateur stricto sensu, il n'a été rendu possible que par la menace armée, elle-même rendue possible par le ras-le-bol général contre le système Ben Ali qui avait atteint une partie des forces de police.

Toute autre interprétation des faits ne résiste pas à l'analyse. Nous n'avons décelé aucun élément objectif concernant une intervention étrangère, à part quelques éléments non déterminants traités dans le dossier de la page 18.

En Tunisie, seules trois autorités disposent de forces armées : le ministère de l'Intérieur, celui de la Défense et la Présidence. Chacune dispose de ses unités et n'a nul besoin (ni possibilité organique) d'utiliser celles d'une autre autorité.

Les unités qui ont fait défection à l'aéroport (BAT, USGN et BNIR) sont rattachées au ministère de l'Intérieur et les supérieurs hiérarchiques de Samir Tarhouni et de Larbi Lakhal ont fait leur possible ce jour-là pour les dissuader de poursuivre la prise d'otage et ont ensuite tenté par tous les moyens d'occulter les faits.

Il faut d'ailleurs garder en mémoire le fait que l'intervention de la BAT a poussé Ben Ali à « couper la tête » du ministère de l'Intérieur en décrétant l'état de Siège, qui entraîne organiquement la prééminence de l'armée sur la police.

Une thèse complètement loufoque mais très répandue avance que c'est Ben Ali lui-même qui aurait envoyé la BAT. Cette thèse a pour origine le fait que Tarhouni, pour pouvoir agir et faire agir les autres, a maintes fois soutenu ce jour-là qu'il avait des instructions « d'en haut ». Mais même si nous supposons que Ben Ali a donné l'ordre à Tarhouni d'agir, on se demande dans quel but il l'aurait fait ? Pour arrêter sa belle-famille avant de fuir lui-même le pays ^[204] ? On n'en voit vraiment pas l'intérêt ! D'autant plus que c'est sa propre Garde présidentielle qui a accompagné la famille Trabelsi à l'aéroport ! Par quel calcul aurait-il alors envoyé une autre unité d'élite à partir de la caserne de Bouchoucha pour les faire arrêter dans des conditions rocambolesques alors qu'ils étaient aux mains du GIPP et qu'ils avaient même dormi au Palais ?

Beaucoup défendent aussi la thèse d'un ordre donné par Sariati. Mêmes critiques : c'est Sariati qui dispose du GIPP ! Et si Sariati avait des velléités d'organiser un coup d'Etat en poussant Ben Ali à fuir, il n'aurait pas perdu son temps, une fois le président parti, à attendre la fille de celui-ci alors que le sort du pays se scellait à Carthage ! Sariati

n'a fait que son devoir, jusqu'au dernier moment, de responsable de la sécurité du Chef de l'Etat. Et si jamais il avait effectivement voulu pousser Ben Ali à quitter le pays^[205], il devrait en être remercié et non croupir en prison plus de deux ans après les faits !

Concernant le général Ammar, pourquoi et comment donnerait-il des ordres de mission à la BAT alors qu'il dispose de toute une armée et même de sa propre unité d'élite, le GFS, qu'il a d'ailleurs dépêchée à l'Aouina pour contrer la BAT ? Et aussi, pourquoi garderait-il le secret alors qu'une décision pareille ferait de lui un véritable héros national ?

Beaucoup parlent également d'une puissance étrangère qui aurait instrumentalisé Samir Tarhouni. Cette supposition ne tient pas car l'enchaînement des faits entre l'arrivée de Tarhouni et le départ de Ben Ali est si imprévisible qu'il rend toute instrumentalisation vaine.

Les thèses du complot paraissent donc infondées, d'autant plus que le 14 janvier a abouti, avec une logique juridique des plus primaires, à évincer Ben Ali, à porter Mohamed Ghanouchi puis Fouad Mbazaa à la présidence, puis à organiser des élections pour la mise en place d'une Constituante. On ne voit vraiment pas où se situerait le complot ni en quoi il consisterait !

En fait, cinq éléments principaux ont été déterminants dans la mise à l'écart de Ben Ali :

1- Le très puissant soulèvement populaire qui a commencé le 17 décembre et qui a atteint son point culminant le 14 janvier lors de la manifestation géante de l'avenue Bourguiba médiatisée avec force dans le monde entier.

2 - La menace d'invasion des palais présidentiels par les habitants du Kram et de La Marsa.

3 - La prise en otage de la famille du Président.

4 - Les erreurs de procédure concernant un hélicoptère et deux bateaux armés.

5 - L'activation de la procédure constitutionnelle de la vacance du Président.

* * *

Il faut enfin rappeler que plusieurs tentatives de désinformation ont été opérées pour cacher la vérité de ce 14 janvier et que par ailleurs, les divers gouvernements post révolutionnaires n'ont rien fait pour éclairer les citoyens sur ces événements.

Cette occultation a engendré plusieurs injustices : beaucoup d'innocents sont emprisonnés et beaucoup de coupables sont toujours en liberté.

Injustices, mensonges et petits calculs politiques ont terni ce

formidable mouvement qui a ébahi le monde en faisant prendre conscience aux peuples de leur force, ce qui a entraîné une série de soulèvements dans d'autres pays.

C'est après la chute de Ben Ali que des forces étrangères ont récupéré ce que l'on a appelé le « printemps arabe » pour d'autres buts que la liberté et la dignité.

Toutes les nouvelles informations et révélations concernant les sujets traités dans ce livre seront régulièrement mentionnées sur le site qui lui est dédié (<http://14janvier2011.com/>) et seront portées dans les éventuelles futures éditions.

Annexes

- [1] - Les unités d'intervention ne sont pas habilitées à être en exercice plusieurs jours d'affilée.
- [2] - Rachid Ammar a déclaré au sujet de cet épisode : « On ne m'a jamais donné l'ordre de tirer sur qui que ce soit pour que je puisse refuser ! », ajoutant qu'il a toujours été en fonction, du début des contestations jusqu'à la fin, et que jamais il n'a été sous résidence surveillée comme la rumeur l'a ensuite laissé entendre.
- [3] - Le blogueur Yassine Ayari est l'auteur de cet article. Son intention était de faire rentrer en conflit Ben Ali et ses officiers.
- [4] - Parmi eux, le rappere El Général et les blogueurs Slim Amamou (Slim 404), Azyz Amami (Azyz 404), Slaheddine Khouk, ainsi que leur cadet de 16 ans, Skander Ben Hamda (Bullet Skan), etc.
- [5] - Ahmed Belabi, 34 ans. Ghassen Cheniti, 24 ans. Marouane Jemli, 34 ans. Mohamed Amri, 26 ans et Yassine Retibi, 37 ans.
- [6] - Adel Tiouiri : directeur général de la Sûreté / Lotfi Zouaoui : directeur de la Sûreté publique / Larbi El Akremi : directeur de la salle d'opérations / Le Colonel-Major Jalal Boudriga : directeur des Unités d'Intervention / Rachid Ben Abid : directeur des Services spécialisés / Chedli Essahli : directeur des Services techniques / Tarek Bennour : directeur de l'Inspection.
- [7] - Le Général Amir El Abed : directeur général de la Garde nationale / Le Général Charfeddine Zitouni : directeur de l'inspection de la Garde nationale.
- [8] - Le Général Rachid Ammar de l'Armée de Terre / Le Général Ahmed Choubir de la Sûreté militaire / Le Colonel Faouzi El Aloui de la salle d'opérations de l'Armée de Terre.
- [9] - Deux millions de membres éparpillés sur tout le territoire et dans tous les secteurs d'activités. Le RCD n'était pas un État dans l'État mais l'État tout court. Présent dans toutes les structures administratives, ministères, Gouvernorats, Délégations, Municipalités, Imadas (secteur), organisations nationales, ambassades, consulats, etc. Il possédait aussi ses structures propres, présentes dans tout le pays et même à l'étranger (ex. : le 36 rue Botzaris à Paris). Très actif dans tous les domaines de la société, excellent outil de pouvoir et de propagande, il abusait cependant de sa position dominante et usait de milices dédiées au renseignement et au passage à tabac.
- [10] - L'un des fondateurs en 1967 de l'Académie militaire. Formateur et aîné des généraux en exercice de l'armée tunisienne, il a lui-même été formé à St-Cyr et à l'Ecole de Guerre de l'Académie militaire de Paris.
- [11] - Siège de l'Académie militaire.
- [12] - Le jour de la livraison, le matin du 14 janvier 2011, la marchandise est retardée par des contrôles douaniers de routine à Roissy.
- [13] - PV du Général Ammar et témoignages de plusieurs personnes présentes à la réunion.
- [14] - Après la fuite de Ben Ali, Ridha Grira a évoqué cette réunion sur Mosaïque FM. Il a déclaré qu'il avait été « stupéfait d'entendre Ali Sariati évoquer la distribution d'argent à des groupes inconnus ».
- [15] - Les rumeurs ayant fait du Général Ammar la star du moment ont été mal perçues par son ministre.
- [16] - A Cité Ezzouhour (Kasserine) : Abdelbasset Gasmi, 22 ans. Abdelkader Ghodhbbani, 27 ans. Amine Mbarki, 19 ans. Ramzi Asili. Saber Retibi, 20 ans. Walid Saadaoui, 20 ans. A Hay Ennour, Yacine Guerrazi, un bébé victime des gaz lacrymogènes.
- [17] - A Rgueb (Sidi Bouzid) : Manel Boualagui, 24 ans. Mohamed Jabali, 26 ans. Mouadh Khelifi. Nizar Sellimi, 23 ans. Raouf Boukaddous.
- Khaled Khedimi, originaire de Sousse, s'immole, comme Bouazizi, devant les locaux du RCD à Sidi Bouzid.
- [18] - Depuis la montée en puissance de Leila Ben Ali, Kamel Letaief n'avait plus de contact avec Ben Ali. Il lui

aurait cependant envoyé des renseignements par l'intermédiaire de Slim Chiboub.

[19] - Ses hommes sont chargés de la sécurité de la fille du Président.

[20] - Abdelwahab Abdallah a tout fait pour soumettre les médias en mettant en place l'ATCE, organisme de communication gouvernementale qui gère toutes les dépenses publicitaires de l'Etat, lui donnant ainsi un énorme pouvoir pour faire la fortune des panégyristes et la ruine de ceux qui expriment des critiques. Lors du soulèvement de décembre, il a commandité des montages vidéo accusant les révoltés de terrorisme et vols.

[21] - D'après le PV de Sami Jaouahdou, directeur général des Renseignements de la Sûreté, la CIA leur avait fourni des informations selon lesquelles Al Qaida projetait d'infiltrer des terroristes sur le territoire tunisien. Toute la stratégie des Renseignements tunisiens a été concentrée autour de cette information.

[22] - Sur TV7.

[23] - Neveu d'un ancien ministre de Ben Ali, employé du Groupe Rothschild et administrateur d'« Orange Tunisie ».

[24] - RFBK027 dans 14janvier2011.com

[25] - Ahmed Friaa dira après la chute du régime : « Ben Ali m'a annoncé qu'il allait exclure ceux qui l'ont induit en erreur (notamment Abdelaziz Ben Dhia et Abdelwaheb Abdallah), qu'il avait l'intention d'engager de profondes réformes politiques et économiques, et qu'un universitaire intègre prendrait les commandes du ministère de l'Intérieur et l'aiderait dans ce chantier ».

[26] - Ils ont souvent étudié ensemble et ont l'habitude de fréquenter les mêmes lieux, comme les mess. Ils participent ensemble aux stages ou missions à l'étranger, et partagent, d'une façon ou d'une autre, des liens d'amitié directs ou indirects.

[27] - Formé à l'Académie militaire, Samir Tarhouni est spécialisé dans les commandos. Dans les années 1990, il intègre le Groupe d'intervention et de Protection des personnalités (GIPP). En 2002, il rejoint la Brigade nationale d'Intervention rapide (BNIR) dont il devient le chef. En 2006, après la fusillade de Soliman, il est nommé Chef de la Brigade antiterrorisme (BAT).

[28] - Ben Ali avait depuis longtemps pris ses distances avec sa famille du premier lit.

[29] - Le troisième depuis le commencement de la révolte.

[30] - Selon certaines sources non confirmées, le passage concernant les Trabelsi était inclus dans le discours, mais Ben Ali l'a ignoré.

[31] - Nessma avait déjà diffusé depuis fin décembre des émissions avec un ton particulièrement osé pour l'époque.

[32] - D'où l'absence de plusieurs dirigeants de l'UGTT lors de la manifestation.

[33] - Dénommée « 5 Décembre » en commémoration de la date de l'assassinat du grand leader syndicaliste Farhat Hached.

[34] - De nombreux SMS appelaient ce jour-là à manifester devant le Palais. Le même mot d'ordre circulait avec force à partir de midi auprès des manifestants de l'avenue Bourguiba.

[35] - Voir ce qui se passe à 14h30 au bureau de Ben Ali.

[36] - Selon la procédure, le responsable du corps ayant besoin d'une opération hélicoptère doit la commander au Chef d'état-major de l'armée de l'Air. Celui-ci doit en référer au ministre de la Défense, qui décide.

[37] - Le Q.G. de la DGSM se trouve à Bab Saadoun.

[38] - Avatar des agents du GIPP.

[39] - Subdivision administrative du ministère de l'Intérieur qui chapeaute un certain nombre de commissariats et qui a un rôle administratif et sécuritaire particulier (émission de papiers, armurerie, etc.).

[40] - Voir ci-dessus le plan de vol de l'hélicoptère de contrôle, qui confirme la destruction du secteur de police de Sijoumi à 15h57.

[41] - Timbre de voyage : taxe imposée aux voyageurs résidant en Tunisie sous forme d'un timbre à coller dans le passeport à chaque voyage.

[42] - Lorsqu'un pilote fait un malaise, il est automatiquement remplacé, chose qui a été faite, mais tous les vols ont par la suite été annulés.

[43] - Généralement, ils prennent un équipement adapté à la mission, mais cette fois-ci, à cause de l'urgence, ils ont pris tout le matériel possible : fusils M4, lance-grenades, fusils à pompe, grenades assourdissantes, éblouissantes et lacrymogènes, revolvers, casques et gilets pare-balles...

[44] - Lorsque l'affaire a été rendue publique, certains de ces citoyens réunis en « Comité de Défense de la Révolution » se sont souvenus de la scène et sont allés faire part de leur respect aux agents de la BAT.

[45] - Le briefing de Tarhouni est également suivi par les occupants du second véhicule car ils sont équipés de talkie-walkie avec oreillettes et sont constamment en contact.

[46] - Tarhouni est persuadé que les Trabelsi ne voyagent qu'en jet et ne prennent pas de vols commerciaux.

[47] - Termes exacts : « Ta3limète mel fouq ». Tarhouni utilisera plusieurs fois cette formule, d'où la rumeur persistante que c'est de Ben Ali qu'est venu l'ordre d'arrêter les Trabelsi.

[48] - Voir ce qui se passe au ministère de la Communication à 15h.

[49] - A part le blason qu'ils dissimulent en mission. Cette ressemblance fera dire à certains que ce sont les hommes de Sariat qui ont arrêté les Trabelsi.

[50] - De nouveau « Ta3limèt mel fouq ».

[51] - « A7bess, a7bess. »

[52] - Imed Trabelsi, neveu de Leila est depuis quelque temps maire de La Goulette et a l'ambition affichée de diriger un jour le pays.

[53] - Celui du 17 janvier.

[54] - Piégé, Bayéti répètera à sa hiérarchie que Tarhouni agit sous instruction de Sariat. Il contribuera ainsi au flou total des autorités quant au commanditaire de Tarhouni.

[55] - Directeur des Frontières et des Etrangers, direction sise au ministère de l'Intérieur.

[56] - Il parle de Cyrine Ben Ali, épouse Mabrouk.

[57] - Troisième échelon des états d'exception après l'état d'alerte et l'état d'urgence, l'état de siège permet le

transfert des pouvoirs de police de l'autorité civile à l'autorité militaire.

[58] - Belhassen Trabelsi est escorté par des agents de la DGSCE.

[59] - Equivalent des BOP, mais au sein de la Garde nationale.

[60] - Des témoins parleront alors de vols perpétrés par des agents du GIPP alors qu'ils agissent sur ordre.

[61] - Surnom des agents de la BAT, dû à l'animal figurant sur leur écusson.

[62] - Jalel Boudriga, supérieur hiérarchique de Tarhouni.

[63] - La nouvelle popularité du Général Ammar fait de lui un leader potentiel. Il est décidé de l'éloigner du commandement de l'armée de Terre.

[64] - Ammar, isolé de son ministère de tutelle, ne jouissait même pas d'une garde rapprochée comme le prouvera quelques semaines plus tard l'épisode de la prise d'assaut du bureau du ministre de l'Intérieur. Ce jour-là, Farhat Rajhi et lui n'ont dû leur salut qu'à l'intervention des hommes de la BAT.

[65] - Mesure de sauvegarde ? Diversion mise en place par un Ben Ali qui n'a plus confiance en personne ?

[66] - Le « petit » pèlerinage à La Mecque.

[67] - Le GFS est l'unité d'élite de l'armée tunisienne. Son quartier général est à Rammadia.

[68] - Unité spéciale de la Garde nationale. Unité d'élite, l'équivalent de la BAT pour la zone rurale.

[69] - Donc à quelques centaines de mètres du salon d'honneur.

[70] - A 16h56 exactement selon les relevés d'appels.

[71] -- Hafedh El Ouni.

[72] - BNIR : Brigade nationale d'Intervention rapide, ce sont les commandos de la direction antiterrorisme de la Sûreté nationale.

[73] - Il s'agit très certainement de l'appareil qui a redécollé après la mission commandée par Sariat en fin de matinée. Cette seconde mission n'a pas été communiquée à la salle d'opérations du Palais.

[74] - Cette information a été démentie par les propres mots du chef de l'Etat français qui a avoué plus tard que les services de renseignements français n'avaient rien vu venir.

[75] - Cette information, non confirmée, aurait été transmise par les renseignements anglais à Ben Ali, qui en a fait part à Sariat. L'individu en question n'a toujours pas été identifié. Cependant, l'intox peut avoir pour origine un ancien agent de la présidence qui, à l'époque, vivait à Londres. Il avait été licencié du palais en 2008 pour raisons psychiatriques.

[76] - Salat al-istikhara.

[77] - En fait, Tarhouni a usé de cette formule pour ne pas dire « Fichez-moi la paix ! »

[78] - A 16h39 et à 16h42.

[79] - En Tunisie, lorsqu'une unité telle que la BAT a besoin d'un aéronave, elle le demande à l'armée de l'Air. Celle-ci ne l'accorde qu'après approbation du ministre de la Défense.

[80] - Retranscription exacte des écoutes du palais.

[81] - Restaurant en contrebas du palais de Sidi Dhrif.

[82] - Imed El Habezi, commissaire principal.

[83] - C'est pourquoi Sariat dira plus tard au Président : « Je ne peux plus garantir mes hommes ».

[84] - En mission, ils ne répondent pas au téléphone.

[85] - Comme nous l'avons vu, Sariat avait interdit de divulguer la destination du convoi.

[86] - Un des directeurs de la DGSCE.

[87] - Au sein de la DGSCE, Sik Salem est le responsable direct de la sécurité de Mohamed Ghanouchi. C'est en raison de cette proximité qu'il décide de l'appeler.

[88] - Béchir Chehida.

[89] - Il est alors très exactement 16h46.

[90] - En fait, durant tout l'après-midi, Ladjimi n'arrête pas de se faire hurler dessus au sujet d'un « hélicoptère antiterroriste ». Gria sous-entendait que la BAT avait un hélicoptère propre à elle, mais en Tunisie, seule l'armée détient des hélicoptères. Le ministre de la Défense l'ignorait.

[91] - Abdallah Kallel.

[92] - Fethi Abdennadher. Quand l'escorte arrivera devant son domicile, elle constatera son absence et l'impossibilité de le joindre au téléphone.

[93] - Dès qu'il raccroche, Mohamed Ghanouchi convoque son directeur de cabinet, Taïeb Youssfi, et lui demande de faire venir un constitutionnaliste.

[94] - Personne ne sait alors que depuis 15h15, Ammar a été transféré au ministère de l'Intérieur.

[95] - Apparenté à Riadh Mabrouki, l'un des hommes de la salle d'opérations.

[96] - En l'absence de ses deux supérieurs, c'est Sik Salem qui reçoit les appels les concernant.

[97] - Avec à son bord le commandant du SPHP (Service de Protection des Hautes Personnalités) Jamel El Mezni.

[98] - Ahmed Zarrouk.

[99] - Du fait de la présence à l'extérieur de forces rebelles à portée de tir.

[100] - « Oncle », formule usuelle pour parler respectueusement à un homme plus âgé que soi.

[101] - Il est à Tripoli : il était sur le point de rentrer à Tunis lorsque l'aéroport a été fermé.

[102] - Un peu plus tôt dans la journée, Chiboub avait appelé sa femme pour lui dire : « Quitte la maison, je t'envoie un avion, les Renseignements ont affirmé que de l'Avenue Bourguiba, les manifestants vont aller à Carthage ».

[103] - Charfeddine Zitouni, directeur de l'inspection de la Garde nationale.

[104] - C'est l'instant exact de la photographie illustrant ce chapitre.

[105] - Ils se disaient : « Mabrouk a3lina mabrouk a3la Touness ».

[106] - Unité de commando de la Garde nationale, plusieurs centaines d'hommes, très liés à l'USGN, qui est formée de leur élite (d'où son surnom de « petite sœur de l'USGN »). A la base de l'Aouina, l'UCGN dispose de 300 hommes. Sur toute la Tunisie, l'effectif est de plus de 1.000 hommes.

[107] - Avec les troubles de ce 14 janvier, tout est possible et Sariat, qui ne sait pas ce qui se trame, ne peut ignorer un danger aussi important qu'une unité d'élite capable de bloquer l'aéroport en quelques minutes.

- [108] - Toutes les tours de contrôle du pays sont dirigées par l'armée.
- [109] - Il s'agit des armes prises dans les commissariats de police saccagés.
- [110] - Par « maison », Ben Ali entend le palais de Sidi Dhrif, qui est sa propriété.
- [111] - Ces paroles de Grira prouvent que Ben Ali lui a bien dit qu'il partait et son inquiétude vient du fait que le Général Ammar l'a informé des diverses défections des unités spéciales et du danger que cela entraîne pour Ben Ali.
- [112] - Grira ne sait pas que Sariat est descendu de l'avion, sur ordre de Ben Ali.
- [113] - En fait, une équipe de tournage est toujours sur place au palais, mais la DGSCE voulait recevoir un camion-régie pour le direct.
- [114] - Notons que cette équipe n'est arrivée qu'à 19h30 à Carthage.
- [115] - 16 tonnes pour une capacité maximale de 28 tonnes.
- [116] - Durant la manœuvre de décollage, un motard a failli être happé par le réacteur.
- [117] - Probablement pour y attendre sa fille Ghazoua et sa famille.
- [118] - Directeur du protocole.
- [119] - Où, très probablement, va les attendre Ben Ali pour les faire embarquer dans son avion.
- [120] - Très exactement : « Seyess rou7ek ».
- [121] - PV du Général Ammar.
- [122] - Lors de son témoignage, Ammar s'est étonné que Grira, tout comme le ministre de l'Intérieur, ne l'ait pas informé du départ de Ben Ali.
- [123] - Directeur de la DGSCE. C'est ainsi que l'appellent ses hommes.
- [124] - Article 56: « En cas d'empêchement provisoire, le Président de la République peut déléguer, par décret, ses attributions au Premier ministre, à l'exclusion du pouvoir de dissolution de la Chambre des députés... »
- [125] - Article 57: « En cas de vacance du Président de la République pour cause de décès, de démission ou d'empêchement absolu, le Conseil constitutionnel se réunit immédiatement et constate la vacance définitive à la majorité absolue de ses membres... »
- [126] - Les autres raisons de l'application de l'art. 56 à la place du 57, présentées par Mohamed Ghanouchi, ne résistent pas à l'analyse car en fait, à ce moment-là, les conditions juridiques nécessaires à l'application des deux articles ne sont pas réunies.
- [127] - Taoufik El Gasmi est catégorique, le papier a été rédigé dans la voiture. Donc après l'appel de Grira lui apprenant que Ben Ali n'était pas en fuite mais comptait revenir.
- [128] - Très exactement en ces termes : « Kol chey mnadhem ».
- [129] - D'après le témoignage de Mohsen Rhaïem, Ali Sariat, après avoir appris l'arrivée de Mbazaa, Kallel et Ghannouchi au palais, était persuadé que le changement constitutionnel allait être opéré et que Ben Ali était fini.
- [130] - Grira veut dire par là que Sariat a poussé Ben Ali à partir (le beurre) pour prendre lui-même le pouvoir (l'argent du beurre).
- [131] - Il faut savoir qu'à ce moment-là, dans l'esprit de Sik Salem, l'armée est incarnée par Ammar et non par le ministère de la Défense.
- [132] - Ce qui signifie qu'il n'y a aucune raison de craindre l'armée, il n'y aura aucun conflit de pouvoir.
- [133] - Pour avoir une confirmation de la diffusion, l'un des agents va jusqu'à appeler sa famille pour demander si l'allocution est bien diffusée sur la chaîne nationale.
- [134] - Mohamed Ghanouchi a nié cette version des faits, mais les témoins de la conversation ont rétabli la vérité : Anis Mogaadi, de la Garde présidentielle, et Tarhouni lui-même.
- [135] - Par ailleurs, deux hommes, l'un de la BAT, l'autre de l'USGN, iront chercher une caméra HD à la base de la Garde nationale. C'est grâce à cette caméra que nous avons des images haute résolution de cette opération.
- [136] - En fait, Tarhouni n'a pas le nombre de menottes nécessaire, d'où cette déclaration destinée à les calmer pour éviter tout débordement.
- [137] - Cette scène a été retransmise par Nessma TV, mais sans le son. L'original avec le son existe.
- [138] - En fait, les trois hommes ne font que répéter les soupçons des hommes de la DGSCE pour qui c'est Ammar et non Grira qui dirige l'armée et que c'est donc lui qui a fait arrêter leur patron Sariat.
- [139] - Ce qui, entre policiers, signifie très clairement : « Ne les laisse pas emmener les cassettes enregistrées ».
- [140] - De source journalistique fiable, c'est une cassette vierge qui aurait été remise à Bayéti. L'original est resté à la disposition de la TV nationale qui a par ailleurs diffusé l'enregistrement, mais bien plus tard, avant Kasba 2.
- [141] - Durant l'après-midi, toutes les cellules de crise du ministère de l'Intérieur ont d'ores et déjà épluché les vies de Tarhouni, Lakhal et leurs officiers. Par la même occasion, ils ont rouvert leurs dossiers sur les intégristes présumés proches des mouvances terroristes.
- [142] - Notons que la rumeur du décès d'Imed a été annoncée par les radios nationales. Etait-ce pour mieux cacher une éventuelle exfiltration? RFBK023 - dans 14janvier2011.com
- [143] - RFBK001 - dans 14janvier2011.com
- [144] - Filmer dans l'enceinte d'une zone militaire est strictement interdit.
- [145] - D'après la liste des appels effectués depuis l'avion présidentiel.
- [146] - En effet, la situation est alors instable. Même si Tarhouni est aux arrêts, le contrôle des unités d'élite, de la Garde présidentielle et de l'armée de l'Air n'est pas assuré.
- [147] - Très exactement : « Lézem niguelbou ».
- [148] - Et nous savons qu'il a été empêché par la DGSCE de faire un démenti.
- [149] - Malgré l'évidence, aujourd'hui encore, Ben Ali défend cette thèse par l'intermédiaire de son avocat.
- [150] - Ben Ali est parti, mais des manifestants sont capturés comme de vulgaires criminels, maltraités, insultés, brutalisés. Des jeunes filles sont traînées par les cheveux... On leur reproche d'avoir contesté le pouvoir de Ben Ali, rejeté le régime ou d'être en contact avec des médias étrangers. Plus grave encore, il y a d'autres morts par balle. Ce soir-là, on compte 21 tués, dont plus de la moitié aux environs de Tunis. A la prison de Monastir, une rébellion a fait 33 victimes.
- [151] - Même le gouvernement français, qui s'était distingué par un soutien total au régime de Ben Ali, change

son fusil d'épaule. Voici le communiqué publié par l'Elysée ce soir-là : « ... La France prend acte de la transition constitutionnelle annoncée par le Premier ministre Ghanouchi et souhaite l'apaisement et la fin des violences. Seul le dialogue peut apporter une solution démocratique et durable à la crise actuelle. La France se tient aux côtés du peuple tunisien dans cette période décisive ».

[152] - Remarque clairement mentionnée dans les PV de plusieurs témoins de la réunion.

[153] - Par téléphone.

[154] - Voir infra page 11.

[155] - C'est de ce point de vue que la rébellion des militaires est juridiquement établie.

[156] - Son retour était juridiquement possible en tant que Chef de l'Etat jusqu'à l'application de l'art. 57. Un cas similaire a été observé au Yémen où le président Abdallah Salah, après avoir été grièvement blessé, est revenu quelques semaines plus tard en tant que Chef de l'Etat car la vacance définitive n'avait pas été appliquée.

[157] - PV de Samir Labidi.

[158] - Rapport de la commission Boudarbala

[159] - Lors de l'enquête, on a découvert sur les listes d'appels de détresse que quasiment 100% des numéros appelant les médias pour dénoncer des actes de terrorisme provenaient des salariés de ces mêmes médias !

[160] - Les armes sont posées à quelques centimètres des miliciens ! Ce qui prouve la mise en scène car s'ils étaient vraiment dangereux, on n'aurait pas laissé ces armes à leur portée.

[161] - RFBK004 - dans 14janvier2011.com

[162] - RFBK005 - dans 14janvier2011.com

[163] - RFBK006 - dans 14janvier2011.com

[164] - RFBK007 - dans 14janvier2011.com

[165] - Médiapart : média en ligne réputé pour la crédibilité de ses enquêtes, véritable bête noire des politiciens corrompus.

[166] - Grand reporter à Médiapart, auteur de « Tunisie, une révolution arabe » et « La révolution confisquée », un des rares journalistes d'investigation à avoir enquêté sur la révolution tunisienne.

[167] - RFBK029 - dans 14janvier2011.com

[168] - Peugeot Partner portant l'immatriculation 5724TU142.

[169] - AFP 17 janvier 2011.

[170] - Article 68 : « Est puni de cinq ans d'emprisonnement, l'auteur du complot formé dans le but de commettre l'un des attentats contre la sûreté intérieure de l'Etat prévus aux articles 63, 64 et 72 du présent Code. La peine est de deux ans d'emprisonnement si le complot n'a pas été suivi d'un acte préparatoire tendant à l'exécution de l'attentat ».

Article 69 : « Il y a complot dès que la résolution d'agir est concertée et arrêtée entre deux ou plusieurs personnes ».

Article 72 : « Est puni de mort l'auteur de l'attentat ayant pour but de changer la forme du gouvernement, d'inciter les gens à s'armer les uns contre les autres ou à provoquer le désordre, le meurtre ou le pillage sur le territoire tunisien ».

[171] - RFBK028 dans 14janvier2011.com

[172] - Spécialiste des pays de l'Est et de l'espionnage russe depuis plus de 20 ans.

[173] - Ils l'ont empalé sur un manche à balai.

[174] - Rumeur développée à partir de l'arrestation des chasseurs.

[175] - C'est en fait la poursuite de la mission en cours depuis le 12 janvier.

[176] - Les impacts existent encore et les études balistiques ont démontré que les tirs venaient du bâtiment du RCD.

[177] - RFBK021 dans 14janvier2011.com : businessnews

[178] - Le 14, devant le ministère, les manifestants criaient avec rage « Ya dekhiliya yelli to7kom fikom Trabelsiya » (« Ministère de l'Intérieur, c'est les Trabelsi qui vous commandent »).

[179] - Selon la procédure, lorsqu'une unité spéciale est déployée dans une zone d'opération, les autres forces sont chargées de se retirer ou d'appliquer les ordres de la force spéciale. Dans le cas qui nous concerne, la zone d'opération ne se résume pas à un bâtiment mais à l'espace national.

[180] - D'ailleurs, une personne se disant être des Services secrets de l'armée a remis une liste de pseudo miliciens à Olfa Riahi, journaliste à Express FM, en lui demandant de la publier.

[181] - Notons que les habitants de son quartier à Bab Dzira ont refusé de croire les rumeurs qui circulaient dans les médias et ont décidé de protéger la famille de leur voisin en son absence...

[182] Outre les contre-snipers déployés par l'armée sur le toit du siège du RCD.

[183] - L'armée de Terre et la Sûreté militaire.

[184] - Le 7,62 et le 12,7 sont les calibres de prédilection des snipers et tireurs d'élite, mais ils sont aussi utilisés par ailleurs (mitrailleuse M2 Bradley par exemple, utilisée sur les blindés légers).

[185] - Armées de fusils d'assaut de type « FN F all ».

[186] - Il a également déclaré ne pas avoir voulu abattre la cible et avoir visé à proximité de la fenêtre. Selon lui, le tremblement de l'hélicoptère a détourné son tir qui s'est logé dans la tête du jeune gardien de prison.

[187] - Commission Boudarbala.

[188] - Celui de la Commission Boudarbala et qui est fiable vu le sérieux avec lequel il a été établi et l'absence de critiques le concernant, même du côté des familles des victimes.

[189] - Mot arabe pour « tireur d'élite ».

[190] - Ou, pour répondre aux partisans de la thèse du complot, pour intensifier le soulèvement.

[191] - Où sont réunis Ammar, Friaa, Tarhouni et les directeurs généraux du MI.

[192] - Voir bilan des victimes en annexe.

[193] - C'est d'ailleurs à partir de là que l'armée a commencé à tuer. Le tableau en annexe de ce livre le montre clairement.

[194] - Ministère de l'Intérieur et ministère de la Défense.

- [195] - Il faut noter que ce genre de bavure arrive dans les meilleures armées du monde.
- [196] - RFBK008 dans 14janvier2011.com
- [197] - Les voitures de location sont l'objet de toutes les suspicions depuis la nuit du 13 janvier et la sortie des militants du RCD pour soutenir Ben Ali.
- [198] - Ses prérogatives lui interdisent toute intervention politique sans l'aval de son ministre.
- [199] - Selon des témoins, il s'agissait de quelques centaines d'agents (et non de 2 à 3.000) qui manifestaient leur colère après que les politiciens ont rejeté sur eux l'opération de dispersion du sit-in qui n'a fait qu'aggraver l'image du policier auprès de la population.
- [200] - La famille a même fait savoir que le commissaire a été retrouvé avec le nez et les poignets brisés.
- [201] - Avec l'absence notable dans cette liste de la mention de Ben Ali lui-même et de son épouse !
- [202] - Selon laquelle, en cas de vacance du pouvoir, des élections doivent avoir lieu moins de 60 jours après le changement constitutionnel, c'est-à-dire avant la mi-mars 2011
- [203] - Il est très étonnant d'accuser Ben Ali de ce que tout le monde souhaitait.
- [204] - Notons que Ben Ali a tout essayé pour faire libérer sa belle-famille. Notons également que la passion qu'il partage avec sa femme a résisté non seulement au pouvoir mais même à la chute de son régime et à l'exil ! Ce qui exclut toute thèse d'une intervention de la BAT sur ordre de Ben Ali, thèse déjà loufoque à la base.
- [205] - Ce qui, de son propre aveu, n'est pas le cas.

à un journaliste, encore moins à un journaliste étranger. La peine encourue est trop grave pour que celui-ci puisse le faire sans l'aval de sa hiérarchie.

Explication des images vues dans les médias et sur le web

Vidéo^[2] illustrant deux 4x4 suivis par un blindé.



Ce que les gens pensent : les milices de la garde présidentielle sont poursuivies par l'armée.

En réalité : il n'y avait plus de force de sécurité standard. Les forces spéciales se sont chargées de faire régner l'ordre durant cette période. Des bandes de pillers ont été identifiées, deux voitures de l'USGN et un blindé de la Garde nationale ont été dépêchés sur les lieux, ont effectué des tirs de sommation et ont poursuivi les pillers.

Vidéo^[3] d'envoyé spécial (France 2) « des snipers arrêtés à Kasserine »



Ce que les gens pensent : l'armée est allée arrêter les snipers de Ben Ali. On voit un homme essayer de dissimuler une arme de précision de sniper.

En réalité : ce bâtiment est le secteur de la Garde nationale et il s'agit d'hommes de la Brigade de surveillance des frontières. Ce qui est décrit comme un fusil de précision est en fait un fusil automatique de

type FN FAL calibre 7.62. Ces hommes en sont équipés aux frontières avec l'Algérie et la Libye. Ce calibre est destiné à tirer sur de longues distances. Ce jour-là, les habitants ont décidé de prendre d'assaut le Secteur. Les autorités ont choisi d'abandonner le bâtiment et l'armée devait exfiltrer les agents ainsi que les armes s'y trouvant. S'ils étaient en état d'arrestation, on ne les aurait pas laissés porter leurs armes. Et si cette décision n'avait pas été prise, les conséquences auraient pu être très graves.

deux snipers sur un toit^[4]



***Ce que les gens pensent :** ce sont des snipers de Ben Ali qui sont en train de tirer sur les civils et sur un hélicoptère de l'armée.*

En réalité : ce sont des hommes du « contre-sniping » de la BAT (un contre-sniper et un observateur) qui, à partir d'alertes données par des civils, se sont déployés afin de localiser les snipers hostiles. L'hélicoptère était là par pur hasard. Ce jour-là, il n'y a eu aucune victime tuée par balle, et si ces hommes étaient hostiles, ils ne seraient pas en tenue de mission, toute noire, en plein jour et à la vue de tout le monde ! En effet, la particularité d'un sniper embusqué est de maîtriser le camouflage. De plus, lors de ce genre de menace, on n'envoie pas un hélicoptère de ce type parce qu'il serait repéré en approche à plus de 2 km et facilement abattu^[5].

télévision espagnole filmant des « snipers » le 16 janvier à Tunis



***Ce que les gens pensent :** des snipers tirent sur les civils.*

En réalité : des coups de feu sont entendus aux environs du ministère de l'Intérieur. Des hommes de la BAT se sont positionnés sur le toit du ministère. L'observateur de la BAT a distingué une fenêtre suspecte à environ 200 mètres. Muni d'une arme de port et non pas de précision (M4 Calibre 5.56) et dans le souci d'être précis au cas où il serait contraint de tirer, l'agent a effectué deux tirs d'estimation sur le toit de l'immeuble. Nous nous sommes rendus sur les lieux, deux impacts existent^[6] et se superposent pratiquement. La vidéo^[7] filmée par les journalistes espagnols illustre cette scène. De plus, le 16 janvier, il n'y a pas eu de victimes par balle dans les environs du ministère.

Les hommes portent également leur tenue de mission noire. Ils ne font pas l'effort de dissimulation qui serait nécessaire s'ils étaient hostiles.

[1] Fille de Jean Daniel, grand ami de la Tunisie, propriétaire du magazine français Le Nouvel Observateur..

[2] - La séquence : RFBK027 dans 14janvier2011.com

[3] - La séquence : RFBK023 (à partir de 12min39) dans 14janvier2011.com

[4] - La séquence : RFBK024 dans 14janvier2011.com

[5] Leurs projectiles sont aptes à transpercer le blindage léger des hélicoptères.

[6] - Photos des impacts : RFBK026 dans 14janvier2011.com

[7] - La séquence : RFBK025 dans 14janvier2011.com

Snipers et contre-snipers

Les snipers sont les plus précis des soldats. Calmes et patients, ils maîtrisent parfaitement le camouflage. Postés seuls et à une distance dépassant les 500 mètres de la zone de combat, ils sont armés de fusils de précision dont les cartouches sont uniquement des calibres^[1] de 7.62cm x 51mm^[2] ou de 12.7cm x 99mm^[3]. Elles peuvent faire chuter un hélicoptère ou transpercer un blindé.

Alors qu'un simple fantassin a les mêmes chances de survie que son ennemi, un tireur d'élite seul, s'il n'est pas localisé, peut décimer toute une troupe.

L'unique moyen de contrer un sniper est d'envoyer une mission de «contre-sniping» généralement composée d'un observateur (équipé de jumelles électroniques et dont la mission est de chercher le sniper ennemi) et d'un « contre-sniper » armé.

Les snipers/contre-snipers sont obligatoirement des éléments psychologiquement stables. Ils deviennent « opérationnels » après plusieurs années de stages. Par la suite, ils suivent une formation continue très particulière. L'entretien de chacun de ces hommes présente un investissement financier très onéreux à l'Etat et leurs cycles sont très contrôlés. En situation de paix, le sniper est formé à neutraliser un ennemi sans le tuer en visant une partie non vitale.

La Tunisie dispose d'environ 50 snipers. Ils ont chacun une mission fondamentale selon la Force spéciale à laquelle ils appartiennent :

- Les snipers du GFS ne sont normalement déployés qu'en cas de guerre.

BILAN^[4] DES VICTIMES AVANT ET APRÈS LE 14 et Liste des victimes AU CAS PAR CAS

Sauf erreurs ou omissions, liste du 17 décembre 2010 au 4 novembre 2011^[5]

BILAN DES VICTIMES AVANT LE DÉPART DE BEN ALI

[illegible]

BILAN DES VICTIMES APRÈS LE DÉPART DE BEN AL

Décès par jour		Par balle		Responsabilité Police Armée ?		GOUVERNORAT	ÉVÉNEMENTS
2011-01-15	40	34	4	20	6	Ba Arou, Baïr bi, Saloum, Makh, Kermoud, Marjiri (soud), Souda, Tunis	Préparation, renouveau, renouveau d'Etat. Les médias s'embrassent. Plusieurs victimes de l'armée, dont des policiers. Le ministre de l'Intérieur, le ministre de la Santé et le ministre de l'Éducation ont demandé aux forces de sécurité de s'abstenir de toute action coercitive envers les manifestants. La caserne de l'armée a été prise d'assaut par l'armée à l'extérieur : les soldats ont tiré sur les policiers et ont tué deux d'entre eux.
2011-01-16	19	16	2	10	6	Ben Arou, Makh, Makh, Medenine, Souda, Tunis	La RAT demande une reconnaissance à toutes les forces de police. L'absence d'intervention des forces de sécurité (RAF et MAF). À partir de là, les forces de l'ordre ne font plus de réelles. À l'heure, les agents de la RAT continuent d'être vus par les forces de police. Les forces de police continuent d'être vus par les forces de police.
2011-01-17	10	8		6	2	Ben Arou, Makh, Makh, Tunis	Après avoir fait savoir aux forces de police, la RAT fait la même demande à l'armée. Depuis, plus aucune violence n'est à attendre, ni de la part de l'armée, ni de la part de la police. Ce qui met en évidence le message concernant l'absence de violence. Le 17, le commandant des deux commandements distincts (différents et distincts) a provoqué des émeutes qui ont entraîné l'arrestation de policiers.
2011-01-18	2						
2011-01-19	1						
2011-01-20	1						
2011-01-21	1						
2011-01-22	2	1	1			Arna	Un mort par balle lors du premier rassemblement à Kerkira.
2011-01-23	1						
2011-01-24	1						
2011-01-25	1						
2011-01-26	1						
2011-01-27	1						
2011-01-28	1						
2011-01-29	1						
2011-01-30	1						
2011-01-31	1						
2011-02-01	1						
2011-02-02	1						
2011-02-03	1						
2011-02-04	1	1	1			Sidi Kerkira	Manifestation, arrestation à Sidi Kerkira.
2011-02-05	1	1	1			Kaf	Manifestation, arrestation à Kaf.
2011-02-06	1						
2011-02-07	1	1	1			Tunis	Déclaration de l'agent Bayal Ben Abbas à son retour de mission de Kaf.
2011-02-08	1	1					
2011-02-09	1	1					
2011-02-10	1	1					
2011-02-11	1	1					
2011-02-12	1	1					
2011-02-13	1	1					
2011-02-14	1	1					
2011-02-15	1	1					
2011-02-16	1	1					
2011-02-17	1	1					
2011-02-18	1	1					
2011-02-19	1	1					
2011-02-20	1	1					
2011-02-21	1	1					
2011-02-22	1	1					
2011-02-23	1	1					
2011-02-24	1	1					
2011-02-25	1	1					
2011-02-26	1	1					
2011-02-27	1	1					
2011-02-28	1	1					
2011-02-29	1	1					
2011-03-01	1	1					
2011-03-02	1	1					
2011-03-03	1	1					
2011-03-04	1	1					
2011-03-05	1	1					
2011-03-06	1	1					
2011-03-07	1	1					
2011-03-08	1	1					
2011-03-09	1	1					
2011-03-10	1	1					
2011-03-11	1	1					
2011-03-12	1	1					
2011-03-13	1	1					
2011-03-14	1	1					
2011-03-15	1	1					
2011-03-16	1	1					
2011-03-17	1	1					
2011-03-18	1	1					
2011-03-19	1	1					
2011-03-20	1	1					
2011-03-21	1	1					
2011-03-22	1	1					
2011-03-23	1	1					
2011-03-24	1	1					
2011-03-25	1	1					
2011-03-26	1	1					
2011-03-27	1	1					
2011-03-28	1	1					
2011-03-29	1	1					
2011-03-30	1	1					
2011-03-31	1	1					
2011-04-01	1	1					
2011-04-02	1	1					
2011-04-03	1	1					
2011-04-04	1	1					
2011-04-05	1	1					
2011-04-06	1	1					
2011-04-07	1	1					
2011-04-08	1	1					
2011-04-09	1	1					
2011-04-10	1	1					
2011-04-11	1	1					
2011-04-12	1	1					
2011-04-13	1	1					
2011-04-14	1	1					
2011-04-15	1	1					
2011-04-16	1	1					
2011-04-17	1	1					
2011-04-18	1	1					
2011-04-19	1	1					
2011-04-20	1	1					
2011-04-21	1	1					
2011-04-22	1	1					
2011-04-23	1	1					
2011-04-24	1	1					
2011-04-25	1	1					
2011-04-26	1	1					
2011-04-27	1	1					
2011-04-28	1	1					
2011-04-29	1	1					
2011-04-30	1	1					
2011-05-01	1	1					
2011-05-02	1	1					
2011-05-03	1	1					
2011-05-04	1	1					
2011-05-05	1	1					
2011-05-06	1	1					
2011-05-07	1	1					
2011-05-08	1	1					
2011-05-09	1	1					
2011-05-10	1	1					
2011-05-11	1	1					
2011-05-12	1	1					
2011-05-13	1	1					
2011-05-14	1	1					
2011-05-15	1	1					
2011-05-16	1	1					
2011-05-17	1	1					
2011-05-18	1	1					
2011-05-19	1	1					
2011-05-20	1	1					
2011-05-21	1	1					
2011-05-22	1	1					
2011-05-23	1	1					
2011-05-24	1	1					
2011-05-25	1	1					
2011-05-26	1	1					
2011-05-27	1	1					
2011-05-28	1	1					
2011-05-29	1	1					
2011-05-30	1	1					
2011-05-31	1	1					
2011-06-01	1	1					
2011-06-02	1	1					
2011-06-03	1	1					
2011-06-04	1	1					
2011-06-05	1	1					
2011-06-06	1	1					
2011-06-07	1	1					
2011-06-08	1	1					
2011-06-09	1	1					
2011-06-10	1	1					
2011-06-11	1	1					
2011-06-12	1	1					
2011-06-13	1	1					
2011-06-14	1	1					
2011-06-15	1	1					
2011-06-16	1	1					
2011-06-17	1	1					
2011-06-18	1	1					
2011-06-19	1	1					
2011-06-20	1	1					
2011-06-21	1	1					
2011-06-22	1	1					
2011-06-23	1	1					
2011-06-24	1	1					
2011-06-25	1	1					
2011-06-26	1	1					
2011-06-27	1	1					
2011-06-28	1	1					
2011-06-29	1	1					
2011-06-30	1	1					
2011-07-01	1	1					
2011-07-02	1	1					
2011-07-03	1	1					
2011-07-04	1	1					
2011-07-05	1	1					
2011-07-06	1	1					
2011-07-07	1	1					
2011-07-08	1	1					
2011-07-09	1	1					
2011-07-10	1	1					
2011-07-11	1	1					
2011-07-12	1	1					
2011-07-13	1	1					
2011-07-14	1	1					
2011-07-15	1	1					
2011-07-16	1	1					
2011-07-17	1	1					
2011-07-18	1	1					
2011-07-19	1	1					
2011-07-20	1	1					
2011-07-21	1	1					
2011-07-22	1	1					
2011-07-23	1	1					
2011-07-24	1	1					
2011-07-25	1	1					
2011-07-26	1	1					
2011-07-27	1	1					
2011-07-28	1	1					
2011-07-29	1	1					
2011-07-30	1	1					
2011-07-31	1	1					
2011-08-01	1	1					
2011-08-02	1	1					
2011-08-03	1	1					
2011-08-04	1	1					
2011-08-05	1	1					
2011-08-06	1	1					
2011-08-07	1	1					
2011-08-08	1	1					
2011-08-09	1	1					
2011-08-10	1	1					
2011-08-11	1	1					
2011-08-12	1	1					
2011-08-13	1	1					
2011-08-14	1	1					
2011-08-15	1	1					
2011-08-16	1	1					
2011-08-17	1	1					
2011-08-18	1	1					
2011-08-19	1	1					
2011-08-20	1	1					
2011-08-21	1	1					
2011-08-22	1	1					
2011-08-23	1	1					
2011-08-24	1	1					
2011-08-25	1	1					
2011-08-26	1	1					
2011-08-27	1	1					
2011-08-28	1	1					
2011-08-29	1	1					
2011-08-30	1	1					
2011-08-31	1	1					
2011-09-01	1	1					
2011-09-02	1	1					
2011-09-03	1	1					

ABBREVIATIONS :

MPB : Nomenclature : morts par balle

T : Nomenclature : total des morts

C : Corps armé auquel appartient la victime.

AN: Armée Nationale

GN: Garde Nationale

GP: Gardien Pénitentier

PC: Protection Civile

SN: Sûreté Nationale

D : Corps armé reconnu coupable de la mort de la victime.

AN: Armée Nationale

GN: Garde Nationale

SN: Sûreté Nationale

AN	Y	DAY	Don	Y	AN	Nom	Age	Origine	C	Cause de décès	D
001	Mar	17	Ann	18	201	Roubaud	27	SN	AN	Assassinat	
002	Mar	24	Ann	18	202	Benjamin	25	SN	AN	Assassinat	
003	Mar	24	Ann	18	203	Benjamin	24	SN	AN	Assassinat	
004	Mar	24	Ann	18	204	Benjamin	24	SN	AN	Assassinat	
005	Mar	24	Ann	18	205	Benjamin	24	SN	AN	Assassinat	
006	Mar	24	Ann	18	206	Benjamin	24	SN	AN	Assassinat	
007	Mar	24	Ann	18	207	Benjamin	24	SN	AN	Assassinat	
008	Mar	24	Ann	18	208	Benjamin	24	SN	AN	Assassinat	
009	Mar	24	Ann	18	209	Benjamin	24	SN	AN	Assassinat	
010	Mar	24	Ann	18	210	Benjamin	24	SN	AN	Assassinat	
011	Mar	24	Ann	18	211	Benjamin	24	SN	AN	Assassinat	
012	Mar	24	Ann	18	212	Benjamin	24	SN	AN	Assassinat	
013	Mar	24	Ann	18	213	Benjamin	24	SN	AN	Assassinat	
014	Mar	24	Ann	18	214	Benjamin	24	SN	AN	Assassinat	
015	Mar	24	Ann	18	215	Benjamin	24	SN	AN	Assassinat	
016	Mar	24	Ann	18	216	Benjamin	24	SN	AN	Assassinat	
017	Mar	24	Ann	18	217	Benjamin	24	SN	AN	Assassinat	
018	Mar	24	Ann	18	218	Benjamin	24	SN	AN	Assassinat	
019	Mar	24	Ann	18	219	Benjamin	24	SN	AN	Assassinat	
020	Mar	24	Ann	18	220	Benjamin	24	SN	AN	Assassinat	
021	Mar	24	Ann	18	221	Benjamin	24	SN	AN	Assassinat	
022	Mar	24	Ann	18	222	Benjamin	24	SN	AN	Assassinat	
023	Mar	24	Ann	18	223	Benjamin	24	SN	AN	Assassinat	
024	Mar	24	Ann	18	224	Benjamin	24	SN	AN	Assassinat	
025	Mar	24	Ann	18	225	Benjamin	24	SN	AN	Assassinat	
026	Mar	24	Ann	18	226	Benjamin	24	SN	AN	Assassinat	
027	Mar	24	Ann	18	227	Benjamin	24	SN	AN	Assassinat	
028	Mar	24	Ann	18	228	Benjamin	24	SN	AN	Assassinat	
029	Mar	24	Ann	18	229	Benjamin	24	SN	AN	Assassinat	
030	Mar	24	Ann	18	230	Benjamin	24	SN	AN	Assassinat	
031	Mar	24	Ann	18	231	Benjamin	24	SN	AN	Assassinat	
032	Mar	24	Ann	18	232	Benjamin	24	SN	AN	Assassinat	
033	Mar	24	Ann	18	233	Benjamin	24	SN	AN	Assassinat	
034	Mar	24	Ann	18	234	Benjamin	24	SN	AN	Assassinat	
035	Mar	24	Ann	18	235	Benjamin	24	SN	AN	Assassinat	
036	Mar	24	Ann	18	236	Benjamin	24	SN	AN	Assassinat	
037	Mar	24	Ann	18	237	Benjamin	24	SN	AN	Assassinat	
038	Mar	24	Ann	18	238	Benjamin	24	SN	AN	Assassinat	
039	Mar	24	Ann	18	239	Benjamin	24	SN	AN	Assassinat	
040	Mar	24	Ann	18	240	Benjamin	24	SN	AN	Assassinat	
041	Mar	24	Ann	18	241	Benjamin	24	SN	AN	Assassinat	
042	Mar	24	Ann	18	242	Benjamin	24	SN	AN	Assassinat	
043	Mar	24	Ann	18	243	Benjamin	24	SN	AN	Assassinat	
044	Mar	24	Ann	18	244	Benjamin	24	SN	AN	Assassinat	
045	Mar	24	Ann	18	245	Benjamin	24	SN	AN	Assassinat	
046	Mar	24	Ann	18	246	Benjamin	24	SN	AN	Assassinat	
047	Mar	24	Ann	18	247	Benjamin	24	SN	AN	Assassinat	
048	Mar	24	Ann	18	248	Benjamin	24	SN	AN	Assassinat	
049	Mar	24	Ann	18	249	Benjamin	24	SN	AN	Assassinat	
050	Mar	24	Ann	18	250	Benjamin	24	SN	AN	Assassinat	
051	Mar	24	Ann	18	251	Benjamin	24	SN	AN	Assassinat	
052	Mar	24	Ann	18	252	Benjamin	24	SN	AN	Assassinat	
053	Mar	24	Ann	18	253	Benjamin	24	SN	AN	Assassinat	
054	Mar	24	Ann	18	254	Benjamin	24	SN	AN	Assassinat	
055	Mar	24	Ann	18	255	Benjamin	24	SN	AN	Assassinat	
056	Mar	24	Ann	18	256	Benjamin	24	SN	AN	Assassinat	
057	Mar	24	Ann	18	257	Benjamin	24	SN	AN	Assassinat	
058	Mar	24	Ann	18	258	Benjamin	24	SN	AN	Assassinat	
059	Mar	24	Ann	18	259	Benjamin	24	SN	AN	Assassinat	
060	Mar	24	Ann	18	260	Benjamin	24	SN	AN	Assassinat	
061	Mar	24	Ann	18	261	Benjamin	24	SN	AN	Assassinat	
062	Mar	24	Ann	18	262	Benjamin	24	SN	AN	Assassinat	
063	Mar	24	Ann	18	263	Benjamin	24	SN	AN	Assassinat	
064	Mar	24	Ann	18	264	Benjamin	24	SN	AN	Assassinat	
065	Mar	24	Ann	18	265	Benjamin	24	SN	AN	Assassinat	
066	Mar	24	Ann	18	266	Benjamin	24	SN	AN	Assassinat	
067	Mar	24	Ann	18	267	Benjamin	24	SN	AN	Assassinat	
068	Mar	24	Ann	18	268	Benjamin	24	SN	AN	Assassinat	
069	Mar	24	Ann	18	269	Benjamin	24	SN	AN	Assassinat	
070	Mar	24	Ann	18	270	Benjamin	24	SN	AN	Assassinat	
071	Mar	24	Ann	18	271	Benjamin	24	SN	AN	Assassinat	
072	Mar	24	Ann	18	272	Benjamin	24	SN	AN	Assassinat	
073	Mar	24	Ann	18	273	Benjamin	24	SN	AN	Assassinat	
074	Mar	24	Ann	18	274	Benjamin	24	SN	AN	Assassinat	
075	Mar	24	Ann	18	275	Benjamin	24	SN	AN	Assassinat	
076	Mar	24	Ann	18	276	Benjamin	24	SN	AN	Assassinat	
077	Mar	24	Ann	18	277	Benjamin	24	SN	AN	Assassinat	
078	Mar	24	Ann	18	278	Benjamin	24	SN	AN	Assassinat	
079	Mar	24	Ann	18	279	Benjamin	24	SN	AN	Assassinat	
080	Mar	24	Ann	18	280	Benjamin	24	SN	AN	Assassinat	
081	Mar	24	Ann	18	281	Benjamin	24	SN	AN	Assassinat	
082	Mar	24	Ann	18	282	Benjamin	24	SN	AN	Assassinat	
083	Mar	24	Ann	18	283	Benjamin	24	SN	AN	Assassinat	
084	Mar	24	Ann	18	284	Benjamin	24	SN	AN	Assassinat	
085	Mar	24	Ann	18	285	Benjamin	24	SN	AN	Assassinat	
086	Mar	24	Ann	18	286	Benjamin	24	SN	AN	Assassinat	
087	Mar	24	Ann	18	287	Benjamin	24	SN	AN	Assassinat	
088	Mar	24	Ann	18	288	Benjamin	24	SN	AN	Assassinat	
089	Mar	24	Ann	18	289	Benjamin	24	SN	AN	Assassinat	
090	Mar	24	Ann	18	290	Benjamin	24	SN	AN	Assassinat	
091	Mar	24	Ann	18	291	Benjamin	24	SN	AN	Assassinat	
092	Mar	24	Ann	18	292	Benjamin	24	SN	AN	Assassinat	
093	Mar	24	Ann	18	293	Benjamin	24	SN	AN	Assassinat	
094	Mar	24	Ann	18	294	Benjamin	24	SN	AN	Assassinat	
095	Mar	24	Ann	18	295	Benjamin	24	SN	AN	Assassinat	
096	Mar	24	Ann	18	296	Benjamin	24	SN	AN	Assassinat	
097	Mar	24	Ann	18	297	Benjamin	24	SN	AN	Assassinat	
098	Mar	24	Ann	18	298	Benjamin	24	SN	AN	Assassinat	
099	Mar	24	Ann	18	299	Benjamin	24	SN	AN	Assassinat	
100	Mar	24	Ann	18	300	Benjamin	24	SN	AN	Assassinat	

[illegible]

MPB	T	DATE DES FAITS	LIEU	Prénom, Nom	Age	Origine	C	Cause du Décès	D
	123	Ven 14 janv 11	Tunis	Moncef Maaroufi	62	Tunis		Asphyxie (Gaz CS)	SN
	124	Ven 14 janv 11	Tunis	Zied Aloui	25	Tunis		Accident de la route	n/c
96	125	Ven 14 janv 11	Zaghouan	Yassine Jelassi	24	Zaghouan		Arme à feu	GN
97	126	Sam 15 janv 11	Ariana	Benmour Belhaj Sassi	78	Ariana		Arme à feu	AN
98	127	Sam 15 janv 11	Ben Arous	Moamed Requi	40	Ben Arous	GN	Arme à feu	AN
99	128	Sam 15 janv 11	Ben Arous	Souheil Riahi	23	Ben Arous		Arme à feu	n/c
100	129	Sam 15 janv 11	Bizerte	Hichem Whindi	27	Bizerte	GP	Arme à feu	AN
101	130	Sam 15 janv 11	Kairouan	Nejib Mhamdi	29	Kairouan		Arme à feu	AN
102	131	Sam 15 janv 11	Mahdia	Abdelhamid el Bedoui	23	Mahdia		Arme à feu	SN
103	132	Sam 15 janv 11	Mahdia	Moamed Boulikha	54	Mahdia		Arme à feu	SN
104	133	Sam 15 janv 11	Mahdia	Saber Ghidhaoui	31	Mahdia		Arme à feu	SN
105	134	Sam 15 janv 11	Manouba	Awafel Karzan	31	Manouba		Arme à feu	AN
106	135	Sam 15 janv 11	Manouba	Wael Tounsi	22	Manouba		Arme à feu	AN
107	136	Sam 15 janv 11	Monastir	Amina Bedoui	25	Monastir		Crise Cardiaque	
107	137	Sam 15 janv 11	Monastir	Faycel Cheboui	30	Monastir		Arme à feu	SN
108	138	Sam 15 janv 11	Monastir	Mahmoud Jebbouji	18	Monastir		Arme à feu	AN
109	139	Sam 15 janv 11	Monastir	Moez Salah	36	Monastir		Arme à feu	SN
140	140	Sam 15 janv 11	Monastir	Mohamed Ali Azevex	24	Monastir		Accident de la route	
110	141	Sam 15 janv 11	Monastir	Mohamed Laqha	23	Monastir		Arme à feu	AN
111	142	Sam 15 janv 11	Monastir	Mohamed Salem	22	Monastir		Arme à feu	AN
112	143	Sam 15 janv 11	Monastir	Mohamed Zaabar	30	Monastir		Arme à feu	SN
113	144	Sam 15 janv 11	Monastir	Nejah Zaabar	26	Monastir		Arme à feu	SN
114	145	Sam 15 janv 11	Sousse	Sami Youssef	38	Monastir	PC	Arme à feu	AN
115	146	Sam 15 janv 11	Nabeul	Ali Miraoui	35	Nabeul		Arme à feu	SN
116	147	Sam 15 janv 11	Nabeul	Habib Tayeb	20	Nabeul		Arme à feu	AN
117	148	Sam 15 janv 11	Nabeul	Houssemeddine Abid	22	Nabeul		Arme à feu	AN
149	149	Sam 15 janv 11	Nabeul	Majedi Belazzi	27	Nabeul		Violence Extrême	
118	150	Sam 15 janv 11	Sousse	Ahmed Amdouni	19	Sousse		Arme à feu	AN
119	151	Sam 15 janv 11	Sousse	Amir Morsbah	23	Sousse		Arme à feu	AN
120	152	Sam 15 janv 11	Sousse	Belqacem Sghayer	30	Sousse		Arme à feu	n/c
121	153	Sam 15 janv 11	Sousse	Fatma Chouchane	59	Sousse		Arme à feu	n/c
122	154	Sam 15 janv 11	Sousse	Jamel Benissad	54	Sousse		Arme à feu	AN
123	155	Sam 15 janv 11	Sousse	Kamel Baklouti	22	Sousse		Arme à feu	AN
124	156	Sam 15 janv 11	Tunis	Ahmed Kriaa	31	Tunis		Arme à feu	AN
125	157	Sam 15 janv 11	Tunis	Atef Benmoula	17	Tunis		Arme à feu	AN
126	158	Sam 15 janv 11	Tunis	Fathi Chelbi	25	Tunis		Arme à feu	n/c
127	159	Sam 15 janv 11	Tunis	Lyes el Karche	33	Tunis		Arme à feu	AN
128	160	Sam 15 janv 11	Tunis	Marwa Amina	34	Tunis		Arme à feu	n/c
129	161	Sam 15 janv 11	Tunis	Amine Oueslati	25	Tunis		Arme à feu	n/c
130	162	Sam 15 janv 11	Tunis	Salah Chebbi	42	Tunis	SN	Arme à feu	AN
131	163	Dim 16 janv 11	Ben Arous	Moez Bouhani	26	Ben Arous		Arme à feu	n/c
132	164	Dim 16 janv 11	Bizerte	Abdessatar Saidani	35	Bizerte		Arme à feu	AN
133	165	Dim 16 janv 11		Hson Bammis		Bizerte		Arme à feu	n/c
134	166	Dim 16 janv 11		Lazher Kthiri	47	Bizerte	AN	Arme à feu	AN
135	167	Dim 16 janv 11		Sofiane Jemala		Bizerte		Arme à feu	n/c
136	168	Dim 16 janv 11	Kobili	Tarak Dhoiri	28	Kobili		Arme à feu	AN
137	169	Dim 16 janv 11	Medonine	Salah Khannafou	53	Medonine		Arme à feu	SN
138	170	Dim 16 janv 11	Sousse	Raouf Hfina		Sousse		Arme à feu	AN
139	171	Dim 16 janv 11	Sousse	Ridha Abdellil	31	Sousse		Arme à feu	AN
140	172	Dim 16 janv 11	Tunis	Abbes Boughannmi	23	Tunis	SN	Arme à feu	AN
141	173	Dim 16 janv 11	Tunis	Adel Ben Ammar	38	Tunis	SN	Violence Extrême	
142	174	Dim 16 janv 11	Tunis	Adel El Hanchi	32	Tunis		Arme à feu	SN
143	175	Dim 16 janv 11	Tunis	Ahmed Ouazghi	26	Tunis		Arme à feu	AN
144	176	Dim 16 janv 11	Tunis	Akka el Hafi	47	Tunis		Arme à feu	n/c
145	177	Dim 16 janv 11	Tunis	Belhassen Laaroussi	33	Tunis		Arme à feu	AN
146	178	Dim 16 janv 11	Tunis	Jamel Agrebi	38	Tunis	SN	Arme à feu	AN
147	179	Dim 16 janv 11	Tunis	Moez Kouati		Tunis		Arme à feu	n/c
147	180	Dim 16 janv 11	Tunis	Nabil Laaroussi	47	Tunis		Arme à feu	AN
148	181	Dim 16 janv 11	Tunis	Sahbi Nemouchi	33	Tunis		Arme à feu	n/c
149	182	Lun 17 janv 11	Ben Arous	Karim Rouafi	20	Ben Arous		Arme à feu	n/c
150	183	Lun 17 janv 11	Bizerte	Ali Omrani	42	Bizerte	AN	Arme à feu	AN

[illegible]

BIENVENUE DANS LA RÉVOLUTION TUNISIENNE

Avertissement

14

JANVIER

L'ENQUETE

Des rumeurs mais une vérité toujours dissimulée.

Les intérêts en cause

Le « miracle tunisien ».

L'éveil de la jeunesse [17]

Un été 2010 bouillonnant

L'explosion du centre du pays

DOSSIER

Les USA ont-ils vraiment joué un rôle ?

Un mouvement national ?

Récit chronologique objectif

17/12/2010 - Bouazizi, celui par qui tout a commencé...

18/12/2010 - Un embrasement rapide de Sidi Bouzid

22 décembre, Menzel Bouzayane

23/12/2010 - A Carthage et à Sidi Dhrif

24/12/2010 - Premiers morts par balle

DOSSIER

La raison principale du nombre de morts : des armes inadaptées à la mission d'ordre public

Chapitre IV. Usage des armes (loi 69-4 du 24 janvier 1969)

EXEMPLE DE LA PUISSANCE DE LA STEYR AUG

26/12/2010 - La contestation atteint les syndicalistes

27/12/2010 - Les manifestations se généralisent

28/12/2010 - Ben Ali rentre à Tunis en catastrophe

Début janvier, un calme précaire de quelques jours

Reprise des violences

9/01/2011 - Cellule de crise après une nuit sanglante

Pendant ce temps, dans les rues...

Ouverture médiatique et propagande

10 janvier

Manipulations

11 janvier - Ben Ali persiste malgré l'échec

12 janvier - Le pays s'embrase, Ben Ali change d'équipe

Inquiétude des responsables de la sécurité.

La révolte s'intensifie, Les proches de Ben Ali menacés

13/01/2011 - Ben Ali tente le tout pour le tout

14 janvier

10h00 - Palais de Sidi Dhrif

10h30 - Carthage

11h00 - Avenue Bourguiba / Bouchoucha

11h15 - DGSCE (Palais de Carthage)

13h00 - Palais de Sidi Dhrif

13h00 - DGSCE

14h00 - Avenue Bourguiba

14h00 - Q.G. de la BAT (caserne de Bouchoucha)

Aéroport

quartier général de la BAT

14H09 - DGSCE

14h30 - Bureau de Ben Ali

14h35 - Arrivée de la BAT à l'aéroport

15h00 - Bureau de Samir Laabidi (ministère de la Communication)

15h00 - DGSCE, palais de Carthage

Bureau de Ben Ali

Au palais de Sidi Dhrif

Avenue Bourguiba

15h10 - DGSCE

15h10 - Salon d'honneur

Ministère de la Défense

Port de Sidi Bou Said

L'affaire des « vedettes armées ». Deux versions.

15h30 - palais de Carthage

15h30 - GFS VS BAT
 Salon d'honneur
 16h00 – Carthage
 16h20 - bureau de Ben Ali
 16h20 – Ministère de la Défense
 16h23 – Ministère de l'Intérieur
 16h25 - DGSCE
 Sur la route vers l'Aouina
 16h40 - Palais de Carthage - la rébellion de la dgsce
 Salon d'honneur
 16h46 – Héliport militaire de l'Aouina
 Au ministère de la Défense
 Devant le hangar présidentiel de l'Aouina
 La Kasbah/Carthage
 Ministère de la Défense
 hangar de l'avion présidentiel
 17h15 – Palais de Carthage
 17h15 - Salon d'honneur
 hangar de l'avion présidentiel
 17h35 - Premier ministre
 Bureau de Samir Laabidi
 Avion présidentiel
 Salon d'honneur
 17h50 – Aouina/Ministère de la Défense
 17h50 – L'attente
 17h50 – Intérieur/Défense
 17h55 – Carthage/Aouina
 18h00 - Salon d'honneur de l'Aouina
 18h05 – Ministère de l'Intérieur
 18h10 – Dans l'avion présidentiel
 18h17 - Salon d'honneur de l'Aouina
 18h25 - Aouina - Carthage
 18h44 – retransmission de L'allocation
 18h55 – Palais de Carthage
 19h00– Salon d'honneur de l'aéroport
 19h20 – Caserne militaire de l'Aouina
 19h30 – Salon d'honneur de l'aéroport de Tunis-Carthage
 19h37 – Ministère de l'Intérieur
 19h40 - Aéroport de Tunis-Carthage
 20h00 – Ministère de l'Intérieur
 20h00 Caserne de l'armée de l'Air de l'Aouina
 20h20 – Avion présidentiel
 22h50 (heure de Tunis) – Aéroport de Djeddah
 Ministère de l'Intérieur
 Valse-hésitation
 Soulèvement? Révolution? Putsh? Coup d'Etat?... La querelle des définitions
 Mbazaa accepte l'application de l'article 57
 15 janvier - 6h10, Aouina
 Mise en place de « la terreur »
 Propagande et manipulation médiatique
 Palais de Carthage
 Dernier contact avec Ben Ali
 15/01/2011 : Rond-point de la foire du Kram
 Nuit du 15 au 16 janvier
 16/01/2011 : La panique se généralise
 La note 10-13
 L'attaque fantôme du palais de Carthage
 Meurtres inutiles
 17/01/2011 : Bavures d'un autre genre
 La problématique des snipers
 Snipers et miliciens : la recherche continue
 « On brûlera Tunis »
 23 janvier - L'affaire Hannibal TV
 Un nouveau gouvernement « d'union nationale » ?
 La Kasbah
 25 janvier
 Premier février – Devant le ministère de l'Intérieur
 Kasbah II (20-27 février)

CONCLUSION

Annexes

L'histoire secrète de la fuite de Ben Ali, selon le Nouvel Observateur (France)

Explication des images vues dans les médias et sur le web

Vidéo [2] illustrant deux 4x4 suivis par un blindé.

Vidéo [3] d'envoyé spécial (France 2) « des snipers arrêtés à Kasserine »
deux snipers sur un toit [4]

télévision espagnole filmant des « snipers » le 16 janvier à Tunis

Snipers et contre-snipers

BILAN [4] DES VICTIMES AVANT ET APRÈS LE 14 et Liste des victimes AU CAS PAR CAS

[1] En effet, ces cartouches sont plus longues que celles des Steyr AUG A1 et il y a plus de poudre dans l'étui. Elles sont donc plus puissantes et peuvent faire mouche à plus de 2500 mètres.

[2] En Tunisie, Steyr SSG pour 7.62, Barrett Chromé pour les 12.7

[3] Ex : J. F. Kennedy a été tué par un sniper positionné à 1800mètres, par un calibre de 12.7. Sa tête a littéralement disparu.

[4] - Liste établie d'après le rapport de la Commission Nationale d'Etablissement des Faits.

[5] - Il faut y ajouter les victimes des événements du Bassin minier de Gafsa. Mais faute de commission d'enquête, nous ne disposons d'aucune information fiable sur le nombre des victimes et leur identité.